

# LES ACTES DU FORUM DES PME DU GECAM

Edition du 11 octobre 2024



**Thème :**

**Développer des Synergies entre les Acteurs  
pour Accroître les Performances  
des PME au Cameroun**



# SOMMAIRE

1.	<b>Contexte et Objectifs du Forum des PME du GECAM</b> .....	3
2.	<b>Allocutions à l'ouverture du Forum des PME du GECAM</b> .....	7
2.1.	Allocution de bienvenue du Président du GECAM.....	8
2.2.	Allocution du Représentant du BIT.....	12
2.3.	Discours d'ouverture du Ministre en charge des PME.....	16
3.	<b>Diagnostic et stratégie de développement des PME</b> .....	21
3.1.	Quels leviers et quelles synergies d'actions pour une croissance soutenue et durable des PME camerounaises ?.....	22
3.2.	Résultats de l'étude sur la cartographie des PME au Cameroun.....	36
4.	<b>Initiatives gouvernementales en faveur des PME</b> .....	57
4.1.	Ministère des PME, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.....	58
4.2.	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.....	72
4.3.	Ministère des Marchés Publics.....	88
4.4.	Agence des Normes et de la Qualité.....	96
5.	<b>Initiatives des partenaires techniques et financiers en faveur des PME</b> .....	107
5.1.	Commission de Surveillance des Marchés Financiers (COSUMAF).....	108
5.2.	Société Financière Internationale (SFI).....	118
5.3.	Coopération Allemande (GIZ).....	126
5.4.	Agence Française de Développement (AFD).....	130
5.5.	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).....	136
6.	<b>Communiqué conjoint GECAM – MINPMEESA</b> .....	145
7.	<b>Compte rendu des rencontres B to B</b> .....	151
8.	<b>Album photo du Forum des PME du GECAM</b> .....	153

# 1- CONTEXTE ET OBJECTIFS DU FORUM DES PME DU GECAM



**L**es PME constituent un maillon essentiel du tissu économique camerounais. Elles représentent plus de 99 % du tissu entrepreneurial au Cameroun et contribuent de manière significative à la création des richesses et des emplois, à la génération de revenus, à la réduction de la pauvreté, et à l'innovation.

Les PME camerounaises sont confrontées à de nombreux défis notamment : un accès limité au financement ; une concurrence accrue ; et, des difficultés d'accès aux marchés. Ces contraintes freinent leur croissance et leur développement, limitant par conséquent leur contribution à la transformation économique du pays.

L'essentiel des PME camerounaises ne dépasse pas les cinq premières années de leur existence. En effet, selon une étude de l'INS, 94,6 % des entreprises décèdent avant cinq ans. Celles qui survivent peinent à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales en raison notamment des exigences élevées des normes de qualité.

Le Gouvernement et ses partenaires ont mis en place plusieurs programmes pour lever les différentes contraintes au développement par les PME. Cependant, l'impact de ces programmes est assez limité en raison notamment de leur faible connaissance et appropriation des PME, et d'une faible synergie entre les acteurs.

Une étude réalisée par le MINEPAT a mis en évidence une faible connaissance des PME des programmes de l'Etat dédiés à leur développement. Elle révèle en effet que moins de 40 % des PME ont connaissance des mesures prises par l'Etat pour faciliter l'accès au financement, moins de 35 % des mesures prises par l'Etat pour faciliter l'accès aux facteurs de production, et moins 34 % des mesures prises par l'Etat pour faciliter l'accès au marché.

Par ailleurs, les conditions d'accès à certains programmes dédiés aux PME/PMI par les partenaires du Gouvernement sont parfois difficiles à remplir ou hors de portée en raison notamment d'un environnement des affaires insuffisant et peu compétitif, ou de la faiblesse des capacités et des ressources de celles-ci. Par conséquent, les objectifs de ces programmes ne sont pas souvent atteints. Les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre

des programmes dédiés aux PME peuvent trouver des solutions à travers la création des synergies d'actions entre les différents intervenants de l'écosystème entrepreneurial camerounais.

A la lumière de ce qui précède, l'ouverture récente des discussions entre le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et l'Artisanat (MINPMEESA) et le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) a abouti à l'élaboration d'une feuille de route conjointe des deux institutions, pour la période 2024 -2026, en vue de booster l'écosystème entrepreneurial camerounais.

La mise en place de ce cadre de collaboration témoigne de cette prise de conscience commune de la nécessité de se concerter pour une meilleure appropriation par les PME des multiples dispositifs d'accompagnement qui leur sont destinés pour le renforcement de leurs capacités productives et l'accroissement significatif de leur participation au processus de transformation structurelle de l'économie nationale.

Par ailleurs, toujours dans le but de trouver des solutions durables à la problématique des PME, le GECAM a réalisé avec l'appui du Bureau International du Travail, la cartographie des PME sur l'ensemble du territoire. Les résultats de cette étude dont l'objectif est de renforcer le plaidoyer et de développer des services innovants pour accompagner efficacement cette catégorie d'entreprises en fonction de

leur situation géographique, seront partagés au cours du Forum des PME du GECAM.

Au-delà de la présentation des conclusions de l'étude sur la cartographie des PME, l'objectif global du Forum des PME du GECAM est de contribuer à l'amélioration des performances de financement, d'investissement, de production et de commercialisation des PME à travers

le développement des synergies entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial

De manière spécifique, cette édition du Forum des PME du GECAM a pour but de :

- Présenter l'étude sur la cartographie des PME au Cameroun ;
- Identifier les obstacles à :
  - la certification des produits des PME ;

- la mise en place des mécanismes de garanties pour les PME ;

- l'accès aux modes alternatifs de financement ;
- l'accès aux marchés publics par les PME ;
- la formalisation des PME du secteur informel ;
- la promotion du contenu local et la sous-traitance.

- Identifier les obstacles liés au respect des délais de paiement en vigueur ;

- Identifier les principales structures publiques, privées et internationales ayant des programmes dédiés aux PME ;

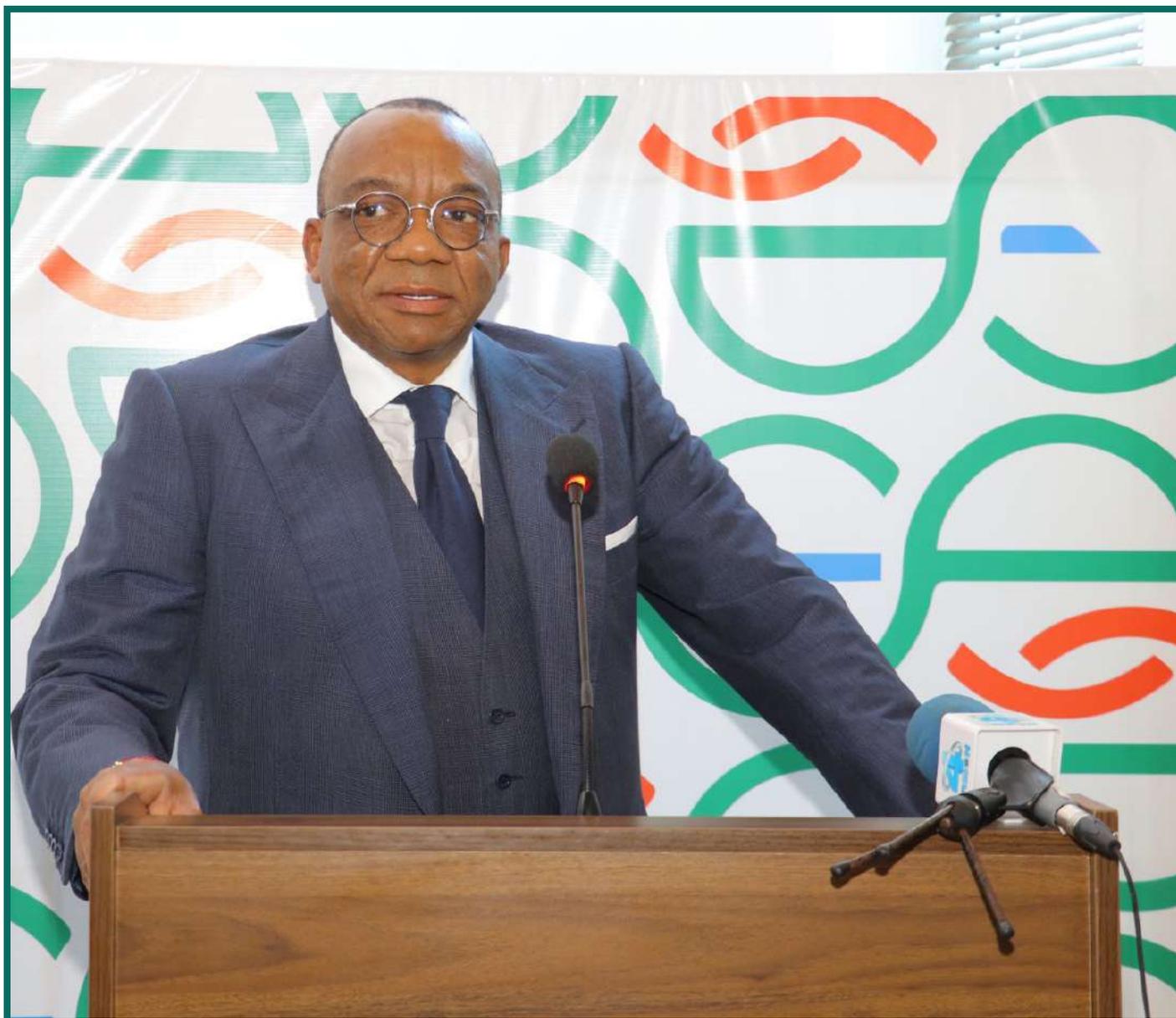
- Donner aux PME toutes les informations nécessaires sur les programmes qui leur sont dédiés ;

- Identifier les principaux défis à la mise en œuvre des programmes dédiés aux PME ;

- Identifier et développer des synergies pour lever les principaux obstacles à la mise en œuvre des programmes dédiés aux PME.

# 2- ALLOCUTIONS À L'OUVERTURE DU FORUM DES PME DU GECAM

# **2.1. Allocution de bienvenue du Président du GECAM Monsieur Célestin TAWAMBA**



## Célestin TAWAMBA PRESIDENT DU GECAM

✓ Excellence Monsieur le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat,  
✓ Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral

✓ Monsieur le Préfet du Département du Wouri  
✓ Monsieur le Directeur pour l'Afrique Centrale du Bureau International du Travail,  
✓ Mesdames et Messieurs les premiers responsables et représentants des structures et organisations sous régionales et internationales  
✓ Mes dames et Messieurs les Directeurs

Généraux et représentants des Entreprises,

✓ Chers Collègues  
✓ Distingués invités  
✓ Mesdames et Messieurs

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue dans cette salle de conférence à l'occasion de la première édition du Forum des Petites et Moyennes Entreprises (PME) du GECAM. Je salue chaleureusement la présence parmi nous de son excellence Monsieur le

Ministre en charge des PME que je remercie sincèrement d'avoir accepté de présider personnellement les travaux de ce Forum en dépit de ses engagements et son emploi de temps très chargé.

Je voudrais ensuite remercier le Directeur pour l'Afrique Centrale du Bureau International du Travail (BIT) pour l'accompagnement qu'il a apporté dans le cadre de ce Forum. Le BIT est un partenaire sûr et régulier et nous apprécions à sa juste valeur la collaboration qui existe entre nos deux organisations.

Nos remerciements vont également à l'endroit des représentants des administrations et des organisations sous régionales et internationales qui ont accepté d'intervenir à ce Forum pour partager avec nous leurs expériences, actions et programmes en matière d'accompagnement et de financement des PME.

### Mesdames et Messieurs

Notre tissu entrepreneurial est essentiellement constitué des PME qui représentent plus de 99 % des Entreprises au Cameroun.

De même, l'essentiel des membres du GECAM sont des PME. Sur les 623 entreprises et organisations que compte le GECAM, 523 sont les PME, soit 84 % de ses membres directs. Par conséquent, les PME occupent une place prépondérante dans les actions de notre Groupement.

Les PME sont le moteur de notre économie au regard de leur rôle dans l'innovation, la création d'emplois et la production. Elles sont un vecteur essentiel de croissance et de développement durable.

Cependant, les PME font face à de nombreux obstacles qui réduisent leur espérance de vie et par conséquent limitent leurs contributions au développement et à la

transformation économique de notre pays.

Selon une étude de l'Institut National de la Statistique du Cameroun, 94,6 % des entreprises décèdent avant cinq ans. Celles qui survivent peinent à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales du fait notamment des exigences élevées des normes de qualité.

En plus, parmi les obstacles au développement des PME, on peut citer également : la concurrence déloyale des importations et du secteur informel ; les difficultés d'accès au financement ; le non respect des délais de paiement ; le manque de compétences managériales et techniques ; etc.

### Mesdames et Messieurs

Pour lever les contraintes à la croissance des PME, plusieurs initiatives ont été mises en place par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers.

Cependant, ces actions sont très peu connues des PME et par conséquent leur impact sur le développement de l'écosystème entrepreneurial reste assez limité.

En effet, une étude réalisée en 2023 par le Ministère de l'Economie a mis en évidence une faible connaissance par les PMI des programmes publics qui sont dédiés à leur développement. En particulier, cette étude nous montre que moins de 40 % des PMI connaissent les mesures prises par l'Etat pour faciliter l'accès au financement, moins de 35 % des mesures prises pour faciliter l'accès aux facteurs de production, et moins 34 % des mesures prises pour faciliter l'accès au marché.

Les causes de cette situation sont nombreuses. On peut citer la faible promotion de tels programmes mais également leur dispersion entre plusieurs structures qui ne sont pas toujours connues et accessibles aux dirigeants des PME.

Certes, le Ministère en charge des PME

hébergent plusieurs programmes dédiés aux PME. Cependant, plusieurs autres départements ministériels pilotent également des programmes pour les PME. Il s'agit notamment du MINEPAT, du MINFI, du MINIMIDT, du MINCOMMERCE, du MINJEC, du MINADER, et du MINEPIA.

La situation est semblable chez les partenaires qui sont nombreux à développer des programmes d'accompagnement et de financement des PME. Il s'agit notamment de l'Union européenne, de la GIZ, du PNUD, de l'ONUDI, de l'AFD, la Banque mondiale, de la BEI et de la SFI

### Mesdames et Messieurs

L'impact limité des programmes d'accompagnement et de financement dédiés aux PME sur l'écosystème entrepreneurial s'explique certes par leur faible appropriation par les bénéficiaires mais également par l'absence des synergies entre les différents acteurs et la faiblesse des ressources qu'il leur sont consacrées.

Il existe des interdépendances entre les obstacles auxquels font face les PME. Par exemple, les difficultés d'accès au financement peuvent être liées à l'insuffisance de compétences managériales et techniques et à un environnement règlementaire peu compétitif.

Dans ce cas, il nous semble judicieux d'adresser les préoccupations des PME de manière holistique. Or, les solutions qui existent à travers les programmes, adressent les préoccupations isolément. D'où la nécessité de travailler en ensemble et en synergie pour lever les obstacles au développement des PME

C'est dans ce sens que nous avons au cours de ces derniers mois travaillés en étroite collaboration avec le MINPMEESA pour élaborer une feuille de route et un plan d'action commun pour booster l'écosystème entrepreneurial dans notre pays.

Dans la même veine, nous avons entamé des consultations avec certains partenaires techniques et financiers notamment la SFI, la GIZ, l'ONUDI et le PNUD qui ont abouti à l'identification des pistes d'actions communes à mettre en œuvre pour promouvoir le développement des PME.

Nous entendons également mettre à contribution nos Universités et Grandes écoles et même la diaspora camerounaise.

### Mesdames et Messieurs

Le thème de cette édition du Forum des PME du GECAM « Développer des synergies entre les acteurs pour accroître les performances des PME au Cameroun » a pour objectif est de mobiliser tous les acteurs autour de la promotion et du développement des PME au Cameroun

En marge des présentations des programmes dédiés aux PME, des rencontres B to B ont été organisés pour permettre aux PME d'échanger avec les administrations et structures publiques, les organisations sous régionale et internationale, les grandes entreprises et les banques, sur des opportunités qui leur sont offertes.

C'est aussi une opportunité pour les acteurs qui accompagnent les PME de créer des synergies pour accroître l'impact de leurs actions sur l'écosystème entrepreneurial.

C'est sur cette note d'espoir que je termine mon propos tout en vous remerciant une fois de plus de nous avoir honoré de votre présence à ce Forum des PME du GECAM.

## **2.2 Allocution du Représentant du BIT Monsieur Lassina Traore**



- ✓ Monsieur le Ministre des Petites et Moyennes entreprises de l'Economie Solidaire et de l'Artisanat,
- ✓ Monsieur le Président du Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM),
- ✓ Mesdames et Messieurs les représentants des administrations et organismes publics,
- ✓ Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil d'administration et Présidents des Commission de travail du GECAM,

Chers participants,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 3ème édition du Forum des PME du GECAM.

Avant de commencer mon propos, je voudrais

transmettre les salutations distinguées de Mr Claude Yao KOUAME le Directeur de l'Equipe d'Appui technique au travail décent et Bureau Pays pour la Guinée Equatoriale, Sao Tome et Principe et le Cameroun. Je vous transmets aussi les salutations de Madame Déborah France Massin la Directrice du Département des activités pour les employeurs du BIT à Genève.

**Mesdames et Messieurs**

Je voudrais tout d'abord saluer et remercier monsieur le Ministre des Petites et moyennes entreprises pour avoir bien voulu accepter de présider le 3ème Forum des PME du GECAM, dont le Thème central est : Développer des Synergies entre les Acteurs pour Accroître les

performances des PME au Cameroun. Ceci est la preuve de votre engagement et de celui de l'ensemble du gouvernement pour la promotion au Cameroun d'un secteur privé fort et compétitif. Votre attachement à l'essor de cette catégorie d'entreprises que sont les PME est connu de tous.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur le Président du GECAM dont le leadership et l'engagement constant pour les entreprises et le secteur privé ne sont plus à démontrer. La création du GECAM intervenu sous votre initiative est la parfaite illustration de cet engagement. Un secteur privé regroupé ne laissant aucune entreprise derrière est la condition d'un secteur privé fort, représentatif et efficace. Sous votre conduite éclairée le GECAM renforce continuellement sa coopération avec l'Organisation internationale du Travail. Le 3ème forum que vous organisez aujourd'hui est l'heureux aboutissement d'une collaboration fructueuse entre votre organisation et le Bureau International du Travail. Nous tenons à vous féliciter pour cela.

- ✓ Monsieur le Ministre,
- ✓ Monsieur le Président,
- ✓ Mesdames et Messieurs

Promouvoir des transformations structurelles inclusives alors que les marchés du travail sont en constante évolution sous l'effet des nouvelles technologies, du changement climatique et des transitions démographiques exige d'adapter les politiques et les institutions du travail afin qu'elles encouragent et soutiennent des transitions justes pour tous. Les difficultés auxquelles sont confrontés depuis longtemps les travailleurs et les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises (PME), persistent. Elles sont liées à des facteurs divers : politiques et institutions défavorables, taux élevés d'informalité, faibles niveaux de productivité, inadéquation des compétences, protection sociale insuffisante, violations des

droits au travail, augmentation insuffisante des salaires et réduction du pouvoir d'achat, le tout dans un contexte général marqué par une inflation élevée, un dialogue social limité et des formes multiples de discrimination. Les inégalités entre hommes et femmes perdurent. Dans ce contexte difficile, les mandats de l'OIT ont besoin d'être soutenus pour pouvoir exploiter pleinement leurs capacités en tant qu'acteurs clés et moteurs du changement vers un meilleur monde du travail.

Voilà ce qui justifie notre appui au GECAM notamment en l'accompagnant dans la réalisation de la cartographie des PME assortie d'un plan stratégique d'intervention auprès des PME de toutes les régions du pays. La recherche ainsi réalisée sur les PME sur toute l'étendue du territoire et dont les conclusions vous seront partagées dans les minutes qui vont suivre, sera sans nul doute le socle de lancement du processus de démocratisation des services du Groupement des Entreprises du Cameroun qui ambitionne de développer des services aux entreprises de toutes les catégories sur toute l'étendue du pays.

Le but de cette étude est de trouver des solutions durables à la problématique de développement des PME et de permettre au GECAM de moderniser ses structures et son fonctionnement à l'endroit de cette catégorie d'entreprises. Elle lui permettra également de jouer pleinement son rôle et de répondre efficacement aux préoccupations de ses membres et des membres potentiels présents sur tout le territoire. Cette étude permettra sans aucun doute au GECAM et aux groupements sectoriels des PME de développer des services innovants pour accompagner efficacement les PME partout au Cameroun. Ceci reste un défi pour le GECAM et un défi pour l'ensemble des organisations patronales en Afrique.

Mr le Président, vous pouvez compter sur l'appui

et l'accompagnement constant du Bureau International du Travail afin de relever ce défi.

Avant de terminer mon propos, je voudrais féliciter la Directrice Exécutive du GECAM et tous ses collaborateurs pour leur engagement et leur disponibilité qui ont permis la parfaite organisation du Présent forum.

Enfin, je souhaite plein succès aux travaux du 3ème forum de la PME du GECAM portant sur le Développement des Synergies entre les Acteurs pour Accroître les performances des PME au Cameroun.

**Je vous remercie de votre aimable attention.**

**2.3. Discours d'ouverture du  
Ministre des PME,  
de l'Economie Sociale  
et de l'Artisanat au Forum  
Monsieur Achille  
Basselekin III**



- ✓ Monsieur le Gouverneur de la région du Littoral,
- ✓ Monsieur le Maire de la Ville,
- ✓ Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et des représentants des organisations internationales,
- ✓ Monsieur le Président du Groupement des Entreprises du Cameroun,
- ✓ Monsieur le Président de la Chambre de Commerce, des Industries, des mines et de l'Artisanat,
- ✓ Mesdames et Messieurs les Présidents Directeurs Généraux, Directeurs Généraux et Chefs d'entreprises,
- ✓ Mesdames et Messieurs les représentants des organisations patronales et des associations professionnelles,

- ✓ Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile,
- ✓ Distingués invités,
- ✓ Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de présider ce jour, la cérémonie d'ouverture du Forum des PME organisé conjointement par le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) et le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat.

En cette circonstance solennelle, permettez-moi de féliciter cette initiative du GECAM, dont la pertinence et l'opportunité ne se posent plus, au regard des objectifs nobles poursuivis par cette nouvelle organisation, née de la fusion entre le Groupement Inter-patronal du Cameroun

(GICAM) et Entreprises du Cameroun (ECAM) et qui fédère aujourd'hui plus de 1000 membres issus des groupements professionnels, des associations d'entreprises et des entreprises individuelles et dont le centre de gravité est désormais déplacé vers le développement des PME camerounaises ; qui représentent un peu plus de 99% de notre tissu économique national. Je saisis cette occasion pour adresser de manière singulière, les encouragements du Gouvernement et mes vifs remerciements et félicitations au Conseil d'Administration du GECAM, avec à sa tête son dynamique Président, Monsieur Célestin TAWAMBA, dont les nombreuses actions en faveur du développement du secteur privé camerounais sont à saluer. Permettez moi en outre d'exprimer ma profonde gratitude aux partenaires au développement dont l'apport indéniable de leurs actions aux initiatives de développement du Cameroun, contribuent à faire de notre pays, un pôle dynamique et attractif de l'économie africaine. Enfin, j'exprime mes vifs remerciements aux acteurs clés de notre économie, les Directeurs Généraux de sociétés, les Chefs d'entreprises, les Dirigeants de PME, les artisans et les unités de l'économie sociale, pour votre présence massive et distinguée ainsi que pour votre mobilisation exceptionnelle.

### Mesdames et Messieurs

La présente édition de ce Forum des PME a pour thème : « Développer des synergies entre les acteurs pour accroître les performances des PME au Cameroun ». C'est un thème qui nous a paru particulièrement approprié, dans le contexte actuel du Cameroun qui est engagé dans de vastes programmes ambitieux pour la transformation structurelle de notre économie issue de la mise en œuvre de son nouveau cadre de référence pour son action de développement (SND20-30). Cette transformation repose principalement sur le mix « import/substitution et promotion des exportations », qui induit l'établissement de la part du secteur secondaire dans le

Produit Intérieur Brut à 36,8% à l'horizon 2030. Pour atteindre cet objectif, les investissements massifs y relatifs ne peuvent pas être assurés par l'État seul, c'est la raison pour laquelle les politiques de promotion du secteur privé ont été érigées en priorités ainsi que le renforcement des passerelles entre les différents acteurs, le dialogue et les débats pour contribuer à l'élaboration des projets et des programmes d'action pour un secteur privé fort et dynamique, doté des capacités financières, managériales et technologiques adéquates, capable de stimuler l'investissement pour plus de création de richesses et d'emplois durables. C'est dans cette veine que l'ouverture récente des discussions entre le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et l'Artisanat (MINPMEESA) et le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) a abouti à l'élaboration d'une feuille de route conjointe des deux institutions, pour la période 2024 -2026, en vue de booster l'écosystème entrepreneurial camerounais et dont la première action phare est l'organisation des présentes assises. La mise en place de ce cadre de collaboration témoigne de cette prise de conscience commune, de la nécessité de se concerter pour une meilleure appropriation par les PME, des multiples dispositifs d'accompagnement qui leur sont destinés en vue du renforcement de leurs capacités productives et l'accroissement significatif de leur participation au processus de transformation structurelle de l'économie nationale. Vous l'aurez compris, ce Forum, votre forum a pour objectif de contribuer à l'amélioration des performances de financement, d'investissement, de production et de commercialisation des PME à travers notamment le développement des synergies entre les acteurs de l'écosystème entrepreneurial au Cameroun. Il nous invite également à réfléchir sur les politiques et stratégies susceptibles de valoriser au mieux le potentiel des PME, tout en créant de la richesse pour tous et de façon durable.

Une telle ambition implique notamment l'engagement de tous, c'est la raison pour laquelle nous avons jugé opportun de vous associer à la réflexion au cours de cette rencontre. Il s'agit en particulier de ce large aréopage d'acteurs que vous êtes, issu des milieux d'affaires, des administrations publiques, des organisations multilatérales ou d'organismes de développement, des entreprises privées ou publiques, des leaders syndicaux, etc. Il sera question de vous entendre tout au long des débats qui vont suivre, en vue d'une meilleure appropriation par les promoteurs économiques, des différents dispositifs d'accompagnement, les instruments et les mécanismes financiers et non financiers existants dans vos organisations respectives, ainsi que leurs modalités d'accès, susceptible de répondre aux besoins des PME, afin d'accroître leurs performances.

#### Mesdames et Messieurs

L'expérience des pays qui ont réussi la transformation structurelle de leur économie révèle qu'ils ont développé, à cette fin, un partenariat dynamique avec leurs acteurs économiques, mais aussi, qu'ils les ont organisés, accompagnés et stimulés, afin de rehausser considérablement leurs contributions à la transformation économique et à la croissance inclusive. A cet égard, le Gouvernement à travers le départ ministériel dont j'ai la charge, a formulé et mis en œuvre un certain nombre d'initiatives porteuses dont la déclinaison vous sera présentée dans les prochaines sessions par Madame le Directeur des PME. En guise de perspectives pour l'exercice budgétaires 2025, outre la mise en œuvre des actions phares contenues dans la feuille de route MINPMEESA-GECAM, les activités du département ministériel dont j'ai la charge seront axées autour du renforcement de la diffusion de la culture entrepreneuriale, de la densification de la mise en œuvre de la politique d'import-substitution et de

l'amélioration de l'accès au financement de ses cibles. Plus spécifiquement il s'agira pour nous et sans être exhaustif, de procéder à :

- 1) l'opérationnalisation du Plan National de développement de l'Entrepreneuriat au Cameroun (PNaDEC) en vue de la création d'environ 3000 entreprises innovantes et des milliers d'emplois par les jeunes et les femmes entrepreneurs.
- 2) la densification de l'offre en structures d'incubation aux fins d'améliorer d'environ 10% le nombre de création d'entreprises par rapport à 2024.
- 3) l'appui au renforcement des programmes d'accompagnement des PMEESA (KAÏZEN, EMPRETEC, PAD-PME, Start and Improve Your Business ) à l'effet d'améliorer la compétitivité et la pérennisation d'environ 12000 PME.
- 4) l'accompagnement à la mise en place des clusters et des unités de production industrielle dans les sous secteurs du textile-confection-cuir et des forêts-bois pour mutualiser les efforts et réduire les coûts des facteurs.
- 5) l'appui à la normalisation et à la certification des produits des PMEESA, aux fins de permettre aux produits et services de nos promoteurs, de s'arrimer aux exigences de qualité et de sécurité en vue de rivaliser d'adresse avec les produits importés.
- 6) L'opérationnalisation du Fonds de promotion des PME, qui sera alimenté à la fois par des ressources internes et celles issues de la mobilisation des partenaires financiers ;
- 7) le repositionnement optimal de la Banque Camerounaise des PME (BC-PME) dans l'arène du financement des PME pour une meilleure efficacité de ses interventions avec des ressources adéquates ;
- 8) le renforcement de l'opérationnalisation du mécanisme de financement par l'affacturage.

#### Mesdames et Messieurs

Loin d'être un forum de plus, comme pourraient

le penser certains dirigeants des PME, découragés et démoralisés, cette concertation est nécessaire à plus d'un titre. Non seulement, elle sera l'occasion de discuter avec toutes les parties concernées au sujet de l'optimisation des performances des PME, mais elle doit déboucher, comme je le souhaite, sur des propositions constructives et sur des solutions concrètes, capables de répondre aux attentes des PME. Je vous invite donc à faire montre d'une réactivité effective au cours des travaux qui soutendent ce forum, et espère que les échanges seront fructueux. Aussi, je vous engage à tout mettre en œuvre pour tirer le meilleur parti de cette initiative. Et au regard de la qualité des experts invités et des autres participants à ce Forum, je ne doute pas un seul instant des résultats qui sortiront de vos échanges. Je voudrais, pour terminer, renouveler mon appréciation pour la mise en place du cadre de concertation MINPMEESA-GECAM, qui nous offre ainsi une belle opportunité de mieux comprendre l'importance des partenariats pour exploiter au mieux le potentiel énorme dont regorge notre pays le Cameroun.

Mon vœu est que ces assises aboutissent à des recommandations opérationnelles et pratiques, en vue d'une meilleure efficacité des politiques menées. Je souhaite, enfin, que vos conclusions contribuent, par leur contenu, à renforcer le rôle du secteur privé en général et de celui des PME en particulier, dans le processus de diversification de notre économie et dans la création d'emplois et de richesses durables dont le Cameroun a besoin pour garantir son émergence. C'est sur cette note d'optimisme et cette conviction profonde que je déclare ouvert le Forum des PME du GECAM pour que :

- **Vive le Partenariat public-privé,**
- **Vive le Cameroun et son illustre Chef, le Président de la République, S.E. Paul BIYA, bâtisseur infatigable du Cameroun émergent.**

**Je vous remercie de votre aimable attention./-**

# 3- DIAGNOSTIC ET STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DES PME

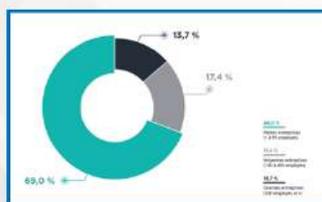


# Quels leviers et quelles synergies d'actions pour une croissance soutenue et durable des PME camerounaises?

Par Mireille Ayangma Fomekong  
Présidente Commission Financement et Développement des PME

*Loin des clichés, qui sont ces PME, sujet et parfois alibi de forum, conférences, et programmes économiques ?*

## PME Camerounaises : une acception légale loin de la réalité de plus de 65% d'entre elles...



Au Cameroun, suivant les dispositions de la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME, l'ensemble des entités économiques sous le terme PME regroupe toutes les entreprises qui emploient au plus 100 personnes et dont le chiffre d'affaire n'excède pas un milliard de FCFA.



Dans les faits, plus de 70% des PME recensées ont moins de 300 millions de CA. Elles peinent à boucler des bilans comptables excédentaires...



Notre tissu économique est constitué et dominé par cette catégorie d'entreprises. Selon le dernier Recensement général des Entreprises (RGE) de l'Institut National des Statistiques (INS), il existe 93 969 entreprises dans notre pays, dont environ 99% sont des PME.

## Elles représentent 99% de l'écosystème entrepreneurial du pays, sont citées dans tous les rapports et programmes économiques, mais restent méconnues...



PME, tout le monde en parle. Tous les économistes, les acteurs politiques, gouvernementaux, du secteur privé les citent.



Officiellement, dans toutes les rencontres économiques, forums, conférences, l'unanimité règne autour de l'urgence et l'impératif PME.



Seulement, les nombreux plans, projets pensés se font sans s'inspirer de leurs quotidiens, de leurs spécificités, et de leurs difficultés réelles en dehors des clichés et discours convenus.



4

## Elles représentent 99% de l'écosystème entrepreneurial du pays, sont citées dans tous les rapports et programmes économiques, mais restent méconnues...

- Je suis un chef d'entreprise. Patronne du PME, qui comme mes confrères de notre commission Financement et développement des PME, comme les 99% des PME du pays sont pragmatiques, dans la réalité et loin des phrases toutes faites, des éléments de langage des cabinets gouvernementaux et officines des institutions en charge du développement.
- Mes collègues et moi, tenons à parler des PME, en nommant la réalité. Si cette présentation sort des canaux habituels, sachez que c'est un parti pris assumé!



5

## Leurs problèmes font l'objet de thèses, et leur apport essentiel à l'économie est moins évoqué...

De façon directe, et indirecte, les PME sont le premier employeur au Cameroun ;



Ce sont elles aussi, majoritairement par leur bonne gestion, les privations de leurs fondateurs et fondatrices, (malgré les critiques souvent formulées, il y'a certes des brebis galeuses) qui offrent à notre système bancaire et assurantiel son insolente surliquidité ;



Par leur nombre, les emplois qu'elles créent (même si on les juge souvent précaires) et les revenus qu'elles distribuent aux personnes et ménages, les PME contribuent à réduire largement la pauvreté de masse, pour devenir en se multipliant des moteurs de développement d'une classe moyenne dont l'enrichissement progressif en fera un facteur de progrès et de stabilité sociale ;



Nos PME sont avant tout aussi, un vecteur de stabilité sociale, mais offrent surtout le meilleur ascenseur social qui existe dans un pays, précisément où la fracture entre les différentes classes sociales est de plus en plus visibles.



6

**Qui sont elles, ces résilientes PME qui ont permis au Cameroun de résister aux triples chocs: COVID, crise russo - ukrainienne, et la crise inflationniste? ...**



Les petites PME agricoles: bassins vivriers OUEST, Adamaoua, la Lékié dans le Centre... Elles nous ont permis de conserver notre autosuffisance alimentaire...



Ce sont des petites PME familiales en majorité, ou unipersonnelles, qui dans de façon rudimentaire, sans matériel et outils technologiques avant-gardistes, nous garantissent ainsi qu'à la sous région d'Afrique centrale les produits vivriers, agricoles, de la pisciculture, et de l'élevage.



**Défi :**  
**Production à échelle industrielle, digitalisation, ouverture concrète aux marchés étrangers ... Route vers l'agribusiness.**

7

**Qui sont elles, ces résilientes PME qui ont permis au Cameroun de résister aux triples chocs: COVID, crise russo - ukrainienne, et la crise inflationniste? ...**



PME de la Petite et moyenne industrie ... grâce auxquelles notre balance commerciale déficitaire résiste...



Dans l'industrie de la cosmétique, du cuir et de la fabrication des chaussures, industrie du textile et de la confection, alimentaire, boissons fruitées, : ingénieux, avec de la matière première locale, elles arrivent malheureusement de façon artisanale à fournir un marché camerounais et sous régional où la forte demande est alimentée par le puissant voisin nigérian.



**Défi :**  
**Croître par de réels investissements technologiques et industriels, disponibilité de la matière première elle-même viciée par le déficit infrastructurel, l'appropriation des techniques modernes de marketing et de l'outil digital, et la formation et le recyclage.**

8

**Qui sont elles, ces résilientes PME qui ont permis au Cameroun de résister aux triples chocs: COVID, crise russo - ukrainienne, et la crise inflationniste? ...**



Le futur digital: malgré le déficit énergétique, une formation souvent en retard sur les standards mondiaux, un environnement hostile où prime l'urgence de la survie, se trouve des résistants de la Camerounian Silicon Valley, leur ingéniosité pourrait, si elles arrivaient à croître comme en Asie du sud est, à construire des géants sous régionaux du digital.

**Défi :**  
**Production à échelle industrielle, digitalisation, ouverture concrète aux marchés étrangers ... Route vers l'agribusiness.**



9

## Qui sont elles, ces résilientes PME qui ont permis au Cameroun de résister aux triples chocs: COVID, crise russo-ukrainienne, et la crise inflationniste? ...



Ces PME du « futur-présent » nous simplifieront la vie dans bien des domaines, et rapporteront à notre économie cet argent qui fait tant défaut. J'ai choisi de vous parler de deux d'entre elles qui révolutionnent déjà la santé : Waspito & MediphOne



10

### Ces PME du « futur-présent »

# Waspito



**Waspito** est une plateforme qui met en relation les patients avec des médecins pour des consultations vidéo instantanées depuis leurs smartphones. Fondé en 2020, c'est la plus populaire des offres de télémédecines.

#### LES SERVICES:

- Consultation en Ligne: Mettre en relation les experts de la médecine et les patients
- Dossier médical électronique gratuit
- Livraison des médicaments: Sous prescription médicale, il est possible de se faire livrer les médicaments des pharmacies.
- Services de Laboratoire Mobile: Mettre en relations les patients et les meilleurs laboratoires pour des analyses médicales.
- Forum de Discussion sur la santé: De nombreux sujets de santé intéressants sont créés par des médecins avec des questions fréquemment posées. Les abonnés ont la possibilité de participer à une session directe de questions et réponses avec des médecins.



11

### Ces PME du « futur-présent »

# Waspito



#### Site Internet

Le site internet de WASPITO présente les services de l'entité et ainsi qu'un lien pour ce diriger vers WhatsApp pour échanger avec l'entreprise.

<https://www.facebook.com/waspito>



#### Facebook:

Avec une communauté de plus de 44.000 abonnés, c'est le moyens de communication le plus utilisé par l'entreprise.



12

### Ces PME du « futur-présent »

Waspito en partenariat avec les Sociétés d'Assurances



Waspito invité en France

Les PME locales se font remarquées à l'extérieur. C'est le cas de la PME WASPITO qui a reçu une invitation du président français Emmanuel MACRON

<https://www.facebook.com/waspito/videos/523565577299355>



### Ces PME du « futur-présent »

MEDIPhOne®

Des solutions digitales au service de la santé

- Assistance médicale téléphonique
  - service médical par téléphone
  - numéro court (8027)
  - carnet médical numérique associé (MediFile)
  - paiement par GSM



Carnet médical numérique  
[www.medisoftcare.com](http://www.medisoftcare.com)



Mes documents de santé



Mon historique médical



Mes profils rattachés



### Ces PME du « futur-présent »

Des solutions digitales au service de la santé

Pour :

**Améliorer la qualité**

- Éduquer (promouvoir l'éducation sanitaire)
- Informer (disponibilité de l'information)
- Conseiller et assister (utilisation rationnelle des ressources)
- Standard de soins (protocoles opératoires et algorithmes)

**Améliorer le coût**

- Coût accessible à un plus grand nombre
- Réduction des frais accessoires (transport, temps d'attente, etc...)

**Améliorer la disponibilité**

- Désenclavement des patients
- Mutualisation des soignants
- Accès équitable : GSM



## Ces PME du « futur-présent »

### Des solutions digitales au service de la santé

#### Pour :

##### La promotion de l'emploi des soignants

- vulgarisation de l'exercice en clientèle privée
- amélioration des revenus moyens des soignants
- favoriser la collaboration avec les différents prestataires médicaux et paramédicaux

##### L'organisation et régulation du secteur de l'activité médicale digitale

- conformité administrative (Autorisations, Agréments, ...)
- conformité déontologique (Mise à disposition équitable de MEDIPhone pour tous les Médecins/Prestataires de soins)
- traçabilité (Enregistrement de l'activité dans le DMP)
- supervision (suivi et évaluation systématique des activités)



16

## Ces PME du « futur-présent »

### Des solutions digitales au service de la santé

#### Pour :

##### Lutte contre la fraude

- contribution à la lutte contre l'exercice illégal de la médecine et contre le charlatanisme
- contribution à la lutte contre les produits pharmaceutiques illicites
- contribution au respect des standards établis pour encadrer les activités paramédicales
- coordination et réglementation de la cohabitation des différents « systèmes sanitaires »

##### Formalisation de l'activité médicale libérale

- conformité fiscale (Taxes et redevances)
- assurances
- mobiliser l'expertise et les informations acquises au service des institutions



17

## Qui sont elles, ces résilientes PME qui ont permis au Cameroun de résister aux triples chocs: COVID, crise russo - ukrainienne, et la crise inflationniste? ...



PME qui créent malgré les entraves ... de l'énergie.



Ces PME sont essentiellement dans les industries renouvelables: le Solaire (cas d'AFRICAN SOLAR GENERATION).

#### Défi :

**Production Sortir de l'importation, assouplir la fiscalité et les conditions douanières pour ceux qui vont créer des usines locales , et là aussi une politique d'incitation étatique pour attirer les consommateurs vers ces nouvelles formes d'énergies moins polluantes et d'avenir.**



18

## CAS D'AFRICAN SOLAR GENERATION



African Solar Generation est une entreprise suisse-camerounaise spécialisée dans la production et la distribution de l'énergie solaire. ASG est basée à Yaoundé, au Cameroun.

- La vision de l'entreprise est de lutter contre la précarité énergétique au Cameroun à tous les niveaux - de l'éclairage des familles à la fourniture d'électricité aux entreprises, administrations, fermes, organisations internationales, écoles et bien d'autres.
- L'objectif d'ASG est d'installer du matériel solaire de haute qualité, importé principalement d'Europe, et d'offrir aux clients un service après-vente et de maintenance exceptionnel.



19

## CAS D'AFRICAN SOLAR GENERATION : QUELQUES RÉALISATIONS



Chicken Farm  
Obala, Région Centre

Electrification d'un élevage de poulets durable, exploitation d'un incubateur et de boîtes chauffantes



Système PV+ Stockage monté sur le toit (200kwc)  
Yaoundé, Région Centre



20

## CAS D'AFRICAN SOLAR GENERATION : QUELQUES RÉALISATIONS



Institutions de Microfinances  
Multiples régions, Cameroun

Electrification de 33 Microfinances en coopérative



21

## Qui sont elles, ces résilientes PME qui ont permis au Cameroun de résister aux triples chocs: COVID, crise russo-ukrainienne, et la crise inflationniste? ...

- Services
- Hôtellerie-Restauration
- BTP: je fais le choix ici, pour présenter le visage de ces chefs d'entreprises qui ont choisi un secteur aussi déterminant, mais qui demande de lourds investissements, d'une PME singulière
- Millenium Immobilier: Compétence et logements écologiques en panne d'écoute et de financement .



22

## MILLENIUM IMMOBILIER



Millenium Immobilier est une entreprise spécialisée dans l'immobilier et la construction des maisons écologiques.



23

## *Entraves, barrières et contraintes environnementales à la croissance des PME camerounaises?*



24

## Déficit énergétique

- Surcoût de production
- Assèchement de la trésorerie par des investissements imprévus: groupe électrogène, solaire etc.
- Démobilisation des équipes et du personnel du fait des coupures répétitives d'énergie
- Surcoût de charges : facture de carburant groupe pour les PME qui peuvent ... Largement en déphasage avec prévisions budgétaires des PME.
- Détérioration permanente du matériel de production
- Ralentissement de la production avec incidence directe sur la croissance des PME



25

## Déficit infrastructurel

- Difficultés d'approvisionnement en matières premières
- Couverture nationale en matière de distribution et de présence des PME quasi impossible
- Insécurité routière: les principaux axes ont des taux accidentogènes records
- L'aérien demeure l'exception par son incertitude en matière de programmation, et inaccessible par ses coûts prohibitifs pour les PME
- Le transport ferroviaire même s'il existe demeure chimérique, voire inexistant pour les PME aussi bien en transport marchandises que des personnes.



26

## Insécurité judiciaire et attractivité du pays

- Une justice sur le droit des affaires et sur bien d'autres matières en panne
- Une corruption généralisée, banalisée et endémique
- Une notation pays à l'arrêt avec des conséquences majeures sur l'attractivité du pays... Le pays peine à attirer de nouveaux investisseurs
- Un cadre juridique, réglementaire, fiscal perfectible pour rendre nos PME compétitives
- Lenteurs, lourdeurs administratives, les PME paient une note salée notamment pour ce qui est de la commande publique ou encore des formalités basiques...
- Tarifs douaniers de plus en plus élevés, et inadaptés au commerce mondial...



27

## Déficit Télécommunications

- Décélération du commerce entre partenaires, sous traitants et divers intervenants de l'entreprise (La voix fonctionne plutôt mal)
- La data (internet) fonctionne au ralenti, et très souvent à l'arrêt ... ne permettant non seulement pas un développement du digital, mais ralentissant les process de production et de commerce de la majorité des PME
- Des coûts totalement hors sol en comparaison aux pays de profil économique similaire à celui du Cameroun.



28

## La sempiternelle question du financement, l'accès à des RH qualifiées, carnet de commandes en attente...

- L'épineuse question du financement est l'une des questions qui revient sans cesse lorsqu'on interroge les PME... au Cameroun.
- C'est d'autant plus injuste, ces problèmes de financement que ces PME comme nous l'indiquons plus haut, participent à rendre nos établissements bancaires sur liquides.
- A l'absence de ressources humaines qualifiées qui était déjà une entrave majeure, s'est ajouté l'exode massif des travailleurs formés vers d'autres cieux plus prometteurs...
- La crise économique, le choc inflationniste (prix du pétrole) ont pommé le carnet de commandes de plusieurs PME, notamment de la petite industrie manufacturière dans divers secteurs



29

## Les délais de paiement des factures des PME

- C'est une vérité de Lapalisse: les PME financent les grandes entreprises et... l'Etat.
- Une marge de progression dans l'assouplissement des délais de paiement des Pme par les grandes entreprises est encore à faire malgré les efforts notables du patronat dans ce sens (charte PME/GE)
- Les PME sont aussi concernées comme les GE par la dette intérieure colossale et l'incertitude sur les dates de paiement. Déjà fragiles, leur mortalité est souvent liée aux factures impayées de l'Etat et à la pression fiscale.



30

## Nos intuitions, et convictions pour une croissance soutenue des PME?



31

### Plus que d'argent, les PME camerounaises ont besoin de décisions et de cadres législatifs qui promeuvent le patriotisme économique

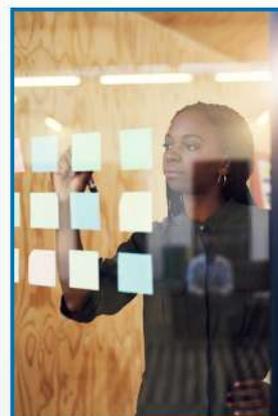
- L'Etat a fait des investissements (presque keynésiens...) massifs dans les infrastructures sportives. A date, combien de PME ont été sous traitantes dans ces différents projets?
- L'Etat doit aussi légiférer sur le transfert obligatoire de technologie lors de l'attribution de contrats dans les investissements infrastructurels et de développement.
- Comment mettre nos PME à niveau autrement que par des transferts de technologie obligatoire?



32

### Une feuille de route stratégique du gouvernement pour les PME

- Les outils créés comme l'APME, la banque des PME étaient intéressants. Mais, pour booster la croissance des PME, il urge que le gouvernement mette en place une feuille de route stratégique, et une planification qui permette de lire et obtenir des résultats :
  - Secteurs stratégiques (identifier et définir) à développer et soutenir massivement pour les 5 prochaines années.
  - L'Etat stratège qui anticipe, doit anticiper sur le développement du digital dans les secteurs clés comme la santé, le transport et l'éducation. Nous n'avons pas su anticiper sur le développement de la banque digitale et du mobile money, le gouvernement camerounais doit accompagner les acteurs privés majeurs (aujourd'hui PME) dans ces différents secteurs porteurs...
  - Cet accompagnement de l'industrie numérique et digitale peut prendre la forme de la commande publique, d'allègement de coûts de douanes ou de charges fiscales ...



33

## Améliorer nos déficits énergétiques , télécommunication et infrastructurel

Un programme quinquennal massif en faveur de :

- L'énergie pour les entreprises et les ménages
- Les télécommunications
- La politique d'investissements dans les infrastructures productives



34

## Engager le chantier de la modernisation de notre justice...

- Rassurer par l'amélioration du climat des affaires en général, et du rendu des décisions de justice en particulier.
- La lutte contre la corruption au de là des effets d'annonces et coups politiques



35

## Mettre en place des synergies gouvernementales sur les questions cruciales pour les PME

- La formation et l'éducation ;
- Rendre nos PME plus attractives, plus compétitives pour ralentir l'exode massif des RH qualifiées ;
- Fiscalité incitative pour les secteurs prioritaires à promouvoir (l'agriculture, le numérique, et les énergies renouvelables).



36

## L'engagement du GECAM en faveur des PME

- Cartographie des lignes de financement auprès de l'Etat, des organismes internationaux et partenaires au développement (en cours par la CFDPME) ;
- Mettre en lumière le savoir faire et les compétences de nos PME ;
- Mettre à disposition de nos PME l'information sur les Garanties offertes par l'Etat, car elles existent ;
- Accès à la commande publique: recueillir toutes informations sur les appels d'offres de l'Etat et les mettre à la disposition de nos PME.



37

## L'engagement du GECAM en faveur des PME

- Renforcement des capacités de nos PME ;
- Délais de paiement: la CFDPME proposera une révision de l'actuelle charte GE-PME afin de la rendre plus intéressante pour toutes les parties...;
- Sur le financement : nous travaillons à la mise en place d'un cadre collaboratif et de réflexion avec les établissements de crédit.



38

## L'engagement du GECAM en faveur des PME

- La structuration des PME par filière et compétences (Almanach en cours) ;
- Le lancement prochainement d'un meet up PME/GE par filière... ;
- La revalorisation du statut des patrons de PME, véritables créateurs de richesses, et moteurs de croissances potentielle pour notre économie.



39



# MERCI

*pour votre attention*

40

## **3.2. Résultats de l'étude sur la cartographie des PME au Cameroun**

1



International  
Labour  
Organization

## FORUM DES PME DU GECAM

Développer des Synergies entre les Acteurs pour Accroître  
les Performances des PME au Cameroun

**CARTOGRAPHIE DES PME : PRINCIPAUX RÉSULTATS**  
**DOUALA, 11 OCTOBRE 2024**

2



International  
Labour  
Organization

## Plan

CONTEXTE

OBJECTIFS

METHODOLOGIE

PRINCIPAUX RESULTATS

IMPLICATIONS ET RECOMMANDATIONS

PERSPECTIVES

3



International  
Labour  
Organization

## Contexte

- Point de départ: Mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2030 (**SND30**)
- Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) représentent près de 99% des entreprises, mais pèsent à peine 30% du CA total, mais contribue à près de 70% à la création des emplois.
- PME confrontées à de nombreux défis qui limitent leur développement et leur compétitivité
- **Le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM)**, en tant que principale organisation patronale du pays, **représenter et défendre les intérêts** des PME camerounaises
- Conscient de l'importance de mieux connaître les besoins et les spécificités des PME, le GECAM a décidé de lancer une étude approfondie visant à cartographier l'ensemble du tissu PME sur le territoire national,
- Avec l'accompagnement du Bureau International du Travail (BIT)

4

## Objectifs

Fournir une photographie précise et détaillée de l'état des PME au Cameroun

- Identifier les principales caractéristiques des PME camerounaises
- Analyser la répartition géographique des PME :
- Évaluer les contraintes et les opportunités auxquelles font face les PME
- Évaluer l'impact des politiques publiques sur le développement des PME
- Définir des recommandations stratégiques

5

## Objectifs

Mieux identifier pour mieux cibler



6

## Méthodologie

Méthodologie sur deux piliers:

- Exploitation de sources secondaires, notamment les données administratives et les résultats d'enquêtes antérieures,
- Collecte de données primaires auprès d'un échantillon représentatif de PME camerounaises à travers des entretiens

7



International  
Labour  
Organization

## Méthodologie: données secondaires

- Institut national de la statistique
  - Recensement général des entreprises ;
  - Répertoire National des Entreprises du Cameroun ;
  - Etudes économiques et financières sur les entreprises ;
  - Comptes Nationaux ;
- Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat : annuaires des PME ;
- Centre de formalités de création des entreprises ;
- Agence des PME (APME) : rapports d'études ;
- Banque des Etats de l'Afrique Centrale

8



International  
Labour  
Organization

## Méthodologie: données primaires

- **Collecte des données auprès d'un échantillon représentatif de PME (questionnaire) (1000)**
- **Entretien structuré avec les responsables d'associations/groupements d'entreprises (30)**

9



International  
Labour  
Organization

## Méthodologie: données primaires

Echantillon a été tiré suivant un sondage probabiliste stratifié, en utilisant le secteur d'activité et la taille de l'entreprise comme variables de stratification.

10

## Bilan de la collecte

	TPE	PE	ME	
Adamaoua	15	23	17	55
Sud	35	15	11	61
Centre	61	61	60	182
Est	25	22	13	60
Extrême_nord	28	42	22	72
Littoral	89	76	74	239
Nord	33	38	18	89
Nord_ouest	19	32	12	63
Ouest	26	32	31	89
Sud_ouest	14	47	16	64
<b>TOTAL</b>	<b>322</b>	<b>378</b>	<b>314</b>	<b>1014</b>

11

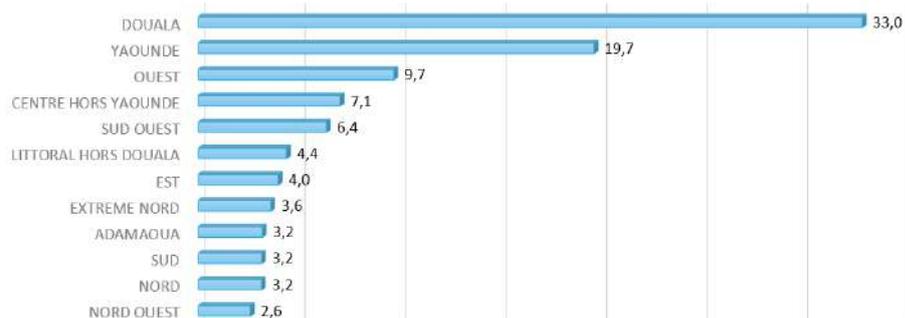
## Bilan de la collecte

Sous-secteur	TPE	PE	ME	Ensemble
primaire	4	8	8	20
Industrie agroalimentaire	9	16	31	57
Autres industries manufacturières	28	39	26	94
production et distribution d'eau électricité et gaz	-	4	3	7
Construction (BTP)	14	30	54	97
Commerce et réparation des véhicules	59	69	80	207
Hotellerie et restauration	47	37	8	92
Transport et entreposage	15	64	29	107
Information et télécommunications	16	14	11	41
Education et santé	18	18	9	45
Autres services	112	79	57	247
<b>Ensemble</b>	<b>322</b>	<b>378</b>	<b>314</b>	<b>1 014</b>

12

## Principaux résultats: localisation géographique

Forte concentration des PME à Douala et Yaoundé



13

**Principaux résultats: Branche d'activité**




International  
Labour  
Organization

	Activité Principale	Poids dans l'ensemble des PME	Poids dans le secteur d'activité
SECTEUR PRIMAIRE	Agriculture	0,15	45,89
	Elevage	0,10	30,96
	Sylviculture	0,05	14,32
	Pêche et pisciculture	0,03	8,83
	<b>Total Primaire</b>	<b>0,34</b>	<b>100,00</b>
SECTEUR SECONDAIRE	Extraction	0,07	0,49
	Industrie alimentaire (y compris tabac)	1,70	12,15
	Autres industries manufacturières	11,80	84,17
	Electricité, gaz	0,08	0,57
	Eau et assainissement	0,05	0,32
	Construction	0,32	2,29
	<b>Total Secteur secondaire</b>	<b>14,02</b>	<b>100,00</b>

14

**Principaux résultats: Branche d'activité**




International  
Labour  
Organization

Forte tertiarisation du tissu productif

SECTEUR	Commerce	52,53	61,33
TERTIAIRE	Transport	1,21	1,41
	Hébergement et restauration	8,51	9,94
	Banque et assurance	1,56	1,82
	Télécommunication	0,22	0,26
	Services aux entreprises	1,47	1,71
	Autre tertiaire	20,15	23,52
	<b>Total secteur tertiaire</b>	<b>85,64</b>	<b>100,00</b>

15

**Principaux résultats: Espérance de vie**

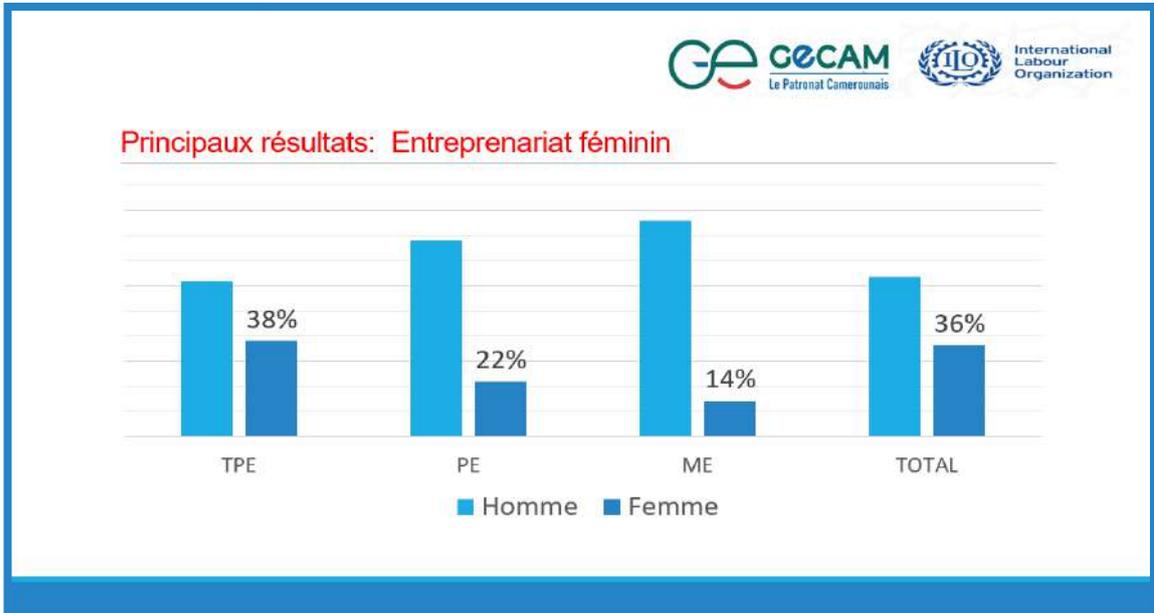



International  
Labour  
Organization

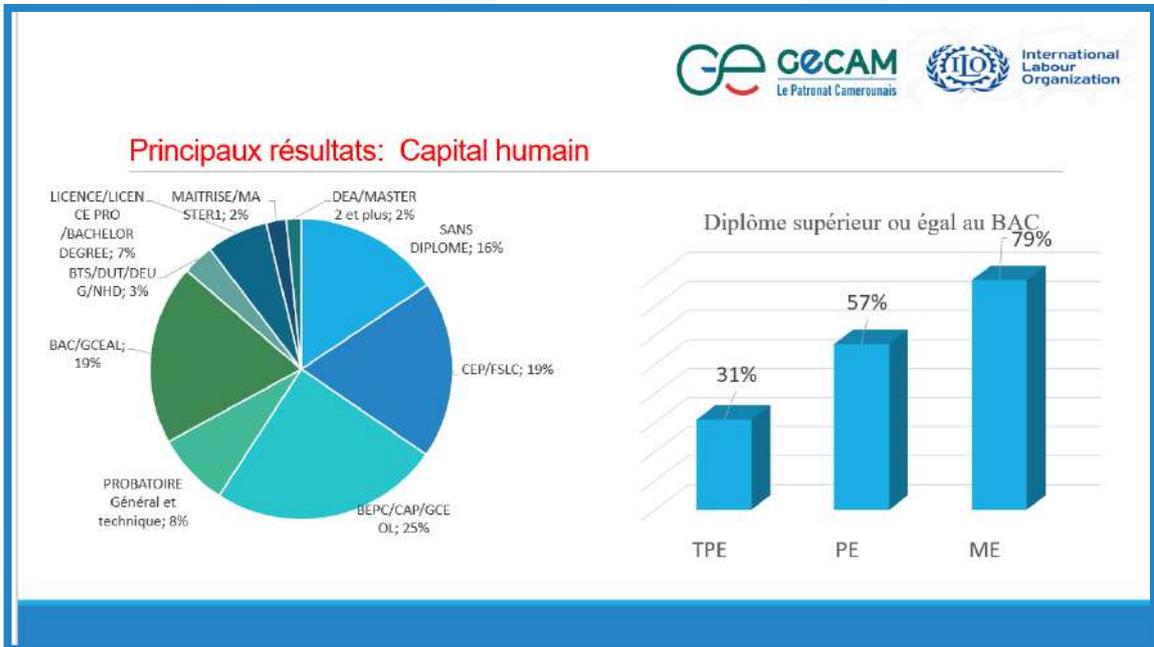
Des PME très jeunes, âge moyen: 5 ans

Année de création	TPE	PE	ME	PME
Avant 2001	2,3	5,5	16,2	2,9
2001-2009	5,2	11,6	21,2	6,2
2010-2015	11,7	21,3	24,0	13,0
2016-2018	16,2	22,1	16,9	16,9
<b>2019-2022</b>	<b>44,6</b>	<b>35,3</b>	<b>20,3</b>	<b>43,2</b>
<b>2023</b>	<b>19,9</b>	<b>4,2</b>	<b>1,4</b>	<b>17,9</b>
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

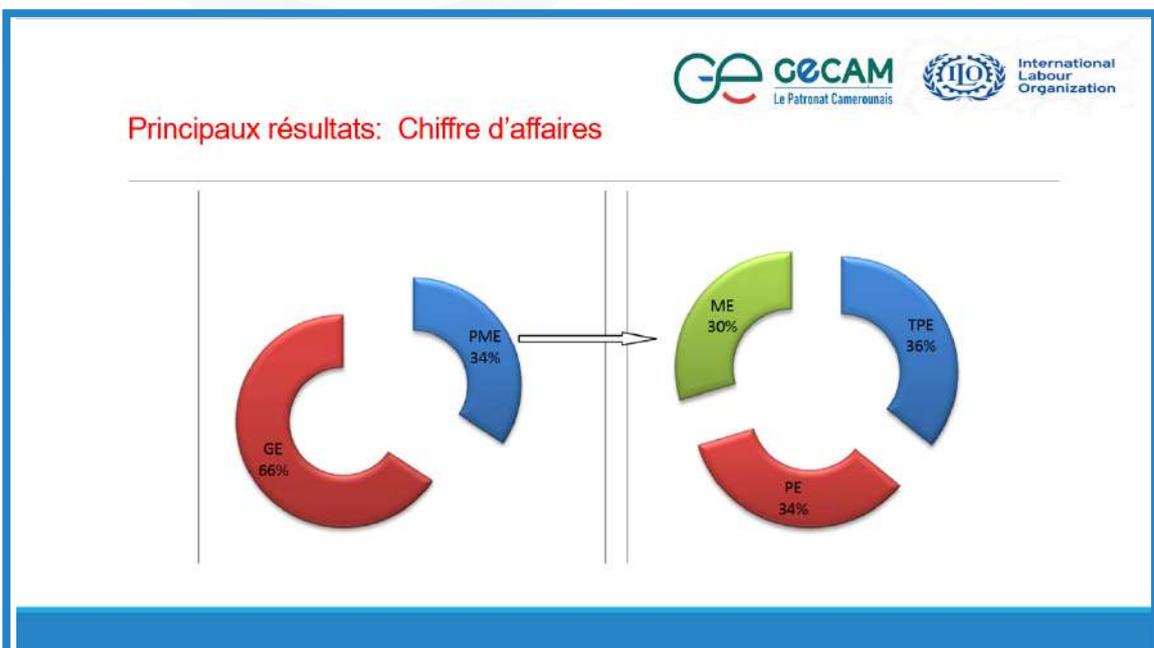
16



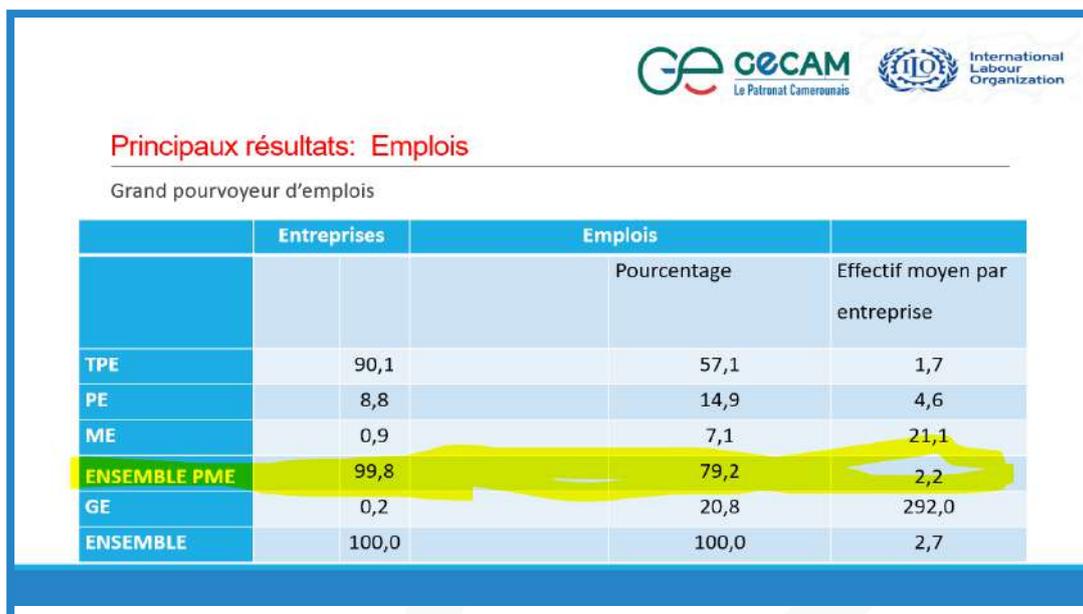
17



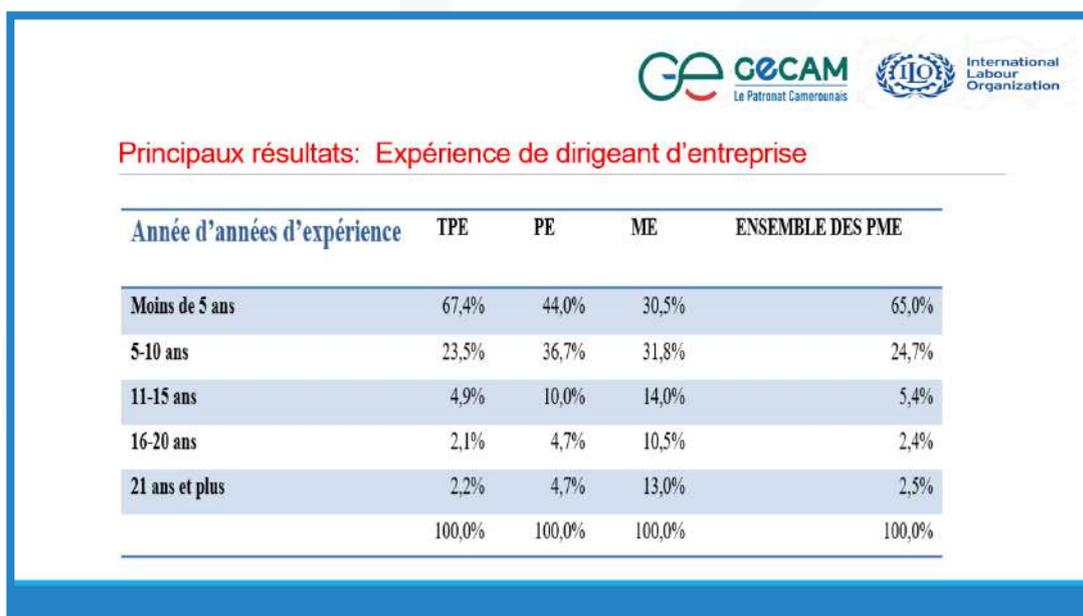
18



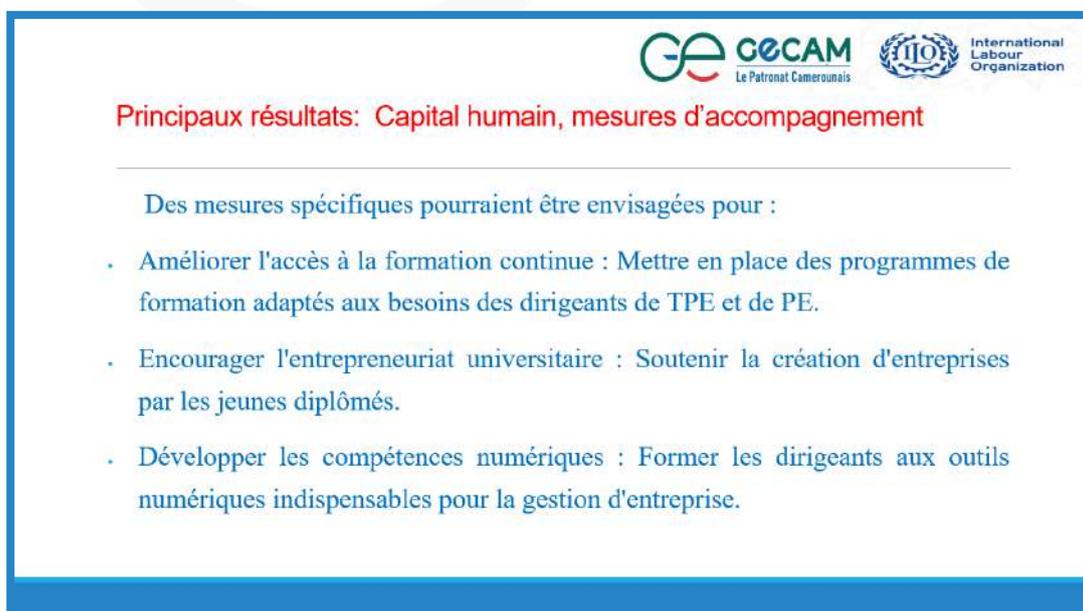
19



20



21



22

### Principaux résultats: Actif et passif des PME

Incapacité du passif à couvrir l'actif immobilisé

Tableau 5.1: Structure du bilan des entreprises suivant la taille en 2023

	ACTIF		Trésorerie – actif (en % du total bilan)	PASSIF		
	Actif immobilisé (en % du total bilan)	Actif circulant (en % du total bilan)		Ressources stables (en % du total bilan)	Passif circulant (en % du total bilan)	Trésorerie – passif (en % du total bilan)
GE	56,9	37,1	6,0	40,9	51,7	7,5
<b>ENSEMBLE PME</b>	<b>55,3</b>	<b>37,0</b>	<b>7,7</b>	<b>30,3</b>	<b>66,1</b>	<b>3,6</b>
-ME	52,8	38,8	8,3	26,6	69,6	3,8
-PE	58,9	34,4	6,6	37,7	58,8	3,5
-TPE	61,4	32,0	6,6	25,3	73,4	1,3

23

### Principaux résultats: Actif et passif des PME

Parmi les causes de ce déséquilibre, nous pouvons citer :

- Insuffisance des marchés de capitaux : Le développement limité des marchés de capitaux au Cameroun limite l'accès des PME à des financements à long terme.
- Asymétrie d'information : Les difficultés à évaluer la solvabilité des PME rendent les prêteurs réticents à accorder des financements à long terme.
- Coûts de transaction élevés : Les coûts liés à l'obtention de financements sont souvent prohibitifs pour les PME.

24

### Principaux résultats: Actif et passif des PME

Les conséquences de ce déséquilibre sont multiples :

- Risque de liquidité : La dépendance excessive au financement à court terme expose les PME à des risques de liquidité en cas de difficultés de refinancement.
- Contraintes de croissance : L'incapacité à mobiliser des ressources stables limite la capacité d'investissement et de croissance des entreprises.
- Vulnérabilité aux chocs exogènes : Les PME sont plus exposées aux fluctuations des taux d'intérêt et aux chocs conjoncturels.

25

### Principaux résultats: Actif et passif des PME

Pour améliorer cette situation, plusieurs pistes peuvent être explorées :

- Développement des marchés de capitaux : La création de marchés de titres de créance pour les PME permettrait de diversifier les sources de financement.
- Renforcement des mécanismes de garantie : Des garanties publiques pourraient réduire le risque perçu par les prêteurs et faciliter l'accès au crédit.
- Renforcement des capacités des PME : Des programmes de formation et d'accompagnement permettraient aux PME d'améliorer leur gestion financière et leur attractivité pour les investisseurs.

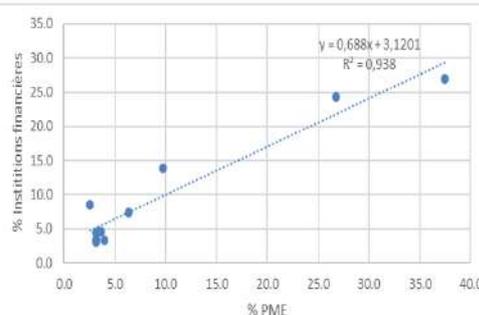
26

### Principaux résultats: PME et institutions financières

Forte corrélation entre la présence des PME et celle des institutions financières

Tableau 5.3 : Poids des PME et des institutions financières par région

Région	Poids en PME	Poids en institutions financières
Adamaoua	3,2	3,1
Centre	26,8	26,3
Est	4,0	3,3
Extrême-nord	3,6	4,6
Littoral	37,4	24,9
Nord	3,2	3,5
Nord-ouest	2,6	8,5
Ouest	9,7	13,9
Sud	3,2	4,5
Sud-ouest	6,4	7,4
Cameroun	100,0	100,0



27

### Principaux résultats: Accès au crédit bancaire

Allocation des crédits en défaveur des PME en 2023

Graphique 5.6 : Poids des crédits distribués par les banques suivant le bénéficiaire

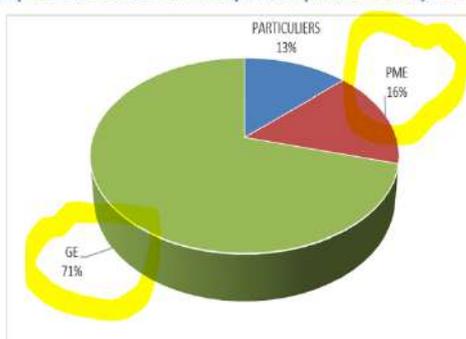
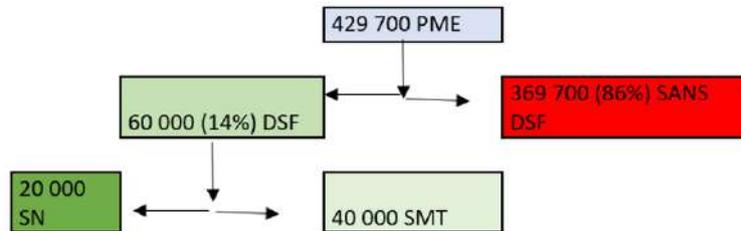


Tableau 5.4 : Taux nominaux et TEG pratiqués au Cameroun selon le bénéficiaire

	Taux nominaux moyens (en %)		TEG moyen (en %)	
	1er trimestre 2023	2e trimestre 2024	1er trimestre 2023	2e trimestre 2024
PME	7,1	9,95	8,21	11,38
GE	4,82	6,06	5,28	7,05

28

### Principaux résultats: Formalisation des PME



29

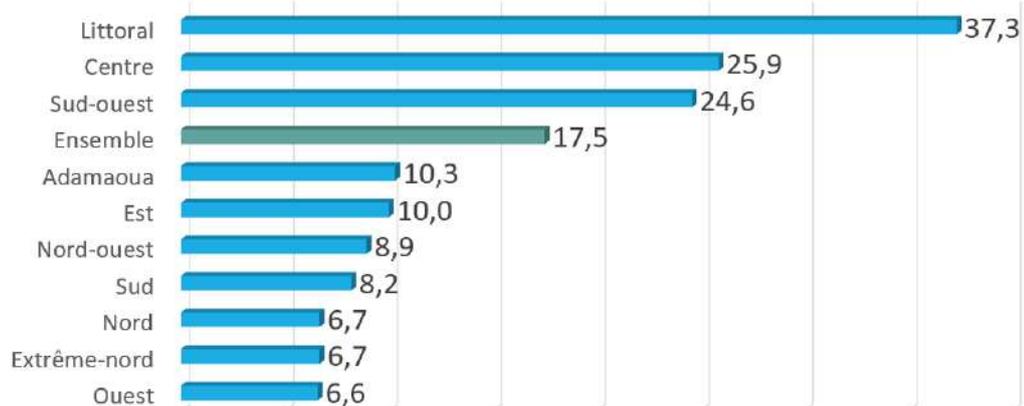
### Principaux résultats: Formalisation des PME

La formalisation consiste en l'enregistrement légal auprès des autorités compétentes, ce qui lui confère une existence juridique et lui permet d'accéder à divers avantages et services.

Elle permet à l'entreprise entre autres, d'accéder au crédit, d'accroître sa visibilité, d'avoir une protection juridique, de participer aux appels d'offres des marchés, d'améliorer son image auprès de ses partenaires

30

### Principaux résultats: Adhésion aux associations/groupements professionnels



31



### Principaux résultats: Adhésion aux associations/groupements professionnels

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation :

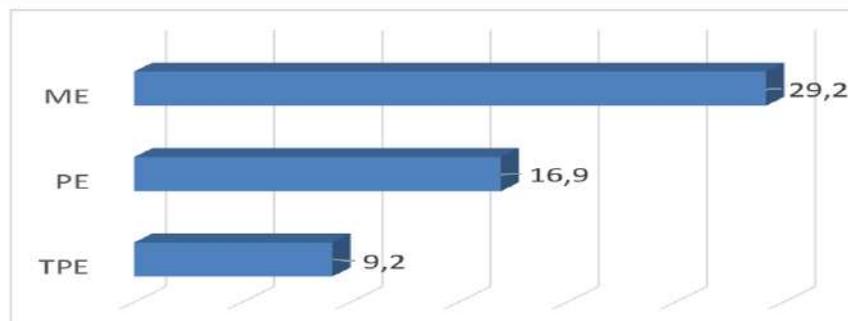
- Une moindre densité d'associations professionnelles ;
- Une méconnaissance des avantages qu'elles procurent ;
- Des priorités différentes pour les entreprises de ces régions ou encore ;
- Des barrières culturelles.

32



### Principaux résultats: Adhésion aux associations/groupements professionnels

Dépend de la taille de la PME



32



### Principaux résultats: Adhésion aux associations/groupements professionnels

Pour inciter et encourager les entreprises à adhérer aux associations professionnelles, les pistes suivantes peuvent être explorées :

- Des campagnes de sensibilisation : Il est nécessaire de mieux informer les entreprises sur les avantages de l'adhésion à une association professionnelle et de lever les éventuelles réticences.
- Le développement de services adaptés : proposer des services de qualité et répondre aux besoins spécifiques des entreprises de chaque région.

33

### Principaux résultats: Sous-traitance et accès à la commande publique

	Exécution les travaux de sous-traitance pour d'autres entreprises	Attribution à d'autres entreprises des travaux de sous-traitance	Soumission à la commande publique	% de soumissions aboutissant à l'obtention du marché
TPE	8,1	3,5	1,6	0,7
PE	8,3	5,0	6,6	2,9
ME	16,6	11,7	18,1	12,3
PME	10,8	6,5	8,5	5,1

34

### Principaux résultats: Sous-traitance et accès à la commande publique

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce faible taux :

- Taille de l'entreprise : Les ME sont plus susceptibles de faire appel à la sous-traitance. Les TPE, en revanche, ont tendance à internaliser la plupart de leurs activités ;
- Nature de l'activité : Certaines activités économiques se prêtent mieux à la sous-traitance que d'autres. Par exemple, les entreprises du secteur manufacturier ou de la construction sont plus susceptibles de sous-traiter certaines tâches.
- Confiance : Les PME peuvent hésiter à sous-traiter par manque de confiance dans les prestataires de services locaux, ou par crainte de voir leurs secrets de fabrication divulgués.
- Coûts : Les coûts liés à la sous-traitance, tels que les coûts de transaction et de coordination, peuvent être perçus comme trop élevés par les PME, notamment les plus petites.
- Manque de connaissances : Les dirigeants de PME peuvent ne pas être suffisamment informés des avantages de la sous-traitance ou des modalités pratiques pour mettre en place ce type de partenariat.

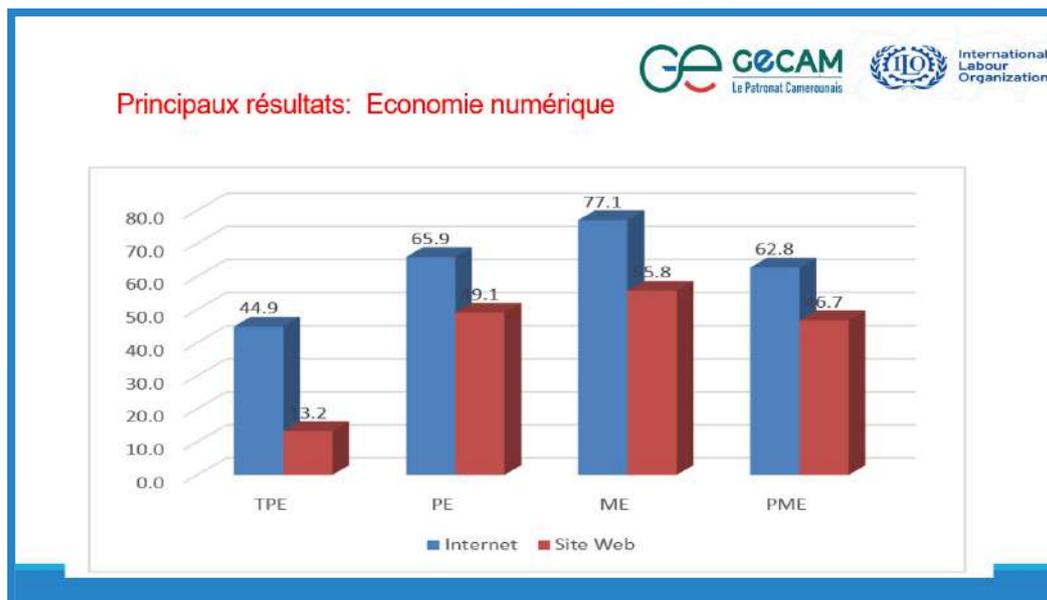
35

### Principaux résultats: Sous-traitance et accès à la commande publique

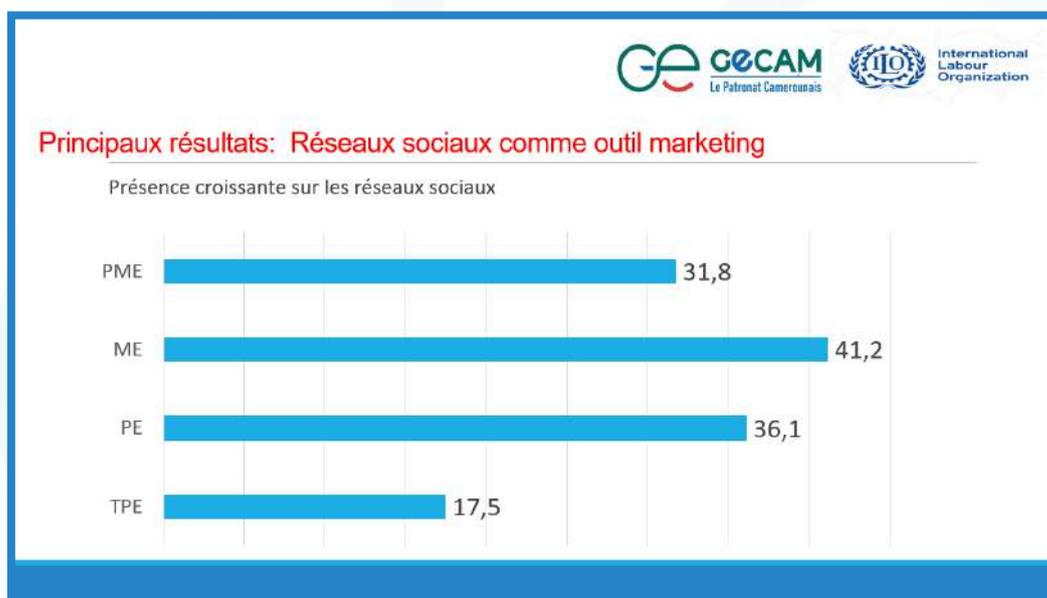
Pour encourager les PME à davantage recourir à la sous-traitance, plusieurs mesures pourraient être envisagées :

- Sensibilisation : Organiser des campagnes de sensibilisation pour informer les PME sur les avantages de la sous-traitance et les aider à identifier les activités qu'elles peuvent externaliser ;
- Accompagnement : Mettre en place des programmes d'accompagnement, à l'instar de la BSTP, pour aider les PME à sélectionner des sous-traitants fiables et à négocier des contrats adaptés ;
- Plateformes numériques : Développer des plateformes numériques pour faciliter la mise en relation entre les entreprises clientes et les sous-traitants ;
- Financement : Faciliter l'accès au financement pour les PME souhaitant investir dans la sous-traitance.
- Réseautage : Encourager le développement de réseaux et groupements d'entreprises pour favoriser les échanges et la coopération entre les différents acteurs de la chaîne de valeur.

36



37



38


 International Labour Organization

### Principaux résultats: Innovation et R&D

Faible innovation

*Tableau 4.1 : Indicateurs d'innovation et de R&D dans les PME*

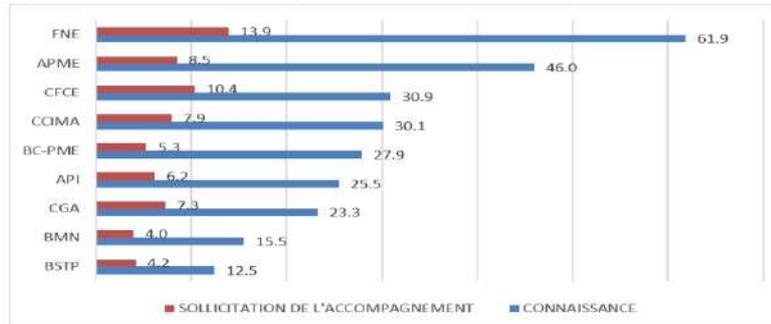
	Nouvelles méthodes d'organisation externes avec d'autres entreprises	Certification internationale reconnue	Déposition d'un procédé ou un brevet à l'OAPI	Dispositio n d'une unité chargée de la R&D	Financement des activités de Recherche & développement
TPE	6,5	2,7	0,8	2,7	1,9
PE	12,9	6,1	3,6	4,9	4,9
ME	19,8	19,8	12,1	17,4	19,0
PME	13,0	9,2	5,3	7,9	8,2

39

## Principaux résultats: Structures d'accompagnement

Faible connaissance et faible sollicitation des structures d'accompagnement

Graphique 6.1 : connaissance et bénéfices des structures d'accompagnement par les PME



40

## Principaux résultats: Structures d'accompagnement

### Forces

- Diversité des structures : L'offre de services est large, couvrant des besoins variés des PME.
- Présence d'une banque dédiée : La BC-PME a pour mission d'offrir un accès facilité au financement pour les PME ;
- Soutien à la création d'entreprises : Les CFCE facilitent la création d'entreprises ;
- Promotion de la qualité : L'ANOR joue un rôle important dans l'amélioration de la compétitivité des entreprises ;
- Partenariats avec les acteurs internationaux : De nombreux partenaires internationaux (institutions financières, agences de développement, ONG) apportent leur expertise et leurs ressources financières pour soutenir les PME camerounaises.
- Dynamisme du secteur privé : Le secteur privé camerounais, notamment les grandes entreprises, s'engage de plus en plus dans l'accompagnement des PME à travers la sous-traitance.

41

## Principaux résultats: Structures d'accompagnement

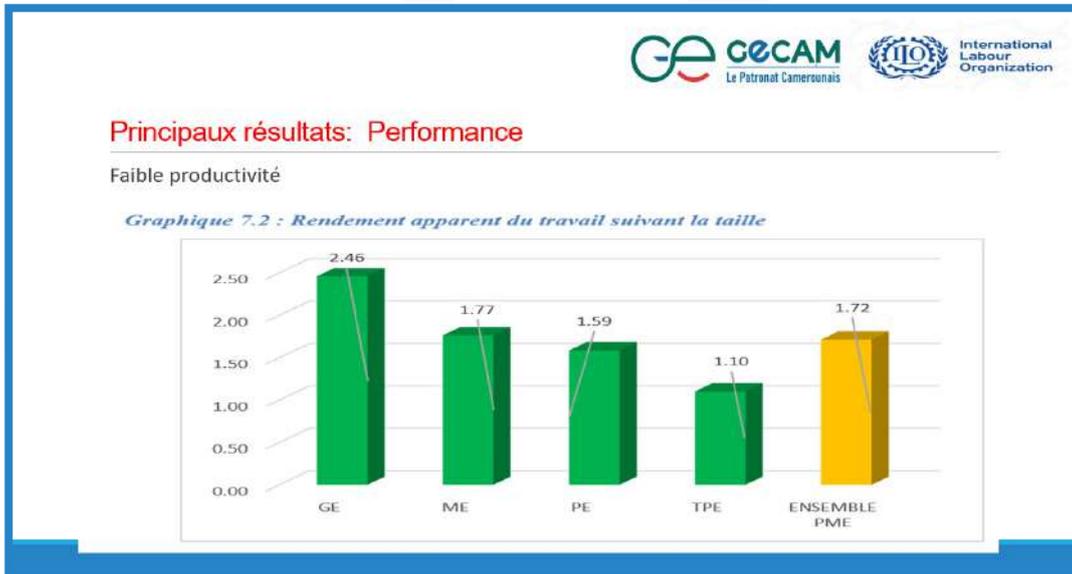
### Faiblesses

- Peu de connaissance des structures par les PME ;
- Concentration sur certaines phases de développement : Le soutien est souvent plus important pour la création de la PME que pour son développement à long terme ;
- Accès au financement : Malgré la présence de la BC-PME, l'accès au financement reste un défi pour de nombreuses PME. Le bilan de la BC-PME, créée pour accompagner le financement des PME reste très mitigé ;
- Coordination entre les structures : Il peut exister des doublons ou des lacunes dans l'offre de services en raison d'un manque de coordination et de synergie entre les différentes structures d'accompagnement.
- Formalisation insuffisante des PME : Un grand nombre de PME camerounaises sont informelles, ce qui limite leur accès aux financements et aux marchés.

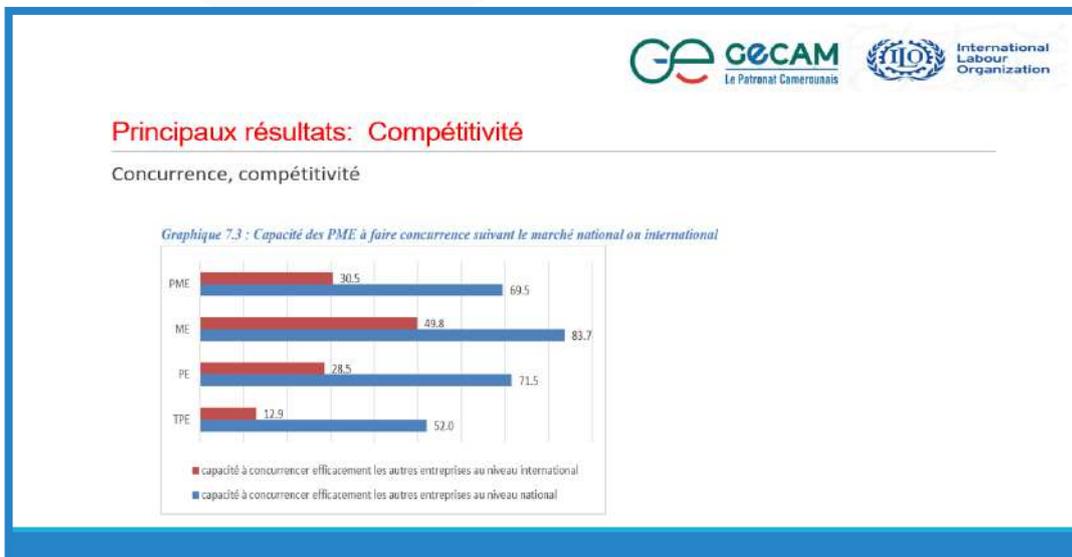
42



43



44



45



### Principaux résultats: PME Vs GE

Forte relation de complémentarité PME GE:

GE près de 70% du Chiffre d'affaires des entreprises

PME près de 70 de l'emploi

Relation fournisseur client

Relation de sous-traitance

46



### Propositions des PME

Pour améliorer cette situation, les PME ont proposé plusieurs solutions :

- Simplification du système fiscal : Réduction du nombre de taxes et d'impôts, simplification des procédures.
- Digitalisation des services fiscaux : Faciliter les démarches des entreprises et réduire les coûts administratifs.
- Lutte contre la corruption : Renforcer la transparence et l'intégrité des administrations fiscales.
- Dialogue public-privé : Mettre en place des instances de concertation pour co-construire des réformes fiscales adaptées aux besoins des entreprises.
- Soutien aux PME : Renforcer les dispositifs d'accompagnement et de financement des PME.

47



### Propositions des PME

- Améliorer l'accès au financement pour les PME, notamment en renforçant les institutions financières et en développant des produits financiers adaptés.
- Simplifier les procédures administratives et réduire la pression fiscale sur les PME.
- Investir dans les infrastructures pour améliorer l'environnement des affaires.
- Renforcer la formation professionnelle et le développement des compétences pour améliorer la productivité des PME.
- Favoriser l'innovation et la recherche et développement pour renforcer la compétitivité des PME.
- Promouvoir l'inclusion financière pour permettre aux PME d'accéder aux services financiers.
- Encourager la création de partenariats entre les PME et les grandes entreprises pour favoriser le transfert de connaissances et de technologies.

48



### Plan de mise en œuvre des recommandations

Améliorer significativement la compétitivité des PME camerounaises en mettant en œuvre un ensemble de mesures visant à créer un environnement des affaires favorable, à renforcer les capacités des entreprises et à faciliter leur accès aux marchés.

49



### Plan de mise en œuvre des recommandations

Stratégies et Actions pour chaque recommandation. Exemple

- Améliorer l'accès au financement :
  - Créer un fonds de garantie pour les PME ou améliorer le fonctionnement de la BC-PME ;
  - Simplifier les procédures d'octroi de crédit ;
  - Accompagner les PME dans la tenue d'une comptabilité correcte ;
  - Développer des produits financiers adaptés aux besoins spécifiques des PME (microcrédit, leasing, etc.) ;
  - Mettre en place des plateformes de financement participatif.
- Simplifier les procédures administratives
  - Digitaliser les procédures administratives ;
  - Réduire le nombre et le coût des formalités.

50



### Plan de mise en œuvre des recommandations

- Renforcer les capacités des PME
  - Mettre en place des centres de formation spécialisés dans les domaines clés pour les PME (gestion, marketing, finance, etc.) ;
  - Développer des programmes de mentorat et de coaching pour les entrepreneurs ;
  - Encourager la création de clusters et de réseaux d'entreprises.
- Développer les infrastructures
  - Investir dans les infrastructures routières, énergétiques et numériques, en particulier dans les zones rurales ;
  - Faciliter l'accès à l'internet haut débit pour les entreprises.

51

### Plan de mise en œuvre des recommandations

- Favoriser l'innovation et la recherche
  - Créer ou améliorer le fonctionnement des incubateurs et des accélérateurs d'entreprises ;
  - Mettre en place des dispositifs concrets de financement de la recherche et du développement ;
  - Protéger la propriété intellectuelle.
- Promouvoir les exportations
  - Organiser des missions commerciales à l'étranger ;
  - Participer aux foires et salons internationaux ;
  - Mettre en place des mécanismes de soutien à l'exportation (crédit à l'exportation, assurance-crédit).

52

### Plan de mise en œuvre des recommandations

#### Suivi et Évaluation

- Indicateurs de performance : Définir des indicateurs clés pour mesurer l'avancement des actions et l'impact des politiques mises en œuvre;
- Système de suivi : Mettre en place un système de suivi régulier pour collecter les données et évaluer les résultats;
- Adaptation : Ajuster les stratégies et les actions en fonction des résultats obtenus.

53

### Plan de mise en œuvre des recommandations

- Renforcer les partenariats public-privé
  - Améliorer le fonctionnement des plateformes pour associer le secteur privé à l'élaboration des politiques publiques ;
  - Développer des projets communs entre les administrations publiques et les entreprises privées.

54



### Plan de mise en œuvre des recommandations

#### Gouvernance

- Structure de pilotage : Créer une structure de pilotage pour coordonner la mise en œuvre du plan stratégique.
- Ressources humaines : Mobiliser les ressources humaines nécessaires pour la mise en œuvre du plan.
- Ressources financières : Mobiliser les ressources financières nécessaires pour financer les actions prévues.

55



### Perspectives

La mise en œuvre de ce plan stratégique nécessite une mobilisation de tous les acteurs concernés :

- pouvoirs publics
- secteur privé
- société civile
- partenaires techniques et financiers.

Le succès de cette initiative dépendra de la coordination des efforts de tous les acteurs et de la capacité à s'adapter à un environnement en constante évolution.

56

**MERCI**  
**THANKS**



# 4. INITIATIVES GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR DES PME





## Forum de la PME du GECAM

Thème : Développer des synergies entre les Acteurs pour accroître les performances des PME au Cameroun

Douala, le 11 octobre 2024

1



## LES INITIATIVES GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR DE LA PME AU CAMEROUN

Présenté par :  
TCHANA Sylvie  
Directeur des PME  
Ingénieur Statisticienne Economiste  
Maître ès Sciences Mathématiques

Douala, le 11 octobre 2024

2



## PLAN DE PRESENTATION

- I Introduction
- II Missions du MINPMEESA
- IV Dispositifs d'accompagnement Techniques et Financiers au Profit des PME
- V Défis et perspectives

3



## I. Introduction

### I.1 Orientations stratégiques

#### OBJECTIFS STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT

- Le Cameroun s'est doté d'un nouveau cadre de référence (SND30) pour son action de développement.
- La SND30 met l'accent sur la **transformation structurelle de l'économie camerounaise**, pilier central de cette stratégie.
- Cette transformation repose principalement sur le mix « **import-substitution et promotion des exportations** »

4



## I. Introduction

### I.2 Objectifs stratégiques

- ❑ porter la part du secteur secondaire dans le PIB à **36,8%** à l'horizon 2030;
- ❑ (i) porter la part de la Valeur Ajoutée Manufacturière (VAM) dans le Produit Intérieur Brut de **14,5%** en 2017 à **25%** en 2030 ;
- ❑ (ii) accroître la part des exportations des produits manufacturiers dans le total des exportations de **26,3%** en 2015 à **54,5%** en 2030.

5



## I. Introduction

### I.3 Approche conceptuelle

- ❑ **PME?**
  - Au Cameroun: **loi n° 2010/001 du 13 avril 2010** portant promotion des PME au Cameroun modifiée et complétée par la **loi N° 2015/010 du 16 juillet 2015**
  - Trois catégories de PME :
  - La TPE emploie au plus cinq (05) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze (15) millions de francs CFA.
  - La PE est une entreprise qui emploie entre **six (06) et vingt (20) personnes** et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à **quinze (15) millions de francs CFA** et n'excède pas deux cent cinquante (**250**) millions de Francs CFA.
  - La ME quant 'à elle emploie entre **vingt-et-un (21) et cent (100) personnes** et son chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à deux cent cinquante (**250**) millions de francs CFA et n'excède pas trois (03) milliards de francs CFA.

6



## I. Introduction

### I.4 Structuration des PME au Cameroun

- les PME représentent près de 99,8% du tissu productif national contre 0,2% porté par les GE. (réf, INS RGE-2).
- Ils concentrent Environ 70% des emplois pour une contribution au PIB fixée à hauteur de 34%.
- proportion des entreprises par activités en 2016 révèle:
  - ❑ 0,17% sont du Secteur Primaire; 15,61 du secteur secondaire et **84,09% du secteur tertiaire.**



## II. 1. Données statistiques sur les PME

### I.3.1 Analyse situationnelle de l'évolution du stock des PME

Stock d'entreprises en activité en 2023

**393 954**

Stock des PME

**393 166**

Stock des GE

**787**

Stock des PME du secteur primaire

**377**

Stock des PME du secteur Secondaire

**79 952**

Stock des PME du secteur Tertiaire

**312 837**



## II. 1. Données statistiques sur les PME

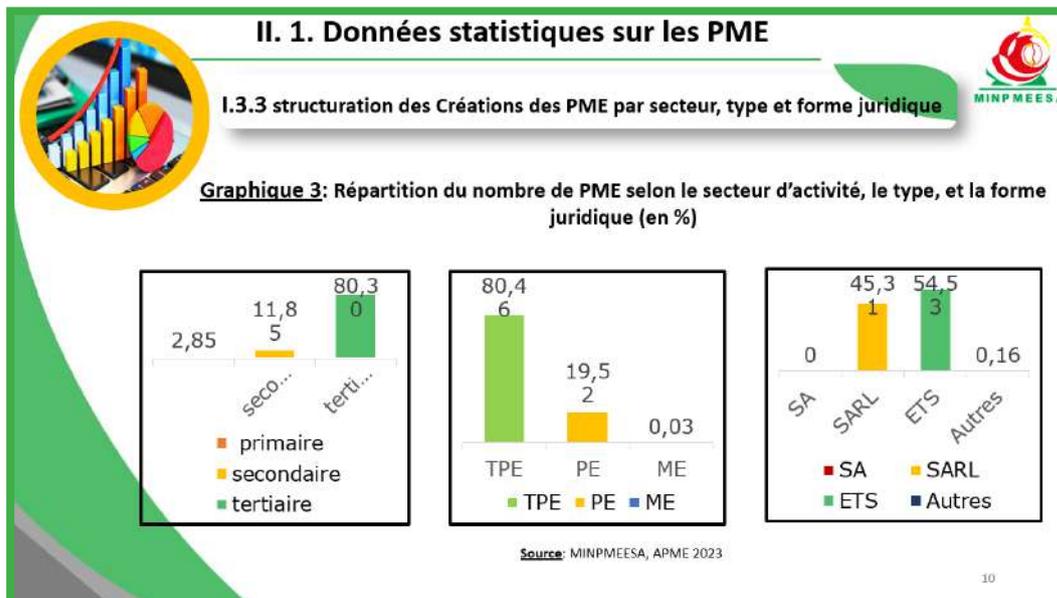
### II.3.2 Analyse des données de Créations des PME dans les CFCE

**Graphique 1:** Evolution du nombre de PME créées dans les CFCE entre 2018 et 2023 (en %)

Année	Nombre de PME créées
2018	13 423
2019	14 229
2020	10 682
2021	15 591
2022	15 001
2023	19 651

La création des PME dans les CFCE en 2023 est en hausse de **25,95 %** par rapport à 2022

Source: MINPMEESA, CFCE/APME



## I. Introduction

### I.4 Analyse de l'environnement macroéconomique et microéconomique

- Le taux de croissance du PIB au Cameroun a été estimé à **3,3 %**, soit (-0,3 point par rapport à 2022);
- La persistance des tensions inflationnistes, avec au niveau national un taux d'inflation qui s'est établi à **7,4% en 2023** (+ 1,1 point par rapport à 2022);
- Les perturbations sécuritaires dans certaines régions.
- un secteur privé caractérisé par un faible niveau d'accès au financement et une insuffisance des ressources à long terme au niveau des institutions financières;
- l'état embryonnaire du marché financier d'Afrique centrale qui favorise une offre de financement peu adapté aux besoins de la PME;
- Faible compétitivité des Produits des PME locales;

## I. Introduction

### I.4 Analyse de l'environnement macroéconomique et microéconomique

- un secteur informel prédominant;
- une fiscalité non incitative et inadaptée pour les PME;
- une faible mécanisation des exploitations;
- le déficit énergétique pour la production industrielle;
- le coût élevé des intrants nécessaires à la production/transformation;
- le problème lié au conditionnement des produits;
- les problèmes liés à la normalisation des produits par les Petites et Moyennes Entreprises, les acteurs de l'Economie Sociale et les Artisans (PMEESA);
- une forte exportation des matières premières;
- les importations massives des produits manufacturés.

## I. Introduction

### I.5 les priorités dans le secteur des industries et services

**Les priorités du Gouvernement :**  
Le développement de (09) sous-secteurs prioritaires

- l'Énergie,
- l'Agro-industrie,
- le Numérique,
- Forêt-Bois,
- Textile-confection-cuir,
- Mines-Métallurgie-Sidérurgie,
- Hydrocarbures-Pétrochimie-Raffinage,
- Chimie-Pharmacie,
- Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques pour le développement du secteur des industries et services

**Choix du MINPMEESA**

- porté sur 3 sous secteurs :
- En Septembre 2022, trois (03) études pour structurer ses cibles dans trois sous-secteurs prioritaires à savoir : « agro-industrie », « coton-textile-confection-cuir » et « forêt-bois »
- Les principales études forgent l'intervention du MINPMEESA en faveur du développement des PME sur le triennat 2022-2024 (CSP)

13

## II. Missions du MINPMEESA



1

Cadre Institutionnel, législatif réglementaire

Programmes opérationnels du MINPMEESA en faveur des PME

2

14

### II.1. Cadre Institutionnel, législatif et réglementaire

**Décret de création du MINPMEESA**

- Décret présidentiel n° 2004/320 portant organisation du gouvernement, modifié par le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 et récemment complété par celui du 27 mai 2013 n° 2013/169.

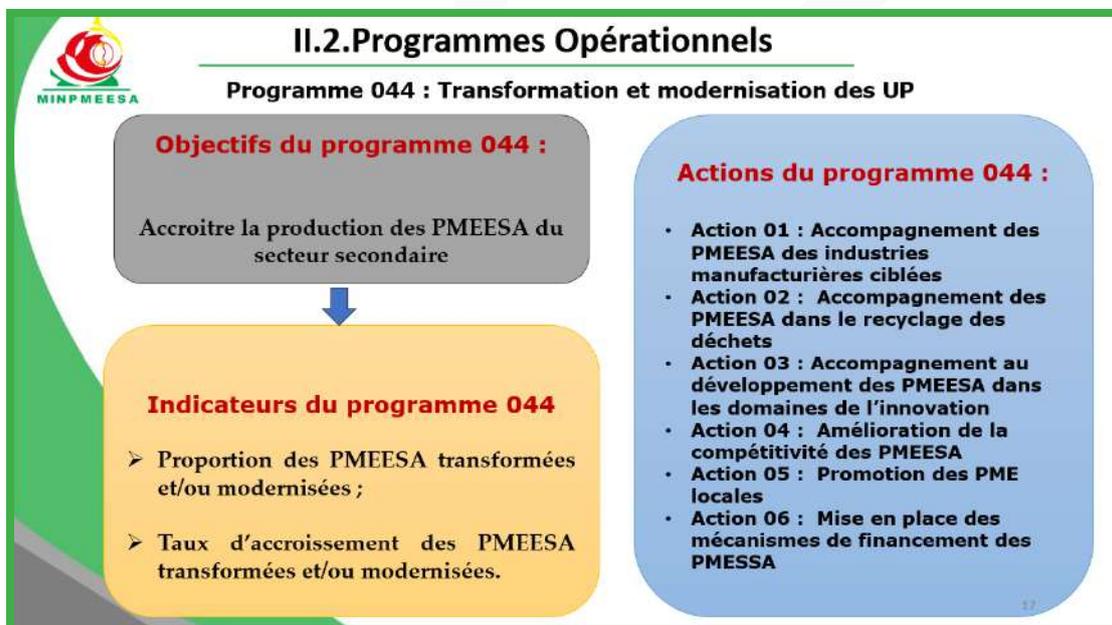
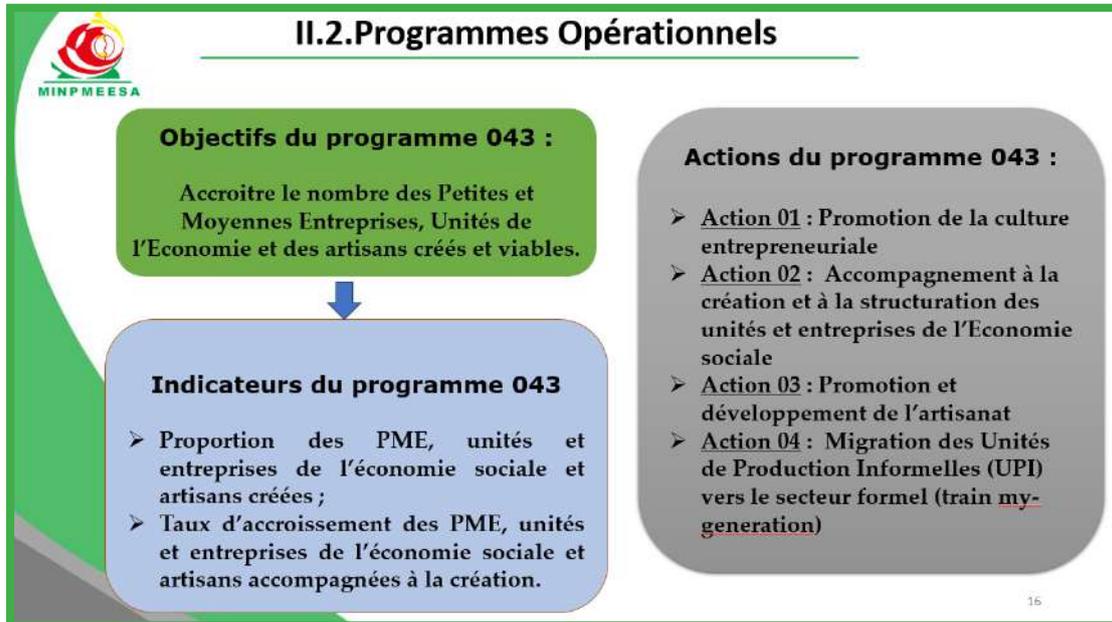
**Cadre législatif**

- la loi du 13 avril 2010 portant promotion des PME et la loi du 16 juillet 2015 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi du 13 avril 2010 ;
- la loi fixant les incitations à l'investissement privé en république du Cameroun ;
- la loi du 14 décembre 2016 fixant le capital social minimum des SARL au Cameroun.

**Cadre réglementaire**

- Arrêté n° 005140 /CAB/MINMIDT/SG/DAJ du 10 septembre 2013 fixant la composition du dossier d'agrément aux avantages prévus par la loi n°2013/004 du 18 avril 2013 fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun;
- le décret du 28 février 2017 fixant les modalités d'authentification des statuts de la SARL établis sous seing privé dans les CFCE ;
- le décret du 22 janvier 2020 fixant les modalités d'accomplissement des missions des structures d'incubation des PME ;

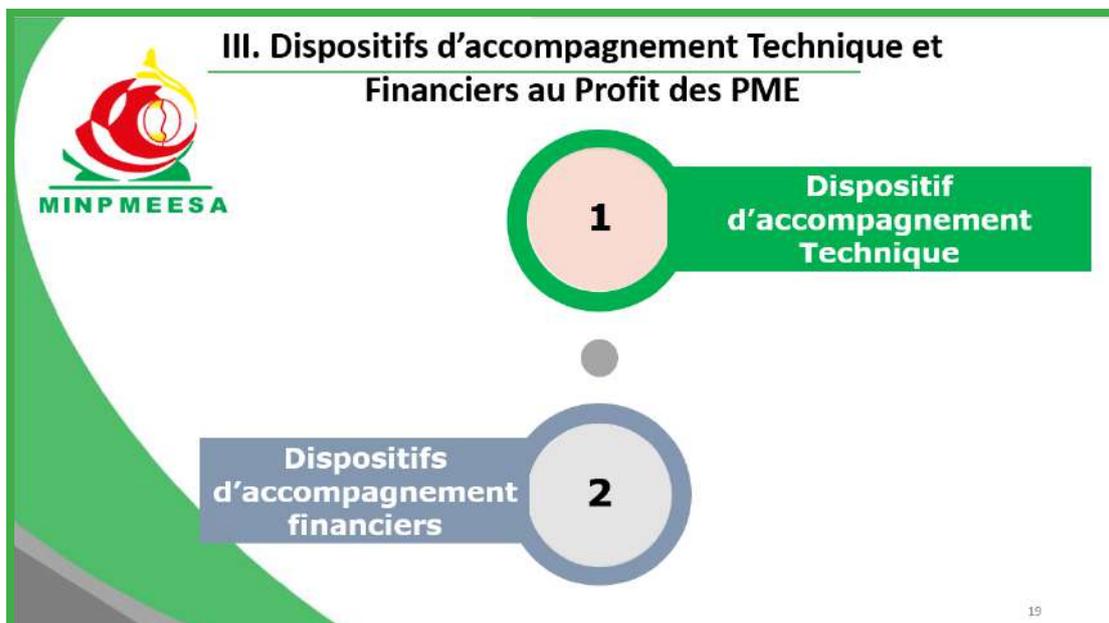
15



## II.3. Matrice synthétique d'analyse des problèmes

Programmes	Champ de couverture du programme	Problème central à résoudre	Problèmes spécifiques
Promotion de l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion de la culture entrepreneuriale ;</li> <li>- Incubation et accélération ;</li> <li>- Migration des Unités de Production Informelle vers le secteur formel ;</li> <li>- Création des entreprises</li> </ul>	Faible insertion socioéconomique de la population active.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une faible éducation et culture entrepreneuriale ;</li> <li>- Un taux de mortalité des PME très élevé ;</li> <li>- Un faible développement de l'économie sociale ;</li> <li>- Un artisanat très peu structuré ;</li> <li>- Une prédominance du secteur informel.</li> </ul>
Transformation et modernisation des unités de production	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structuration des PMEESA ;</li> <li>- Accompagnement technique et financier ;</li> <li>- Accompagnement à la norme et à la qualité ;</li> <li>- Accompagnement à la compétitivité.</li> </ul>	Un secteur des PMEESA très peu dynamique qui contribue faiblement au décollage de la croissance économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une contribution insuffisante des PMEESA du secteur secondaire ;</li> <li>- Une quasi inexistence des PMEESA dans la transformation des déchets ;</li> <li>- Un faible développement des PMEESA des domaines de l'innovation ;</li> <li>- Faible compétitivité des PMEESA ;</li> <li>- Faible accès au financement des PMEESA</li> </ul>

18



**III.1 Accompagnement Technique**

- Promouvoir l'entrepreneuriat privé par la formation des incubés dans les incubateurs et accélérateurs d'entreprises existants.
- Faire la promotion de l'Esprit d'entreprise et de l'initiative ;
- Faire l'identification et de l'étude des possibilités de migration des acteurs du secteur informel vers l'artisanat et les micro-entreprises;
- Constituer en liaison avec les organisations professionnelles, d'une banque de données et de projets à l'intention des investisseurs dans les secteurs dans les petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ;
- Renforcer et de faciliter la structuration des PMEESA ;
- Assurer le développement des compétences techniques des PMEESA dans la production/ transformation et commercialisations des produits locaux ;
- Renforcer les connaissances des PMEESA sur la tenue d'une comptabilité, l'acquisition des normes, packagings et les conformités sur leurs productions ;
- Renforcer les capacités des PMEESA à la connaissance des opportunités qu'offre le Gouvernement à renforcer leur présence sur les marchés aussi bien locaux que internationaux ;
- Promouvoir les produits des PMEESA par l'accompagnement à leur participation aux événements promotionnels à caractère social et économique ;

20

**III.1 Accompagnement Financier**

- Appui aux institutions de financement des PME, en liaison avec les administrations et les organismes compétents ;
- La promotion des mécanismes de financement adaptés aux PME, en liaison avec les institutions financières et les administrations compétentes.
- Renforcer les partenariats entre les PMEESA et les investisseurs privés étrangers pour susciter de nouveaux partenariats en faveur du financement de l'extension de leurs activités.

21



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en faveur des PME locales (1/3)

- 1. PAD-PME: Programme d'appui au développement des PME de transformation et de conservation des produits locaux de consommation de masse ;  
**Coût du programme: 3,456 milliards, MINPMEESA (10%)**
  - **objectif: contribuer au développement d'un tissu de PME modernes et compétitives de transformation et de conservation des produits locaux**
- 2. Projet d'implantation de 10 unités de transformation collective ( UTC) agroalimentaire dans les CTD (2025-2030)
  - **Zone d'intervention: 10 régions du Cameroun;**
  - **Cibles: 100 TPE, OES et UPA de l'agroalimentaire**
  - **Coût total: 3,792 milliards.**
- 3. Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat chez les jeunes et Femmes, il se déploie au travers de la mise ne œuvre du Plan National de Développement de l'Entrepreneuriat au Cameroun (PNaDEC);
- 4. initiative de mise en place des Clusters bois dans les régions du centre et du Sud

22



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en faveur des PME locales (2/3)

- 5. Accompagnement des PME au processus de normalisation et de certification sur leur produits
- Initiative annuelle qui depuis quelques années a déjà été bénéfique à plus de **300 PME donc 125 bénéficiaires pour 2024**, des 3 sous secteurs prioritaires ciblés par le MINPMEESA;
  - Dans ce cadre le MINPMEESA reçoit la collaboration de l'ANOR et du LANACOME dans le cadre des conventions qui leur lient;
  - Il est question de faciliter la baisse des coûts des analyse des produits pour renforcer la compétitivité de nos PME aux fins d'exploration des marchés locaux et sous régionaux
- **Convention MINPMEESA - ANOR** : signée le 01/12/ 2016, prévoit un appui à la certification et au contrôle de la qualité des produits proposés à la commercialisation par les entrepreneurs( une réduction de 30% est accordée aux PME pour permettre la certification des produits)
- **Convention MINPMEESA-LANACÔME**, signée le 23/12/2020 afin d'assister les cibles du Ministère dans le domaine de l'analyse des produits devant être commercialisés par l'entreprise.

23



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en faveur des PME locales (3/3)

- 6. Accompagnement des PME à au renforcement des capacités entrepreneuriales, à l'accès au financement, accès aux marchés locaux et internationaux, à la gestion comptable et fiscale, à la structuration, à l'acquisition des équipements de production, à la normalisation et au Partenariat, etc : PROMOTE, FIAC, Caravanes sur les CGA, SMEC, CONIEC, JNPME, Colloque sur le diffusion de la Culture Entrepreneuriale, convention BLUPASS, SFI etc.
- 7. Programme National d'incubation d'entreprises (INCUB'CAM)
  - **objectif: vise la multiplication des structures d'incubations dans le but de créer une communauté d'entrepreneurs innovants ayant des entreprises pérennes et viables.**
- En termes d'appuis technique aux Structures privés d'incubations; **37 structures ont déjà reçu un agrément**
- la Pépinière Nationale Pilote d'Edéa, initiative du MINPMEESA dans l'appui à l'incubation des porteurs de projet et à l'accélération des entreprises, localisée à Edéa
- 8. PP2EMJ: le programme de promotion de l'esprit d'entreprise en milieu jeune , il vise la diffusion de la culture d'entreprise dans les lycées et collèges d'enseignement technique.

24



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives des Structures sous tutelles du MINPMEESA en faveur des PME

#### ➤ APME

Les cinq principales missions :

1. Mettre en œuvre de la stratégie de promotion des PME ;
  2. Promouvoir et renforcer leurs capacités entrepreneuriales ;
  3. Améliorer la compétitivité des PME camerounaises à travers la fourniture des services d'assistance, de facilitation et de soutien ;
  4. Être un levier de l'émergence ;
  5. Contribuer à la croissance du PIB et à la création massive d'emplois décents.
- **L'appui à la création d'entreprise**
  - Les CFCE qui sont des pools regroupant tous les acteurs intervenant dans la chaîne de création d'une entreprise, notamment, les services du greffe, des impôts et de la prévoyance sociale. On y crée une entreprise en 72 heures ; par ailleurs une plate-forme de création en ligne des entreprises [www.mybusiness.cm](http://www.mybusiness.cm) a été développée et permet de soumettre les éléments constitutifs du dossier de création d'entreprises en ligne ;

#### L'accompagnement au prototypage

- Le Fonds Proto mécanisme de financement pour faciliter l'amorçage des projets innovants des PME et porteurs d'idées de projet camerounais dont la pertinence, l'utilité, la faisabilité, la rentabilité et le potentiel de croissance **ou le de création d'emplois sont avérés.**
- **Le projet SECAL** Créé en juin 2024, le projet a pour ambition de contribuer durablement à la création d'emplois ; à la croissance inclusive et à la sécurité alimentaire, à travers l'amélioration de l'écosystème des entreprises rurales. Ce projet est structuré autour de trois programmes déjà opérationnels et financés au Cameroun par l'AFD au Cameroun, notamment PCP-ACEFA, PCP-AFOP et TRANSFAGRI.
- **Septentrionest**, projet de renforcement des capacités des femmes entrepreneurs de l'Extrême nord du Nord de l'Adamaoua et de l'Est
- BSTP en charge des Initiatives de renforcement de la sous-traitance entre les PME preneurs d'ordre et les PME donneurs d'ordre



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en Collaboration avec certains ministères sectoriels en faveur des PME locales (1/2)

#### ➤ MINEPAT :

- PIISAH, Plan Intégré d'Import-substitution Agropastoral et Halieutique
  - Projet: **Mise en place du fonds d'appui à la certification et à la normalisation des produits locaux transformés (Agroalimentaire) par les TPE, UPA et OES période de mise en œuvre (2025-2027)**
  - **2 Axes:**
    - **Amélioration de la production de la transformation et de la commercialisation**
    - **Amélioration de l'accès au financement au marché et à la formation**
- **Résultats: 820 acteurs, 410 TPE, 215 OES et 195 UPA.**

#### ➤ ICT, le Centre du Commerce International

- **Le SHETRADES OUTLOOK Cameroon**, initiative qui a été lancée en avril 2018 par l'ITC, dans le cadre d'un projet du Commonwealth visant à accroître la croissance économique et création d'emplois dans les pays à travers la participation des femmes entrepreneurs dans le commerce international.
- Dans le cadre de cette initiative, le projet de renforcement des capacités de production et de transformation des femmes entrepreneurs camerounaises de la filière manioc dans la ZLECAF.
  - Objectifs: **10000 femmes dans la chaîne de valeur du manioc en zones rurales et urbaines (2023-2027)**
  - cibles: **20 unités de transformations mises en place**
  - **Coûts total 750 millions**



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en Collaboration avec certains ministères sectoriels en faveur des PME locales( 2/2)

#### ➤ MINESUP:

- Subventions accordées aux Structures d'incubation publiques logées dans les grandes écoles et universités d'Etat

#### ➤ MINESEC:

- Appui à la dynamisation des clubs entrepreneuriaux dans les collèges et lycée

#### ➤ MINEFOP:

- Implémentation du **Programme Train my Generation**

#### ➤ MINJEC

- Initiatives en faveur de l'entrepreneuriat jeunes

#### ➤ MINPROFF

- Initiatives en faveur de l'entrepreneuriat féminin



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en Collaboration avec les PTF en faveur des PME locales (1/3)

- JICA: KAIZEN Programme national d'amélioration de la productivité et de la qualité des PME par la démarche KAIZEN ( PAP-Q Kaizen)
  - Cibles : PME du secteur IS et UES et UPA
  - Nombre de bénéficiaires : supérieur à 3 millions
  - Zone d'intervention 10 régions ( 2025-2030)
- CNUCED: EMPRETEC , Programme Intégré de Renforcement des Capacités des entrepreneurs Locaux ,
- Objectif: renforcement des capacités des entrepreneurs locaux
- Cible: la TPE, PE, Jeunes entrepreneurs.
- GIZ :
  - PRODEF, Le Projet de promotion de la Digitalisation et de l'Entrepreneuriat Féminin localisation (03 villes de la Région de l'Ouest pour la phase pilote).

- Cette promotion de la digitalisation cible spécialement les femmes entrepreneures qui pourraient alors en tirer avantage pour le développement de leurs activités économiques.
- Le déploiement du PRODEF repose sur 04 axes d'intervention visant à terme :
  - 1. l'identification et renforcement des capacités organisationnelles et techniques de acteurs de l'écosystème local de soutien aux entreprises et au numérique en vue d'adapter leurs offres aux besoins réels des cibles ;
  - 2. le renforcement des capacités des entrepreneures dans leurs connaissances et compétences entrepreneuriales et accompagnement à la formalisation des activités (incubation)
  - 3. le dialogue visant à atténuer les barrières socioculturelles à l'accès des femmes aux opportunités économiques et numériques ;
  - 4. constitution de données et aux preuves concernant l'écart numérique entre les sexes et sa réduction

28



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en Collaboration avec les PTF en faveur des PME locales (2/3)

- WIDU, projet de promotion de l'emploi dans le secteur informel en Afrique grâce aux transferts de fonds de la diaspora (plateforme WIDU)
- Pays concernés: Cameroun, Éthiopie, Ghana, Kenya, Togo, Tunisie
- Objectif  
Les créateurs d'entreprise ainsi que les 2929 TPE et PE dans les pays ciblés augmentent leurs revenus et créent des emplois.
- ONUFEMMES
  - Initiatives de renforcement des capacités d'exportations des femmes entrepreneurs
- PAM  
Initiatives de renforcement de l'accès aux PME aux techniques modernes de production agricole (GHANA , mois de mars)
- FIDA  
PEAJeunes

29



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en Collaboration avec les PTF en faveur des PME locales (3/3)

**AFD: SECAL** Financé à hauteur de 10,5 milliards de FCFA par AFD à travers les fonds de réserve du troisième Contrat de Désendettement et de Développement,

Le Projet SECAL est l'une des réponses aux crises sécuritaires et tensions inflationnistes induites par les conséquences de la pandémie du Covid-19 et de la guerre russo-ukrainienne, qui ont fortement érodé les acquis de certaines actions menées par le Gouvernement dans la lutte contre l'insécurité alimentaire au Cameroun.

**Objectif:** d'accompagner les pouvoirs publics dans la mise en œuvre réussie de la Stratégie de Développement du Secteur Rural adossée à la SND30.

➤ Il s'agit de contribuer durablement à la création d'emplois, à la croissance inclusive et à la sécurité alimentaire du pays. Ceci, à travers l'amélioration de l'écosystème des entreprises rurales identifiées dans les différents bassins de production.

➤ Sa mise en œuvre permettra entre autres : de renforcer la productivité et la production des produits agricoles et agroalimentaires en milieu rural ; d'améliorer l'offre des services financiers adaptée aux entrepreneurs ruraux ; de soutenir la résilience des systèmes alimentaires et nutritionnels en milieu rural ; et de renforcer la disponibilité et l'accessibilité des produits agricoles, ainsi que le dispositif de stockage et de commercialisation desdits produits en milieu rural.

➤ L'exécution s'étalera sur la période 2024-2026, devra s'appuyer sur les trois programmes et projets publics existants, à savoir ACEFA, AFOP et TRANSFAGRI.



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en Collaboration avec les PTF en faveur des PME locales (4/4)

- **ONUUDI**
  - Initiatives pour renforcer les capacités de production industrielles des PME (plans d'actions conjoints en cours de mise en œuvre).
- **PNUD**
  - Renforcement des capacités Techniques des PME et Appui à la certification de leurs produits.

31



### III.2 Programmes, Projets et Initiatives du MINPMEESA en Collaboration avec le secteur privé et certaines institutions parapubliques en faveur des PME locales

- Convention en cours avec le GECAM dans la mutualisation des initiatives en faveur du développement des PME locales;
- Convention avec le PAK sur le soutien aux PME qui opèrent dans la zone industrialo portuaire de Kribi;
- Convention avec BLUPASS dans le cadre de l'affacturage;
- Appui spécifique de la SONARA et de l'UNESCO dans l'acquisition des équipements de production.

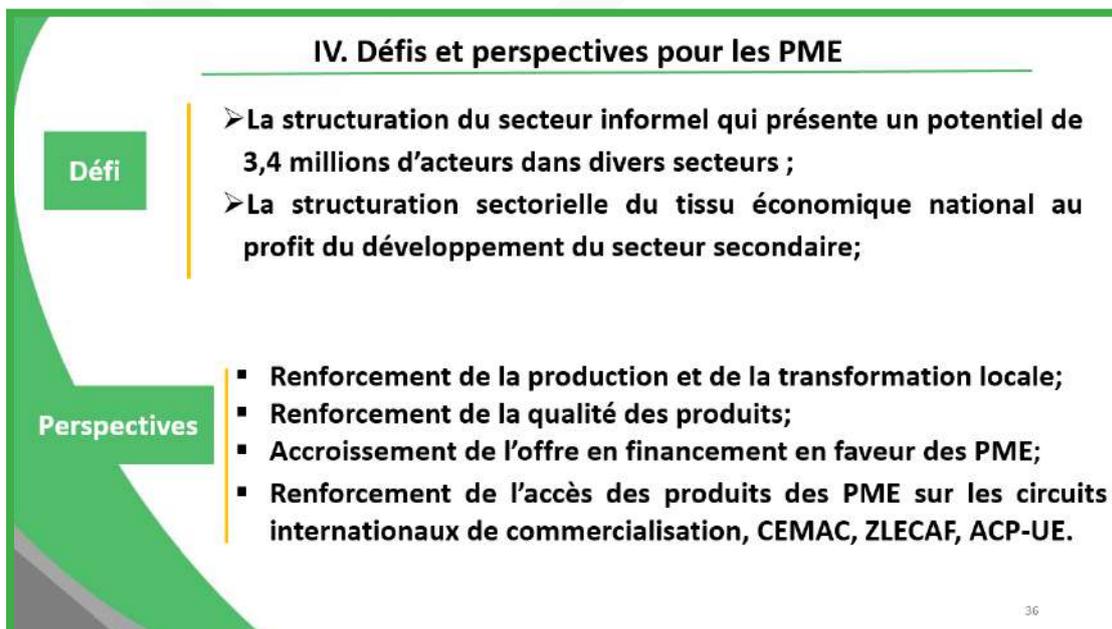
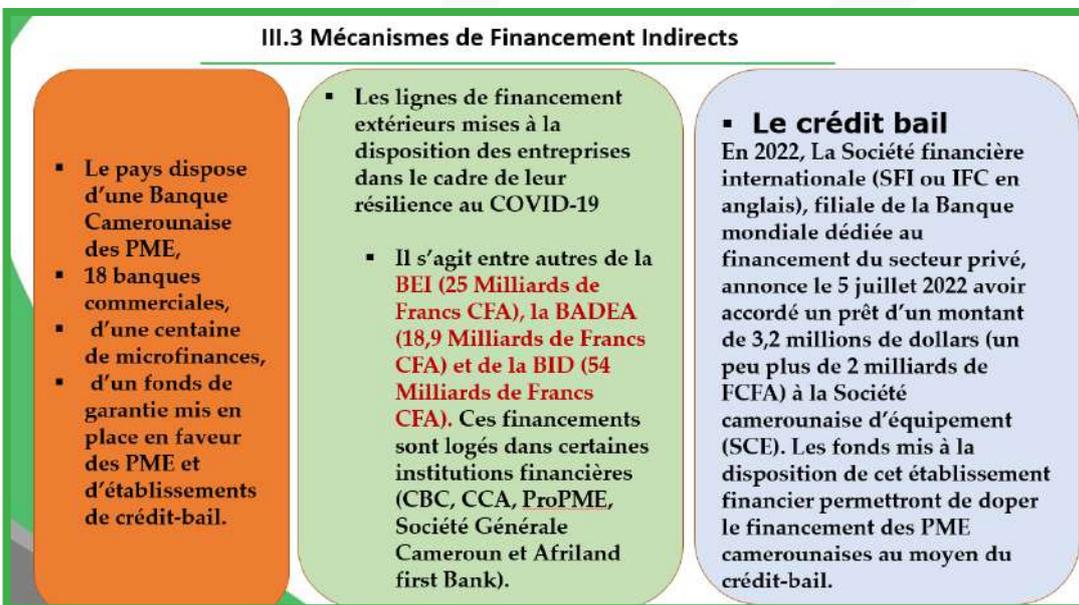
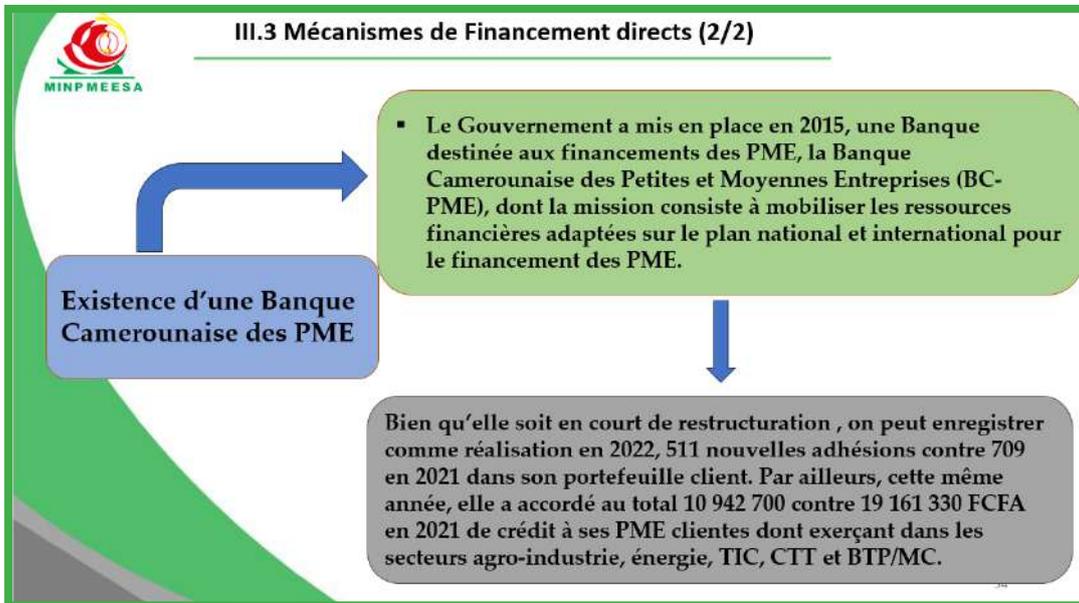
32



### III.3 Mécanismes de Financement Directs (1/2)

- L'appui du MINPMEESA aux structures d'incubation publiques localisées dans les universités d'Etat et grandes écoles à hauteur de **1 824 537 000 FCFA** pour financer les équipements, la formation des incubateurs et le fonds d'amorçage des incubés;
- Plus de 17 structures d'incubation d'entreprises publiques ont déjà reçu ces subventions depuis 2016 pour un montant individuel allant de 50 à 150 millions de FCFA;
- Appuis directs aux TPE périurbaines et rurales/ transferts aux CTD. On dénombre en moyenne plus de 130 microprojets financés par le MINPMEESA à hauteur de **700 millions par an**;
- la Pépinière Nationale Pilote d'Edéa bénéficie de l'appui financier du MINPMEESA pour son fonctionnement et son investissement plusieurs cohortes ont déjà bénéficié d'un appui en fonds d'amorçage d'une moyenne de **12 incubés** par an pour un montant total annuel chiffré à **100 millions de FCFA**.

33



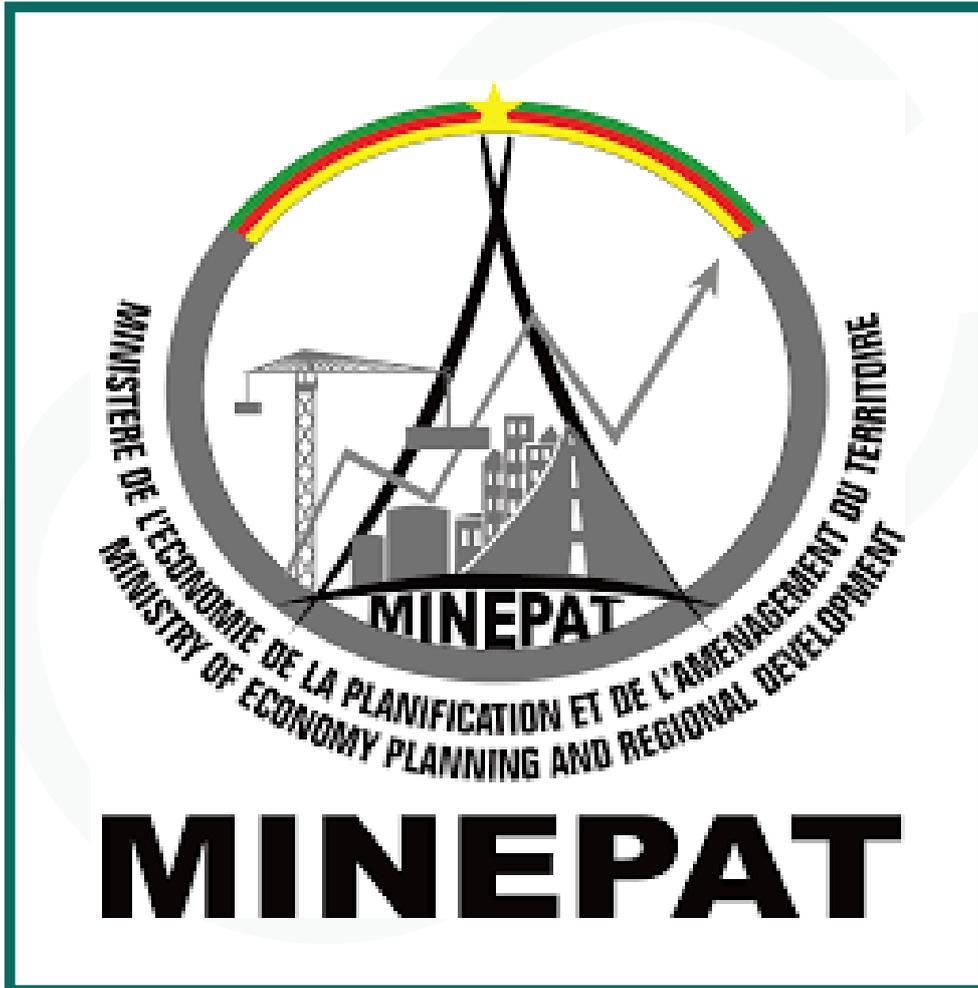


**MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION**

**Forum de la PME du GECAM**

**Thème : « Développer des synergies entre les Acteurs  
pour accroître les performances des PME au Cameroun »**

37



1

REPUBLICQUE DU CAMEROUN  
*Paix-Travail-Patrie*

MINISTERE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

FORUM DES PME DU GECAM

**LES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT DES  
PME PAR LE MINEPAT**

**OLOMO ATEKE ENGELBERT,**  
*Chef de Cellule de la Politique Economique/MINEPAT*

Siège du GECAM à Douala, 11 octobre 2024

2

## PLAN DE L'EXPOSE

1. Grandes orientations de la SND30
2. Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé
3. Recommandations et perspectives

3

### 1. Grandes orientations de SND30

## A. Orientations fondamentales (03)

- Mix entre import/substitution et promotion des exportations

- **Etat stratégique et pragmatique.** L'Etat mettra en place des facilités pour l'émergence d'un secteur privé comme principal moteur de la croissance économique et réalisera des interventions ciblées dans les secteurs/filières hautement stratégiques, notamment via le levier de la commande publique
- **Articulation entre planification indicative et planification impérative** (c'est une combinaison entre le format assez contraignant de la planification quinquennale et celui indicatif de la planification stratégique)

4

### 1. Grandes orientations de SND30 (suite)

## B. Objectifs de la SND30

**La SND30 ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales, afin de favoriser un développement endogène, inclusif tout en préservant les chances des générations futures.**

- Mettre en place les conditions favorables à la croissance économique et l'accumulation de la richesse nationale et veiller à obtenir les modifications structurelles indispensables pour l'industrialisation du pays (ODD 8, 9 11 et 12);
- Améliorer les conditions de vie des populations et leur accès aux services sociaux de base en assurant une réduction significative de la pauvreté et du sous-emploi (ODD 1 à 7 et ODD 10);
- Renforcer les mesures d'adaptation et d'atténuation des effets des changements climatiques et la gestion environnementale (ODD 13, 14 et 15 avec leurs cibles contextualisées);
- Améliorer la gouvernance pour renforcer la performance de l'action publique en vue de l'atteinte des objectifs de développement (ODD 16 et 17).

5

1. Grandes orientations de  
SND30 (suite)

C. Considérations clés de la SND30 (07)  
(suite)

- Porter la part des ressources transférées aux Collectivités Territoriales décentralisées (CTD) à au moins 15% des recettes de l'Etat en augmentant notamment les transferts des opérations d'investissements et en accélérant la mise en place de la fonction publique locale;
- 
- Porter à au moins 60% la part de la commande publique en biens et services, adressée aux entreprises et industries locales, y compris pour les forces de défense et de sécurité;
  - Achever tous les projets en cours et finaliser toutes les modalités de mise en service complète des infrastructures issues des grands projets de première génération à travers la réalisation de leurs projets connexes, pour leur permettre de produire les effets économiques attendus;
  - Privilégier dans la réalisation des grands projets, les approches en **Projet-Finance et Partenariat Public-Privé (PPP)**, qui permettront d'impliquer adéquatement le secteur privé et de mobiliser de manière efficiente les ressources d'investissement;

6

1. Grandes orientations de  
SND30 (suite)

C. Considérations clés de la SND30 (07)  
(suite et fin)

- Finaliser la réforme foncière afin de faciliter la disponibilité effective de la ressource foncière aux investisseurs, aux exploitants agricoles, aux promoteurs immobiliers, aux programmes de construction des infrastructures de transport, etc.;
- 
- Promouvoir l'émergence et le soutien des champions nationaux dans les secteurs moteurs de la transformation structurelle de l'économie, à travers notamment la mise en place et l'opérationnalisation des zones économiques et une plus grande fluidité dans la mise en place des incitations au développement des entreprises;
  - Donner la priorité à la maintenance des équipements et infrastructures existants pour garantir leur pérennité et leur fonctionnalité. Ceci permettra de consolider les acquis et de renforcer la cohérence de la programmation.

7

1. Grandes orientations de SND30 (suite)

D. Piliers et principales réformes de la SND30 (04)

- La transformation structurelle de l'économie ;
- Le développement du capital humain et du bien-être;
- La promotion de l'emploi et de l'insertion économique;
- La gouvernance, décentralisation et gestion stratégique de l'Etat

8

1. Grandes orientations de SND30 (suite et fin)

E. Financement de la SND30

La stratégie de financement de la SND30, au regard de l'existant, qui devrait garantir son opérationnalisation, tout en évitant un surendettement, ses grands investissements pourraient s'adosser sur plusieurs leviers ou ressources rappelées dans la SND30, que sont notamment :

- les ressources budgétaires via la politique fiscale ;
- **les ressources du marché financier** ;
- les ressources de la coopération bilatérale et multilatérale ;
- les ressources propres du secteur privé ;
- les Partenariats Public-Privé (PPP) ;
- la mobilisation de l'épargne nationale ;
- les transferts de fonds de la diaspora.
  
- Pour le **financement des grands projets d'investissements**, le Gouvernement entend maintenir à **au moins 30%** de son budget dans lesdits investissements, afin de (i) mobiliser l'épargne nationale à travers le marché financier, (ii) l'amélioration de l'inclusion financière à travers la mise en œuvre de la **Stratégie nationale de la finance inclusive** ;
- Les apports des partenaires au développement à la lumière de la **déclaration de Paris et la diversification du portefeuille de partenariats**;
- Le **renforcement du recours aux modèles Project-Fiance et aux Partenariats Public-Privé (PPP)**, qui sont des approches privilégiées dans le cadre de la réalisation des **projets structurants**

9

## 1. Contexte et principaux constats (suite)

La SND30 est à sa 5<sup>e</sup> année de mise en œuvre, avec les taux de croissance du PIB de 0,3% en 2020; 3,6% en 2021; 4% en 2022 et 3,3% en 2023. **En perspectives, il devrait se situer autour de 4,1% en 2024 et de 4,2% en moyenne sur la période 2025-2026**

Contexte d'accélération du processus de décentralisation...

La croissance galopante de la population Camerounaise, jeune en majorité (>50%)

- ❑ Le **Recensement Général des Entreprises (INS, 2009), a identifié 93 969 entreprises et établissements** dont 35,1% à Douala 23,9% à Yaoundé.
- ❑ Le deuxième Recensement Général des Entreprises (RGE-2) a permis d'identifier et de localiser **209 482 unités économiques en activité et exerçant dans un local professionnel fixe, réparties en 203 419 entreprises siège et 6 063 établissements.**
- ❑ Le Gouvernement a tablé sur une **croissance économique soutenue de 4,5% à 8,1% en moyenne entre 2020 et 2030**, pour ramener le **taux de pauvreté de 37,5% en 2014 à moins de 25% en 2030;**

10

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé

### A. Centre Technique Agroalimentaire du Cameroun (CTA-CAM-GIE)

Adresse de l'unité de gestion	Téléphone : (237) 242 079 991 / 677 742 906 ; B.P. 2783 Douala; Email : <a href="mailto:info@cta-cameroun.org">info@cta-cameroun.org</a> ; Site web : <a href="http://www.cta-cameroun.org">www.cta-cameroun.org</a> ; Localisation (Siege) : Douala (BaliBoulevard de la Liberté, Immeuble SCI CEDAM)
Ministère/Organisation de rattachement	MINEPAT
Durée de l'instrument	Date de début : 14/07/2017 ; Date de fin (previsionnelle) : Permanent
Cible de l'information (TPE, PME, GE)	- Entreprises (TPE, PME et GE) du secteur agroalimentaire ; - Personnel des entreprises du secteur agroalimentaire.
Domaines/secteurs d'intervention	Secteur Agroalimentaire du Cameroun. Plus précisément les filières des oléagineux, cacaoCafé, sucre, thé, fruits et Légumes ; filière Boissons et lait ; filières des amylacés ; filière de la farine ; filière poisson et viande.
Formes d'intervention	- Assistance technique à la mise à niveau des fonctions techniques et opérationnelles des entreprises agroalimentaires (amélioration de la qualité des produits, optimisation des processus de fabrication, modernisation des procédés technologiques, accompagnement à la certification, adoption des normes et bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication) ; - Développement des analyses et essais de laboratoires sur les produits de la filière ; - Développement de la vieille technologique et la diffusion de l'innovation ; - Formation des acteurs (ISO 22000 V2018, enjeux et exigences de la loi portant loi-cadre sur la sécurité sanitaire des aliments au Cameroun, mise en place d'un système HACCP, etc.) - Propositions au Gouvernement des reformes permettant d'améliorer l'efficacité du secteur
Critères d'éligibilité à l'instrument	- Etre une entreprise du secteur de l'agroalimentaire, de droit Camerounais ; - Avoir une existence légale ; - Disposer d'un dossier fiscal à jour ; - Produire les DSF des deux derniers exercices au moins ; - Exprimer la volonté de bénéficier de l'accompagnement du Centre ; - Pour les membres du CTA, les droits d'adhésion s'élèvent à 1,5millions, avec la possibilité de payer en plusieurs tranches. Les cotisations annuelles varient suivant le type de membre, soit 2 millions FCFA, 3 millions FCFA, 4 millions FCFA et 5 millions FCFA respectivement pour les membres Silver, Gold, Platinum et Diamant. Suivant le type de membre, on bénéficie des remises de 10% à 20% sur les prestations d'analyse et essai, et sur les formations ou accompagnements à l'un des référentiels BPF, PBH et HACCP. -Les non membres peuvent bénéficier des prestations du CTA-CAM sans réductions. -- Les non membres peuvent bénéficier des prestations du CTA-CAM sans réductions.

11

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### A. Centre Technique Agroalimentaire du Cameroun (CTA-CAM-GIE)

Critères de sélection à l'instrument	Toutes les entreprises respectant les critères d'éligibilité
Composition du dossier de demande	Lettre au Directeur du CTA
Conditions financières (le cas échéant) :	Apport financier du bénéficiaire ; Financement octroyé par l'instrument
Modalités de mise en vigueur de l'accompagnement après sélection	Immédiat
Instruments partenaires et description de la forme de collaboration	- BMN, ANOR : appui technique - UE (via DACC) : appui financier
Autres informations sur l'instrument	<b>L'objectif global</b> de l'instrument est d'améliorer la qualité des produits agroalimentaires, la compétitivité des entreprises agroalimentaires du Cameroun ; d'améliorer le solde de la balance de paiement et renforcer les capacités des acteurs. <b>Les résultats attendus</b> de l'instrument sont : - 40 entreprises agroalimentaires accompagnées par an ; - 200 acteurs formés par an ; - 40 entreprises agroalimentaires mises à niveau par an ; - 5000 analyses réalisées au Cameroun ; - Amélioration de la qualité du contrôle des produits importés. <b>La zone d'intervention</b> de l'instrument est sur tout le Territoire national.

12

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### B. Programme Agropoles

Adresse de l'unité de gestion	Téléphone : (237) 243 597 000 ; Email : <a href="mailto:contact@programme-agropoles.cm">contact@programme-agropoles.cm</a> ; Site web : <a href="http://www.programme-agropoles.cm">www.programme-agropoles.cm</a> ; Localisation (Siege) : Yaoundé (derrière BICEC Omnisport, 2ème entrée ; Place St Josué N° 28, rue 1577, Nfandena, Yaoundé V)
Ministère/Organisation de rattachement	MINEPAT
Durée de l'instrument	Date de début : 06/08/2012 ; Date de fin (previsionnelle) : 31/12/2025
Cible de l'information (TPE, PME, GE)	TPE, PME et GE du secteur rural
Domaines/secteurs d'intervention	Agriculture, Elevage, Agro-alimentaire, Foresterie, Commerce,
Formes d'intervention	- Productions végétales, forestières, animales et halieutiques ; - Transformation et commercialisation ; - Appui à la formulation, au financement et à la gestion durable des projets d'agropoles porteurs de croissance ; - Pourvoyeurs d'emploi et de sécurité alimentaires aux populations Camerounaises ; - Appui de L'Etat en matière des infrastructures sociocommunautaires (100% de financement par l'Etat) et les investissements directs d'accroissement des capacités des entreprises (30 à 50% de l'investissement) ; - En contrepartie, l'Etat sollicitera de l'entreprise un encadrement de la production, de la transformation et de la commercialisation des petits entrepreneurs riverains. L'entreprise de grande ou moyenne importance sera également l'interface entre le projet et toutes les parties prenantes ; - Elaboration de manière concertée, des cahiers de charges et les conventions de partenariat avec les départements, les institutions publiques et privées, les prestations de services dans le cadre de la mise en œuvre du programme ; - Evaluation technique, financière et comptable des activités des prestations de services et des projets d'agropoles bénéficiaires des appuis de l'Etat.
Critères d'éligibilité à l'instrument	- Existence d'un bassin de production pour la filière envisagée et disponibilité des terres pour la création ou l'extension de la filière concernée ; - Disponibilité d'au moins un porteur de projet de moyenne ou grande importance et présence des porteurs de projets satellites de dimension plus réduites ; - Existence des structures d'approvisionnement, disponibilité des intrants ; - Disponibilité des institutions de financement de projets agricoles ; - Disponibilité des structures d'encadrement techniques ;

13

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite et fin)

### B. Programme Agropoles (suite et fin)

Critères de sélection à l'instrument	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etape 1 : identification de l'idée de projet ;</li> <li>- Etape 2 : pré-validation de l'idée de projet</li> <li>- Etape 3 : formulation et finalisation du document de projet ;</li> <li>- Etape 4 : pré-validation du document au niveau régional</li> <li>- Etape 5 : pré-validation du document au niveau ministériel</li> <li>- Etape 6 : pré-validation du document au niveau central</li> <li>- Etape 7 : validation du document du CNOP</li> </ul>
Composition du dossier de demande	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande au responsable du Programme ;</li> <li>- Document de projet</li> </ul>
Conditions financières (le cas échéant) :	Apport financier du bénéficiaire ; Financement octroyé par l'instrument
Modalités de mise en vigueur de l'accompagnement après sélection	Signature du cahier de charges
Autres informations sur l'instrument	<p><b>L'objectif du programme</b> est de promouvoir l'agriculture de seconde génération, c'est à dire des exploitations modernes de production, de transformation et de commercialisation des productions végétales, animales, halieutiques et forestières.</p> <p><b>Les résultats attendus</b> sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Constituer des entreprises performantes dont au moins 50% de la production sera transformée surplace à l'horizon 2035 ;</li> <li>- Entraîner une meilleure redistribution des revenus et en conséquence contribuer substantiellement à la diminution de la pauvreté ;</li> <li>- Engager le pays dans une voie de croissance soutenue afin de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.</li> </ul> <p><b>La zone d'intervention</b> est sur tout le territoire national.</p>

14

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### C. Programme Intégré de Valorisation et Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI)

Adresse de l'unité de gestion	Agence de Promotion des PME (APME). Tel : (237) 222 219 296 ; Email : contact@apme.cm ; Site Web : www.apme.cm ; Siege : Yaoundé Cellule d'exécution du Programme d'appui à la SNFI. Siege : Yaoundé (montée Ane rouge) ; DGEPIP/MINEPAT. Email : c4tranfagri@yahoo.com ; siege : Yaoundé
Ministère/Organisation de rattachement	MINPMEESA, MINFI, MINEFOP, MINEPAT
Durée de l'instrument	Date de début : 28/06/2018 ; Date de fin (previsionnelle) : 01/06/2024
Cible de l'information (TPE, PME, GE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>-TPE, PME, GIC, Coopératives, les OP, SAE du secteur de la transformation des produits agricoles et agroalimentaires ;</li> <li>- Collectivités Territoriales décentralisées ;</li> <li>- Conseil national du crédit, ANEMCAM, EMF.</li> </ul>
Domaines/secteurs d'intervention	- Agriculture et Agro-alimentaire ; - Formation professionnelle ; - Finance inclusive.
Formes d'intervention	<p><b>Offre des services non financiers aux entreprises</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Labellisation/certification visant les prestataires de structures d'appui aux entreprises (SAE), les organisations professionnelles des PME, les organisations de producteurs des filières agricoles, les incubateurs et les centres de destin agréé (CGA)</li> <li>- Renforcement des capacités des prestataires des SAE et l'appui à la professionnalisation ;</li> <li>- Formalisation des entreprises à travers les CFCE et les CGA ;</li> <li>- Facilitation d'accès aux incitations diverses en faveur des PME et la gestion du guichet unique des incitations à l'investissement (GUI)</li> <li>- Mise en relation des acteurs économiques et des institutions financières ;</li> <li>- Animation économique locale en soutien aux initiatives de développement de l'économie locale (par souci de décentralisation, les deux pôles actuels de développement économique du pays, Yaoundé et Douala ;</li> <li>- Recherche de développement et actions pour enrichir la boîte à outils des SAE et des services aux EMF (appui au développement de nombreux produits financiers et non financiers par ces acteurs) ;</li> <li>- Accroissement de la valeur ajoutée et la rentabilité des AGR et PME ;</li> <li>- Réduction des pertes post récolte ;</li> <li>- Renforcement de la compétitivité des PME (amélioration de la qualité et réduction des coûts) ;</li> </ul>

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### C. Programme Intégré de Valorisation et Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI)

Formes d'intervention (suite)

**Contributions à l'opérationnalisation de la stratégie nationale de finance inclusive (SNFI)**  
- Appuyer les intermédiaires financiers pour le développement des produits et services financés adaptés aux besoins des MPE rurales agroalimentaires ;  
- Appuyer à l'amélioration de la performance sociale, la promotion de l'éducation financière et la sécurisation et au renforcement des capacités du conseil national du crédit et du reporting de l'information financière à travers CASEMF et CREMF.

**Développement d'un dispositif de formation professionnelle durable et adapté aux besoins des entreprises**

- Densification des centres de formation professionnelle avec une gestion publique/privée (en continuité avec les CFM et CFPS)  
- Accompagnement de la mise en place d'un mécanisme de pilotage et financement durable de la formation professionnelle.  
- Offre des services financiers (renforcement des capacités des EMF, éducation financière).

**Appui à la coordination, au suivi-évaluation, et à l'optimisation des appuis aux entreprises du secteur agro-alimentaire**

- Appui à la mise en place d'une plateforme de coordination du Programme ;  
- Réalisation d'une étude sur la situation de référence du secteur agroalimentaire et sur l'impact environnemental et social du programme TRANSFAGRI ;  
- Appui à la mise en place d'un système d'information de collecte, de partage et de diffusion de l'information économique.

Critères d'éligibilité à l'instrument

**PMEA**

- Entreprises existantes répondant à la typologie des PME A ciblées et opérant dans les filières cibles dans le bassin ;  
- Manifester l'intérêt à participer au programme en fournissant des informations vérifiables qui permettent de caractériser le candidat et de la classer dans l'une des deux catégories des PME A visées.

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### C. Programme Intégré de Valorisation et Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI)

Critères d'éligibilité à l'instrument (suite)

**OP**

- OP existantes depuis au moins deux ans comptant au moins 5 PME A éligibles comme membres ;  
- OP ayant des activités visibles de services aux membres (services financiers, services non financiers, production etc.) ;  
- OP pouvant établir une traçabilité sur les subventions et crédits reçus de l'Etat et des donateurs ;  
- manifester l'intérêt à participer au programme en fournissant des informations vérifiables qui permettent de caractériser le candidat et de l'évaluer (rating)

**SAE**

- Avoir un statut légal (entreprise formalisée) et avoir exercé en continue pendant au moins deux ans dans l'un des trois bassins ;  
- Avoir au moins une RH permanente ayant un profil adéquat pour la formalisation ou l'appui conseil aux PME A et OP ;  
- avoir des compétences avérées sur au moins un domaine en rapport avec les besoins d'assistance aux PME A et OP ;  
- Manifester l'intérêt à participer au programme en fournissant des informations vérifiables qui permettent de caractériser le candidat et de l'évaluer (rating).

**EMF**

- EMF ayant une expérience dans la gestion des lignes de crédit (sous forme de subventions) reçues de l'Etat et/ou des donateurs, et pouvant établir une traçabilité de leur utilisation au profit des bénéficiaires ;  
- EMF répondant aux critères standards du secteur de la microfinance et concernant la structure faitière. Son réseau ainsi que ces agences et caisses : la bonne gouvernance, les systèmes de gestion et de contrôles opérationnels, la qualité globale du portefeuille (PAR), la capacité financière, les potentielles ressources longues et leurs emplois, les taux d'intérêt, la gestion des garanties, les compétences des gestionnaires et les intervenants dans la chaîne des décisions des crédits ;  
- Manifester l'intérêt à participer au programme en fournissant des informations vérifiables qui permettent de caractériser le candidat et de l'évaluer (rating)

17

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### C. Programme Intégré de Valorisation et Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI)

Critères de sélection à l'instrument	<p>Principes généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir une existence, être fonctionnelle et motivée ;</li> <li>- Exercer dans le bassin.</li> </ul> <p>Principes de base pour les bénéficiaires</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscription dans un fichier national (PME) ou un registre national (coopératives) ou la liste nationale des EMF agréées (EMF)</li> <li>- Etre implanté ou en cours d'implantation dans le bassin de production (principe de l'encrage dans le terroir)</li> </ul> <p>Critères spécifiques pour les bénéficiaires indirects</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-PME/OP : faire une demande sur le format exigé</li> <li>- Coopératives/GIC/OP : faire une demande sur le format exigé</li> <li>- EMF : faire une demande sur le format exigé</li> </ul> <p>Critères spécifiques pour les bénéficiaires indirects</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants individuels : être certifié et venir avec la demande d'un bénéficiaire indirect ;</li> <li>- Cabinets : être certifié et venir avec la demande d'un bénéficiaire indirect</li> <li>- Centres de formation : être certifié et venir avec la demande d'un bénéficiaire indirect</li> </ul>
Composition du dossier de demande	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une demande d'accès au cheque service (model fiche standard à récupérer auprès de l'Antenne) ;</li> <li>- Une fiche de représentation de l'entreprise, la carte de contribuable, le RCCM, le plan de localisation, le relevé d'identité bancaire (RIB), CNI des dirigeants ;</li> <li>- Fiche de présentation de la coopératives/OP, le registre des coopératives ou envoies d'arrimage avec le droit OHADA.</li> </ul>
Délais d'instruction du dossier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- De la demande à la cartographie : 1 semaine ;</li> <li>- Cartographie- validation par le comité du DIFASE : 3 semaines.</li> </ul>
Conditions financières (le cas échéant) :	Apport financier du bénéficiaire
Conditions financières (le cas échéant) : Financement octroyé par l'instrument	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plancher d'intervention, monnaie, taux d'intérêt, durée de prêt, commissions ;</li> <li>- le chèque service formations ( c'est un titre de paiement d'une prestation au prix de marché à coûts partagés, émis et liquidé à l'issue d'un processus transparent impliquant un demandeur/bénéficiaire, un offreur/prestataire de services et un tiers payant (subvention).</li> </ul>

18

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### C. Programme Intégré de Valorisation et Transformation des Produits Agricoles et Agroalimentaires (TRANSFAGRI) (suite et fin )

Modalités de mise en vigueur de l'accompagnement après sélection	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Paiement de 10% de la part de l'entreprise auprès de la banque partenaire ;</li> <li>- Choix du consultant par le PME/A bénéficiaire parmi les consultants agréés par l'agence ;</li> <li>- Signature d'un contrat tripartite (entreprise-PME-APME) ;</li> <li>- Début de formation en fonction du domaine choisi (management, marketing, techniques de transformations, emballage et packaging, démarche qualité etc.).</li> </ul>
Instruments partenaires et description de la forme de collaboration	<p>CTA, BMN</p> <p>AFD : appui financier à travers le 3e C2D</p>
Autres informations sur l'instrument	<p><b>L'objectif du programme</b> est de dynamiser les secteurs agricoles et agroalimentaire grâce au développement et à la pérennisation d'un écosystème de services au bénéfice des acteurs économiques locaux.</p> <p><b>Les effets/impacts attendus</b> sont de développer significativement le milieu rural grâce à l'évolution des modes de consommation et la forte demande en produits transformés localement.</p> <p><b>La zone d'intervention</b> est sur tout le territoire national.</p>

19

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### D. Promotion des Champions Nationaux

Adresse de l'unité de gestion	Téléphone: (237) 222 233 592; Localisation (Siege) : Yaoundé (DGEPIP/ MINEPAT)
Ministère/Organisation de rattachement	MINEPAT
Durée de l'instrument	Date de début : 2017 ; Date de fin (previsionnelle) : Permanent
Cible de l'information	Entreprises (TPE, PME et GE)
Domaines/secteurs d'intervention	Tous les domaines. Toutefois, une priorité est mise en cohérence avec le Plan Directeur d'Industrialisation. Il s'agit de : filière agro-industrie, bois, coton-textile-confection, cacao-café, TIC, transport aérien, banque-finance, tourisme et santé.
Formes d'intervention	Un Champion National (CN) est une entreprise camerounaise, leader dans son secteur d'activité, capable d'avoir un déploiement international, qui est innovante, et dont l'objectif de développement est en cohérence avec la politique mise en oeuvre au niveau national. La promotion des CN est donc un mécanisme d'identification et d'appui à l'émergence des CN. Les interventions de l'Etat sont multiformes, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui d'ordre institutionnel ;</li> <li>- Appui financier à travers la prise de participation ;</li> <li>- Appui à la mise à niveau ;</li> <li>- Appui direct ponctuel pour le financement du haut de bilan ;</li> <li>- Lettres de confort pour crédibiliser ces entreprises ;</li> <li>- Octroi de régime préférentiel à la commande publique ;</li> <li>- octroi des subventions d'équilibre ponctuelles pour l'achat des intrants locaux.</li> </ul>
Critères d'éligibilité à l'instrument	

20

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### D. Promotion des Champions Nationaux (suite et fin)

Critères de sélection à l'instrument	Evaluation multicritères à travers les effets et impacts suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du déficit de la balance commerciale ;</li> <li>- Potentiel de transformation des produits locaux ;</li> <li>- Expositions aux APE ;</li> <li>- Expositions à la contrebande et la fraude ;</li> <li>- Caractère innovant ;</li> <li>- Effet d'entraînement sur les entreprises de la même filière ou sur d'autres entreprises ;</li> <li>- Evolution dans un secteur où le Cameroun dispose d'un avantage comparatif ;</li> <li>- Contribution potentielle au PIB.</li> </ul>
Composition du dossier de demande	Saisine du MINEPAT accompagnée du document de projet
Délais d'instruction du dossier	Suivant le niveau de maturation du projet
Conditions financières (le cas échéant) :	Apport financier du bénéficiaire ; Financement octroyé par l'instrument
Modalités de mise en vigueur de l'accompagnement après sélection	Signature d'un cahier de charge
Instruments partenaires et description de la forme de collaboration	BMN, CTA

21

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### E. Dispositif d'Appui à la Compétitivité du Cameroun (DACC)

Adresse de l'unité de gestion	Téléphone: (237) ; Localisation (Siege) : Douala
Ministère/Organisation de rattachement	MINEPAT
Durée de l'instrument	Date de début 25 juillet 2018 (date de signature de la convention de financement) ; Date de fin (previsionnelle) : 2023
Cible de l'information	Entreprises (TPE, PME et GE)
Domaines/secteurs d'intervention	Tous les domaines. Toutefois, une priorité est mise en cohérence avec le Plan Directeur d'Industrialisation. Il s'agit de : filière agro-industrie, bois, coton-textile-confection, cacao-café, TIC, transport aérien, banque-finance, tourisme et santé.
Formes d'intervention	<p><b>Appui aux entreprises et aux organisations intermédiaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuis techniques directs aux entreprises pour améliorer leurs business plans, leurs outils de production/management (y inclus approche « verte ») et leur capacité de recherche et d'obtention de financement (y inclus dans le contexte du Plan d'Investissement Extérieure) ;</li> <li>- Appuis techniques aux organisations intermédiaires pour améliorer leurs offres de services auprès des entreprises et renforcer leurs capacités de dialogue avec les pouvoirs publics ;</li> <li>- Appui technique à l'organisation du secteur privé par branche professionnelle et par filière afin de développer des chaînes de valeur ;</li> <li>- Etude de faisabilité des fonds de l'innovation/mécanisme de financement ;</li> <li>- Appui spécifique pour la création de clusters, start-ups et de pépinières d'entreprises.</li> </ul> <p><b>Amélioration du climat des affaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui technique à la préparation et à la mise en œuvre du dialogue public/privé dans le cadre du <u>Cameroun Business Forum</u> et au suivi des recommandations adoptées ;</li> <li>- Conduite d'études techniques sur différents domaines pour améliorer le climat des affaires ;</li> <li>- Création d'un « livre blanc » du secteur privé pour fédérer les opérateurs privés par filière ;</li> <li>- Appui technique au développement de l'informatisation des procédures administratives ;</li> <li>- Extension de l'enregistrement en ligne des entreprises sur d'autres sites (3 régions).</li> </ul> <p>Normalisation et efficacité énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la normalisation ;</li> <li>- Appui technique à la préparation des décrets d'application de la loi cadre sur la qualité ;</li> <li>- Appui à la mise en œuvre du plan d'action dans le secteur de l'électricité ;</li> <li>- Audits énergétiques et appuis directs aux entreprises pour l'optimisation de la consommation énergétique et améliorer leur compétitivité ;</li> <li>- Appui aux entreprises pour préparer des projets qui peuvent bénéficier d'un financement type garanties du plan d'investissement extérieur (fenêtre 1).</li> </ul>

22

## 2.Principaux instruments spécifiques au MINEPAT d'appui au secteur privé (suite)

### E. Dispositif d'Appui à la Compétitivité du Cameroun (DACC) (suite et fin)

Critères de sélection à l'instrument	
Composition du dossier de demande	Saisine du <u>Dispositif</u> accompagnée du document de projet
Délais d'instruction du dossier	Suivant le niveau de maturation du projet
Conditions financières (le cas échéant) :	Apport financier du bénéficiaire ; Financement octroyé par l'instrument
Modalités de mise en vigueur de l'accompagnement après sélection	Signature d'un cahier de charge
Instruments partenaires et description de la forme de collaboration	BMN, CTA

23



## 2. L'ACCOMPAGNEMENT MIXTE



**• D'autres programmes d'accompagnement sont spécialisés à la fois dans l'accompagnement financier et non financier...**

Octobre 2019

<p style="font-size: 24px; font-weight: bold;">F.</p> <div style="text-align: center;">  <p><b>OSSP-CMR</b> OPÉRATION DE SOUTIEN AU SECTEUR PRIVE CAMEROUNAIS</p> <p>2023-2026</p> </div>	<p><b>objectif</b></p> <p>Renforcer la résilience des entreprises pour bâtir une croissance forte et plus inclusive</p>
<p>Zones d'intervention</p>	<p>Littoral, Centre, Ouest et régions économiques sinistrés (Nord-Ouest, Sud-Ouest et Extrême-Nord)</p>
<p>Bénéficiaires</p>	<p>TPE, PE, ME et Start-ups du numérique</p>
<p>Types d'accompagnement</p>	<p>Renforcement des capacités techniques et managériales, aide à la conquête des marchés, appui à l'acquisition des intrants et des équipements, prêts à taux bonifiés et subventions</p>
<p>Coût global</p>	<p>USD 21 000 000 (environ FCFA 12 milliards)</p>

24



## 2. L'ACCOMPAGNEMENT MIXTE



**G.**

[Redacted]

<p>Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les Territoire Ruraux du Cameroun (SECAL)</p> <p>2024-2026</p>	<p><b>objectif</b></p> <p>Contribuer durablement à la croissance la création d'emplois, à la croissance inclusive et à la sécurité alimentaire à travers l'amélioration de l'écosystème des entreprises rurales</p>
<p>Zones d'intervention</p>	<p>Cinq bassins de production du Cameroun, notamment la <u>Lékié</u> dans le Centre, le <u>Moungo</u> dans le Littoral, la <u>Mifi</u> à l'Ouest, la <u>Bénoué</u> dans le Nord et le <u>Mayo Kani</u> dans l'Extrême-Nord.</p>
<p>Bénéficiaires</p>	<p>Entreprises et structures de production rurales</p>
<p>Types d'accompagnement</p>	<p>Renforcement des capacités techniques et managériales, appui à l'acquisition des équipements, prêts d'honneur</p>
<p>Coût global</p>	<p>10 milliards</p>

**NB:** Capitalise et met en relation le Programme de Consolidation et de Pérennisation du dispositif de conseil agropastoral (**PCP-ACEFA**); le Programme d'Appui à la Rénovation et au Développement de la formation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture de l'élevage et des pêches (**PCP-AFOP**); le Programme Intégré de Valorisation et de transformation des produits agricoles et agroalimentaires (**TRANSFAGRI/APME**)

25

2. L'ACCOMPAGNEMENT MIXTE		
 H. Programme Économique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural au Cameroun <b>(Agropoles)</b>	objectif	Appuyer et suivre l'exécution des stratégies nationales de développement de l'agriculture de seconde génération pour inverser l'accroissement du gap entre la production et la demande des denrées alimentaires, assurer la sécurité alimentaire, approvisionner les industries et doper les exportations par la promotion des entreprises agro-sylvio-pastorales de moyenne et grande importance sur l'étendue du territoire
	Zones d'intervention	Tout le pays
	Bénéficiaires	Des entités formelles (Confédérations, fédérations, unions, GIE, SARL) Avoir un savoir-faire ou une expérience confirmée dans le domaine de l'activité envisagée. Avoir un projet viable qui met en évidence la rentabilité, le niveau de la valeur ajoutée de l'activité, les emplois à créer, les infrastructures sociales, économiques et communautaires à mettre en place. Mobiliser sa contribution personnelle.
	Types d'accompagnement	Pour les intrants, les pourcentages d'interventions sont plafonnés à 25% pour l'Etat et à 75% pour les agropoleurs (bénéficiaires), tandis que pour les infrastructures d'accroissement de capacité de production, ces pourcentages sont de 35% au plus pour l'Etat et le reste par les porteurs de projet. Les appuis indirects quant à eux sont des subventions sous forme d'infrastructures sociales communautaires (aménagement des routes, adduction d'eau, électrification rurale et renforcement des capacités) financés à 100% par l'Etat. Toutefois, elle a mentionné que l'ensemble des subventions tant en appuis directs qu'indirects sont plafonnées à 40% du coût global du projet.
	Coût global	NA

26

2. L'ACCOMPAGNEMENT MIXTE		
Et bien d'autres encore:		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme Economique d'Aménagement du Territoire pour la Promotion des Entreprises de Moyenne et Grande Importance dans le Secteur Rural au Cameroun <b>(Agropoles)</b></li> <li>• Projet d'urgence de lutte contre la crise alimentaire <b>(Pulca)</b></li> <li>• Projet Filets Sociaux Adaptatifs et d'Inclusion Economique <b>(Pfs-AIE)</b></li> <li>• Etc.</li> </ul>		

### 3. Recommandations et perspectives

- ❑ Mettre en réseau ces différents instruments gouvernementaux d'appui au secteur privé;
  - ❑ Rendre le processus de sélection et d'attribution des appuis **assez transparent** pour tous les instruments gouvernementaux d'appuis au secteur privé;
  - ❑ **Encourager les CTD à la lumière du cadre général de la décentralisation à créer des entreprises dans les secteurs productifs de la SND30**
- 
- ❑ Eduquer les responsables des entreprises bénéficiaires des appuis gouvernementaux au patriotisme, responsabilité et plus d'honnêteté;
  - ❑ Encourager les PME (plus de 90% des entreprises) au regroupement, à l'association, en vue de constituer des garanties et cautionnements nécessaires ;
  - ❑ **Développer des solutions innovantes pour réduire la dépendance du Cameroun vis-à-vis des importations.**
  - ❑ **Vulgariser suffisamment lesdits instruments d'appui au secteur privé à disposition facile.** Les informations suivantes: (i) Intitulé de l'instrument ; (ii) Localisation de l'instrument (structure de rattachement) ; (iii) Personne ressource à contacter : (noms et prénoms, tel, fax, email, etc.) ; (iv) Objectifs/Missions/Buts de l'instrument ; (v) Domaine d'intervention ; (vi) **Cible de l'instrument** ; (vii) **Critères d'éligibilité ou d'accès** ; (viii) **Composition du dossier** ; (ix) **Procédures et mécanisme opératoire de traitement** ; (x) **Période moyenne de traitement du dossier** ; et (xi) **Coût de la procédure.** (**principales administrations concernées**)

MERCI

POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION

Ministère de l'Économie, de la Planification et de  
l'Aménagement du Territoire  
BP : 660 Yaoundé/Tel : (+237) 222 22 09 75  
Site web : [www.minepat.gov.cm](http://www.minepat.gov.cm)  
Email: [sdacl@minepat.gov.cm](mailto:sdacl@minepat.gov.cm)

Ministry of Economy, Planning and Regional  
Development  
PO BOX: 660 Yaoundé/Tel: (+237) 222 22 09 75  
Site web: [www.minepat.gov.cm](http://www.minepat.gov.cm)  
Email: [sdacl@minepat.gov.cm](mailto:sdacl@minepat.gov.cm)





REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
MINISTERE DES MARCHES PUBLICS  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

-----  
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

-----  
MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS  
-----

FORUM DES PME DU GECAM DU 11 OCTOBRE 2024 SUR

LE THEME :

« DEVELOPPER DES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS POUR ACCROITRE  
LES PERFORMANCES DES PME AU CAMEROUN »

**COMMUNICATION DU MINISTERE DES MARCHES PUBLICS  
SUR LES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES ET LES ACTIONS  
OPERATIONNELLES EN FAVEUR DES PME DANS LE DOMAINE  
DES MARCHES PUBLICS**

Présentée par :

**M. PALDOU Christophe**

**Directeur Général des Marchés des Infrastructures**

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers

Monsieur le Président du GECAM

Mesdames et messieurs les responsables des PME du GECAM

Mesdames et Messieurs

**C**'est un grand honneur pour le Ministère des Marchés Publics, dans le cadre du présent forum sur le thème « Développer des Synergies entre les acteurs pour accroître les performances des PME au Cameroun », de faire une présentation sur les programmes du secteur des Marchés publics dédiés aux PME, en vue d'accroître leur performance.

Dans ce cadre, le MINMAP n'ayant pas à proprement parler d'un programme spécifique dédié aux PME, notre présentation va plutôt s'appesantir sur le rappel des « dispositions réglementaires et des actions opérationnelles en faveur des PME nationales dans le domaine des marchés publics ».

Ainsi, notre exposé va être articulée autour des axes ci-après :

- Rappel des dispositions réglementaires des marchés publics en faveur des PME ;
- Rappel des perspectives stratégiques au profit des PME en lien avec la commande publique ;
- Quelques actions implémentées ou en cours en faveur des PME ;
- Les difficultés et suggestions.

#### **A- RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES DES MARCHES PUBLICS EN FAVEUR DES PME**

a) L'exigence de la prise en compte de la participation des PME nationales à la réalisation des projets dès l'étape de leur maturation

Le Code des Marchés publics invite les Maîtres d'Ouvrage à veiller à ce que lors des études préalables de tout projet, le dimensionnement ou l'allotissement du projet tiennent compte des prestations devant être exécutées par les PME nationales d'une part, et d'autre part, celles susceptibles d'être sous-traitées aux entreprises nationales (Art. 55 al. 2).

Au sens du Décret N°2018/4992/PM du 21/06/2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public, l'une des vocations de la maturation des projets est d'atteindre les objectifs fixés par les politiques publiques pour un relèvement substantiel des indicateurs de développement y compris celui des PME.

#### **b) Une discrimination vertueuse de l'accès à la commande publique par le biais des marchés réservés ou de la catégorisation des entreprises**

Nonobstant les dispositions de l'article 2 qui énoncent les principes fondateurs de la commande publique, le Code a prévu la possibilité d'une discrimination positive de l'accès à la commande publique par le biais des marchés réservés ou des consultations exclusivement destinées à des entreprises catégorisées.

En effet, le Code a prévu en son article 70 que certains marchés peuvent être réservés aux artisans, aux PME nationales, etc. Par ailleurs, la faculté est offerte aux Maîtres d'Ouvrage de réserver l'accès de certains marchés de travaux aux entreprises du secteur des bâtiments et des

travaux publics d'une certaine catégorie (Art 53).

Ces dispositions qui consacrent les marchés réservés d'une part et d'autre part la catégorisation constituent un atout d'émulation, d'incitation des entreprises nationales à la compétitivité et à l'excellence, par ricochet à l'émergence des champions nationaux

### c) La préférence nationale

La préférence nationale préconisée par l'article 106 du Code des Marchés Publics est une opportunité d'accroissement de l'accès des PME nationales aux marchés publics. Ce texte dispose que :

« Lors de la passation d'un marché dans le cadre d'une consultation internationale, une marge de préférence est accordée, à offres équivalentes et dans l'ordre de priorité, aux soumissions présentées par :

- a) Une personne physique de nationalité camerounaise ou une personne morale de droit camerounais;
- b) Une entreprise dont le capital est intégralement ou majoritairement détenu par des personnes de nationalité camerounaise;
- c) Une personne physique ou une personne morale justifiant d'une activité économique sur le territoire du Cameroun ;
- d) Un groupement d'entreprises associant des entreprises camerounaises »

**N.B. :** Pour les marchés de travaux et des services quantifiables la marge de préférence nationale est de 10 % tandis que pour les marchés de fournitures, la préférence nationale est applicable si et seulement si la fourniture subit une transformation locale ou régionale d'au moins 15 %

### d) La co-traitance

Les dispositions de l'article 135 relatives à la co-traitance offrent une opportunité aux PME nationales de mutualiser leurs moyens entre

elles ou avec les entreprises étrangères, afin de gagner des marchés d'envergure.

### e) La sous-traitance

La sous-traitance prévue dans les marchés publics est une opportunité de développement des PME et de transfert de technologie.

Quoique laissée au choix des cocontractants, les Maîtres d'ouvrage ont la possibilité de rendre une sous-traitance obligatoire, à condition que le DAO mentionne au préalable, la consistance des prestations devant être sous-traitées (art. 132.1). Le cas échéant, les prestations objet de sous-traitance doivent prioritairement être accordées aux Petites et Moyennes Entreprises nationales dont 51% au moins du capital est détenu par les nationaux, et en cas d'insuffisance ou de carence, aux PME et Grandes Entreprises dont 33% au moins du capital est détenu par les nationaux (art. 132.2).

Il faut noter pour le déplorer, les Maîtres d'Ouvrage ne font pas suffisamment usage de ce dispositif réglementaire de sous-traitance. Dans la plupart des cas, elle est laissée à l'initiative des cocontractants.

### f) Le confortement du droit de recours

Les candidats à la commande publique (opérateurs économiques, lorsqu'ils se sentent lésés aux différentes étapes de la procédure de passation des Marchés Publics, ont la possibilité d'introduire des recours auprès du Comité chargé d'examen des Recours (CER) placé auprès de l'Organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics (art 49).

L'indépendance de ce comité de par sa composition tripartite et paritaire est un élément qui garantit la sécurité juridique des soumissionnaires des appels d'offres.

### **g) La possibilité de dispenser les PME de l'obligation de fournir des cautionnements en cas de lettres-commandes**

Les titulaires des lettres-commandes qui sont généralement des Très petites et petites entreprises, peuvent être dispensés de l'obligation de fournir les cautionnements définitifs ou de bonne exécution dans le cadre de l'exécution de leurs marchés (art.140.2).

Par ailleurs, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire, à la place du cautionnement, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur (art 140.3).

### **h) Le délai supplémentaire de 48h accordé aux soumissionnaires pour la régularisation des pièces administratives non-conformes ou absentes**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce administrative lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question (exception faite de la caution de soumission).

### **i) La prise en compte pour les PME nouvellement créées, sans références, des celles des promoteurs ou des responsables techniques**

Dans le cadre de la passation des marchés relevant du seuil des lettres-commandes, les références du promoteur ou d'un responsable technique d'une Petite et Moyenne Entreprise nationale nouvellement constituée, peuvent se substituer à celles de la personne morale lorsque celle-ci ne dispose pas encore du nombre d'années d'expérience ou des références requises, pourvu que ce soit expressément précisé par le dossier de consultation (art. 97).

### **j) La dématérialisation des marchés publics**

La dématérialisation des procédures des marchés publics, consacrée par le Code des Marchés publics en son article 122 est un atout important pour la performance du secteur privé dans la mesure où elle favorise de gain de temps, l'économie des dépenses liées à la paperasse et à la bureaucratie ainsi que l'intégrité du système des marchés publics.

### **k) Les intérêts moratoires en cas de retard dans le paiement des décomptes**

Le Code des Marchés Publics dispose en son article 166 que : « lorsqu'il est imputable au Maître d'Ouvrage, au Maître d'Ouvrage Délégué ou au comptable assignataire, le défaut de paiement dans les délais fixés par le cahier des Clauses administratives particulières ouvre et fait courir de plein droit au bénéficiaire du Marché, des intérêts moratoires calculés depuis le jour suivant l'expiration desdits délais, jusqu'au jour de la délivrance de l'avis dit «de règlement» du comptable assignataire ».

## **B- RAPPEL DE QUELQUES OBJECTIFS DE LA SND30 AU PROFIT DES PME DANS LE DOMAINE DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

Outre les dispositions réglementaires prévues en faveur des PME nationales, le Gouvernement, dans le cadre de la SND30, a également pris des engagements forts dans ce sens, en rapport avec la commande publique, qui visent notamment à porter à au moins 60%, la part de la commande publique en biens et services produits localement et promouvoir l'émergence et le soutien des champions nationaux.

De même, le Gouvernement compte utiliser davantage le levier de la commande publique pour promouvoir l'emploi à travers le développement des projets HIMO (Haute intensité de main d'œuvre) y compris les projets

à financements extérieurs » (SND30, p.12).

En vue de la promotion de la migration de l'informel vers le formel, l'une des actions prévues par le Gouvernement est « l'incitation des TPE à se transformer en PME/PMI, la consolidation des dispositions d'accès réservé des PME/PMI à certains marchés publics, la réforme du dispositif de la sous-traitance »

Aux fins de la création et la préservation des emplois décents dans les grandes entreprises, par le biais des marchés publics, il est prévu de « faire davantage respecter par les grandes entreprises le principe de camerounisation de l'encadrement ».

La promotion de l'utilisation des produits locaux, l'orientation en matière d'approvisionnement des services publics en meubles fabriqués en bois local ainsi que la promotion du label « made in Cameroon » par le biais de la commande publique sont des opportunités pour une éclosion et un développement des PME nationales.

La mise en œuvre de tous les engagements sus évoqués en lien avec la commande publique, draine un grand potentiel d'émergence et de développement des PME nationales.

### **C- QUELQUES ACTIONS IMPLEMENTEES OU EN COURS EN FAVEUR DES PME NATIONALES**

a) La réalisation d'une étude sur le diagnostic de la vulnérabilité des PME et de leur accessibilité à la commande publique

L'accès des PME nationales à la commande publique constituant une préoccupation gouvernementale de première importance, le MINMAP a réalisé, avec l'appui de la Banque mondiale, une étude sur la question et dont les recommandations, enrichies lors d'un atelier de dissémination auquel ont participé des représentants des PME, sont en cours d'exploitation en vue de leur mise en œuvre.

Ces recommandations portent notamment sur :

- la nécessité de renforcer l'accès des PME à l'information sur les marchés publics (cadre normatif, les documents à l'usage des soumissionnaires, le montage des offres, l'élaboration des prix, etc)
- la réduction des coûts d'accès aux marchés publics
- le renforcement des capacités managériales et techniques des PME sur les marchés publics
- la contraction des délais de règlement des marchés publics
- le renforcement du cadre légal et réglementaire de la sous-traitance
- etc.

### **b) Les marchés réservés**

En vue de leur opérationnalisation, l'Autorité chargée des Marchés Publics a signé l'arrêté N°402/A/MINMAP/CAB du 21/10/2019 fixant la nature et les seuils des marchés réservés aux artisans, aux PME, aux organisations communautaires à la base et aux organisations de la société civile et les modalités de leur application. Force est de constater cependant que les Maîtres d'ouvrage n'y recourent presque pas.

### **c) L'effectivité de la catégorisation des entreprises**

La catégorisation des entreprises du secteur des BTP consacrée par les dispositions du Code des Marchés Publics sus évoquées et dont les modalités sont fixées par l'Arrêté N°166/A/MINMAP du 7/06/2022, est effective depuis l'entrée en fonction de la Commission y relative le 9 septembre 2022 avec comme résultat à date, plus de 280 entreprises et BET catégorisés dans les différents sous-secteurs routes, Bâtiments et Equipements Collectifs, Energie Electrique, Hydraulique et Télécommunications.

Aussi les PME et les entreprises du secteur des BTP qui trainent encore le pas, sont-elles exhortées à venir déposer leurs dossiers de demandes de catégorisation qui peuvent

être reçus à tout moment, conformément aux conditions exigées, afin de se faire catégoriser pour bénéficier des multiples avantages qu'elle leur offre notamment l'allègement des offres et le raccourcissement des délais de passation des marchés.

#### **d) L'effectivité d'examen et d'arbitrage des recours résultant des marchés publics**

Le Comité chargé de l'examen des recours résultant des marchés publics (CER) est opérationnel depuis le 1er juin 2021, date de tenue de sa toute première session. Elle aide l'Autorité chargée des Marchés Publics à trancher les litiges liés à la passation et à l'exécution des marchés.

Au plan statistique, à la mi-mai 2024, ce comité paritaire et tripartite (composé de trois membres de l'Administration Publique, trois du secteur Privé et trois de l'Organisation de la Société Civile) et placée auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics chargée de l'instruction des recours, a reçu 967 recours, enrôlé 797 et émis un avis pour 711 dossiers dont 2 seulement ont fait l'objet d'un rejet par l'ACMP.

La quasi-totalité des recours ont été résolus à la satisfaction des requérants. Une part très congrue (environ 5) ayant fait l'objet d'assignation devant les tribunaux administratifs n'a pas prospéré, le MINMAP ayant toujours eu gain de cause.

#### **e) L'effectivité de la dématérialisation des marchés publics**

La dématérialisation des procédures des marchés publics est effective et opérationnelle, grâce au développement des applications telles que COLEPS (Cameroon OnLine E-Procurement System), PRIDESOFT (Système Intégré de gestion ouvert et multiplateformes des marchés publics), FOLLOW-UP PROCUREMENT (système de suivi, de contrôle et d'évaluation de la passation et de l'exécution des marchés

publics), EPBF (Système électronique de gestion du Paiement basé sur la Performance) qui sont fonctionnelles et qui, pour ne citer que le cas de COLEPS, permettent aujourd'hui d'impulser la célérité et la transparence des procédures de passation des marchés.

Le MINMAP travaille actuellement à l'interopérabilité de toutes ces applications entre elles d'une part et avec celles des autres acteurs qui collaborent avec le système des marchés publics d'autre part notamment : le MINTSS (CNPS), le MINFI (DGI, DGTCF), le MINEPAT (DGEPIP), le MINJUSTICE (Greffes), les Banques et Assurances, l'ARMP, etc.

### **D- DIFFICULTES ET SUGGESTIONS**

Malgré l'existence des dispositions réglementaires et des mesures d'ordre pratique prévues en faveur des PME nationales, il n'en demeure pas moins que des difficultés sont rencontrées dans leur opérationnalisation. Celles-ci sont liées notamment à :

- une appropriation insuffisante des dispositions réglementaires et opérationnelles en faveur des PME ;
- une application insuffisante des dispositions en faveur des PME nationales ;
- une valorisation insuffisante des marchés publics comme levier de développement des PME nationales ;
- une implémentation lente de certains engagements gouvernementaux ;
- la persistance de la mauvaise gouvernance dans le secteur des marchés publics.

S'agissant particulièrement de l'appropriation insuffisante des dispositions favorables aux PME dans les marchés publics, elle concerne aussi bien les acteurs du secteur public qui sont chargés de les appliquer que les PME nationales qui devaient en bénéficier. Ce qui fait que la panoplie des facilités envisagées au profit des PME nationales n'est pas toujours mise en œuvre par les Maîtres d'Ouvrage autant que

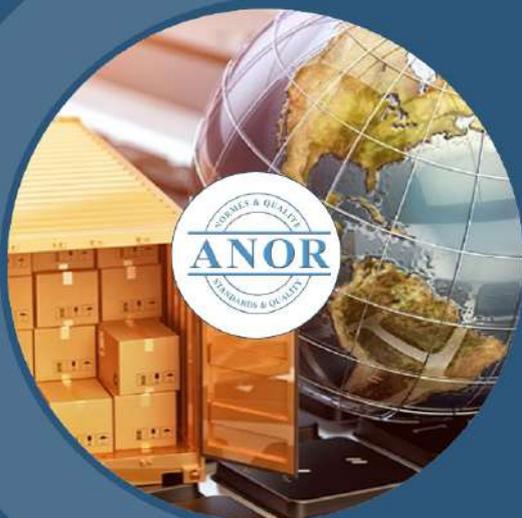
ces dernières ne les revendiquent pas assez. Seule, une plateforme permanente de dialogue entre le secteur public et le secteur privé permettra d'adresser progressivement ces difficultés évoquées parmi tant d'autres. Par ailleurs, un renforcement des capacités des uns et des autres s'avèrent crucial tout comme l'est

également le besoin d'une organisation plus accrue des PME nationales elles mêmes afin de mieux affronter la concurrence qui constitue l'un des principes fondamentaux de la commande publique.

**Je vous remercie pour votre bienveillante attention. /-**







## NORMES ET QUALITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS POUR ACCROITRE LES PERFORMANCES DES PME AU CAMEROUN

BOAÏSSACK BASSILEKIN Maxime,  
Coordonnateur de l'Antenne ANOR Littoral

## OBJECTIFS DE LA PRÉSENTATION

- Présenter la notion de « qualité », ses différentes approches, ses enjeux et son importance pour une entreprise;
- Présenter aux participants les axes d'accompagnements de l'ANOR à destination des PME
- Présenter aux participants quelques pistes de collaboration avec les parties prenantes



2

## SOMMAIRE

- Normes et qualité
- L'Agence des normes et de la Qualité
- Enjeux de la qualité
- Procédures mises en place à l'ANOR
- Axes d'accompagnements à la démarche qualité
- Données du projet Cellule Femmes, Jeunes et Normalisation
- Conclusion



## NORMES ET QUALITE, PARLONS EN!



## NORMES ET QUALITE

### QU'EST CE QU'UNE NORME?

Document de référence établi par consensus entre les différentes parties prenantes et approuvé par un organisme de normalisation reconnu;

Le niveau minimum de qualité pour un produit/service;

Facilite les échanges, permet aux entreprises de faire des économies, renforce l'efficacité et l'interopérabilité des produits, rassure le consommateur.

### COMMENT PROUVER QU'ON RESPECTE LES NORMES?

## QUELS SONT LES ENJEUX DE LA QUALITE?

- Se différencier de leurs concurrents;
- Respecter la réglementation;
- Faire des économies provenant de la détection des failles et la réduction de coûts;
- Réduire les risques liés à la non-qualité;
- Préserver l'environnement;
- Protéger la santé des consommateurs;



# L'AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ



7

## AGENCE DES NORMES ET DE LA QUALITÉ

L'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) est un Etablissement Public à caractère administratif et technique créé par Décret Présidentiel n° 2009/296 du 17 septembre 2009 et réorganisé par Décret Présidentiel n° 2019/143 du 19 mars 2019.

En liaison avec les Administrations et Organismes publics et privés concernés, l'ANOR a pour mission de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans le domaine de la normalisation et de la qualité au Cameroun.



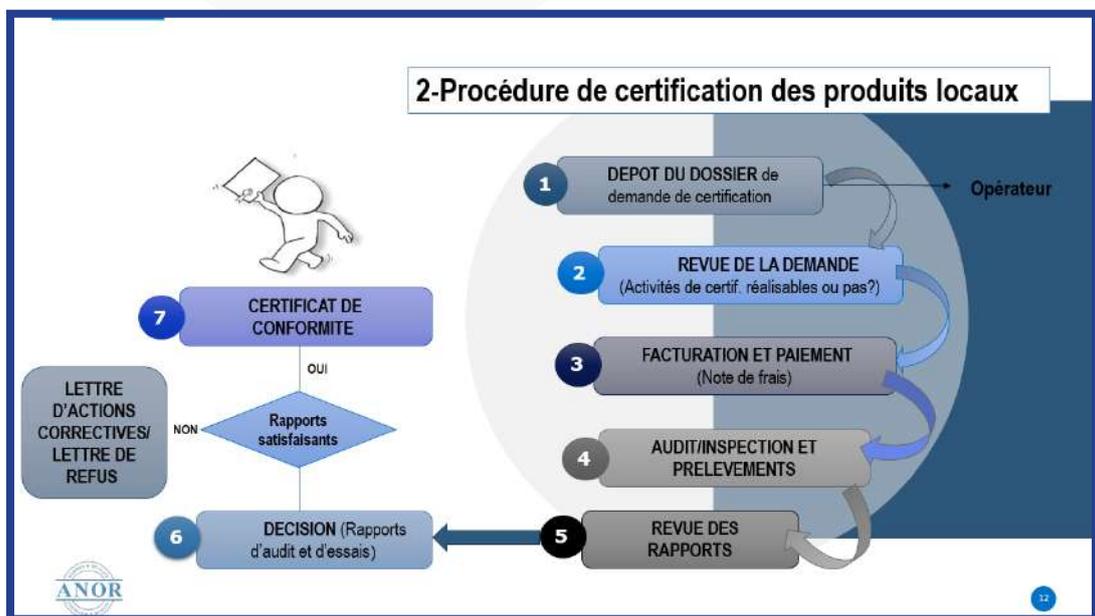
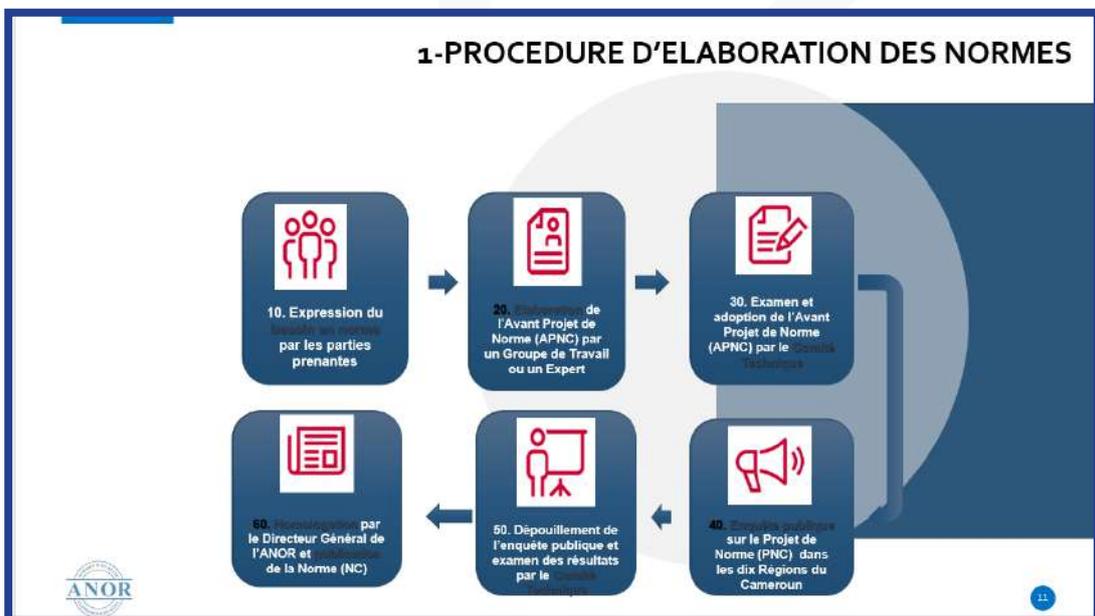
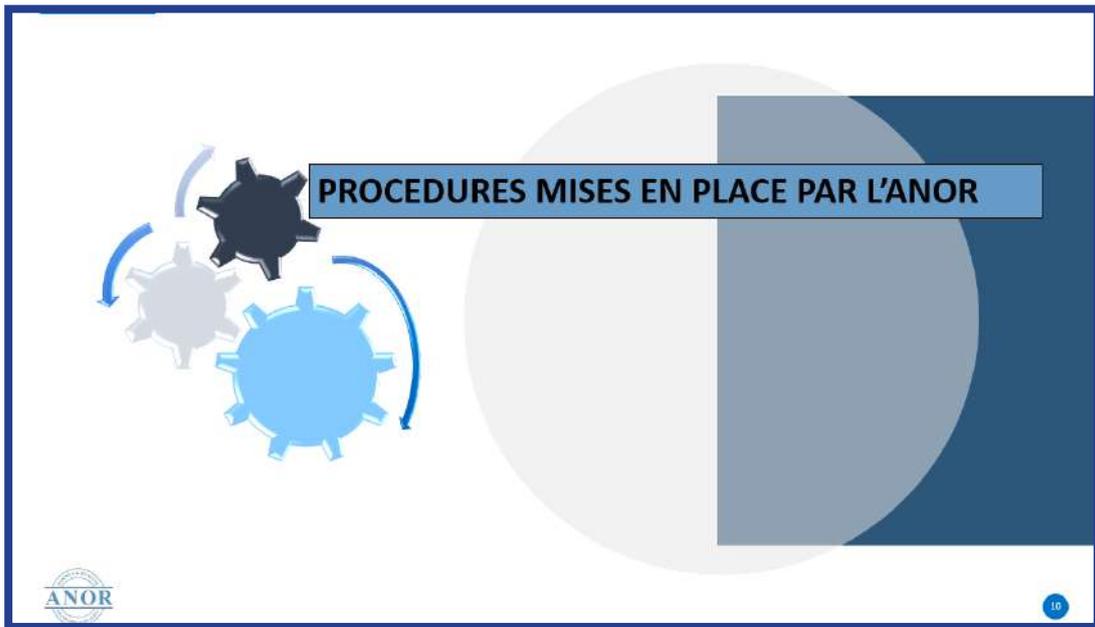
8

## QUE FAISONS NOUS?

- NORMALISATION
- EVALUATION DE LA CONFORMITE
- CONTRÔLE QUALITE
- ACCOMPAGNEMENT
- COOPERATION



9



## ACCOMPAGNEMENT DES PME A LA DÉMARCHE QUALITÉ



13

### STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT DES PME À LA DÉMARCHE QUALITÉ

- Élaborée de manière consensuelle et participative en 2017
- Développer la compétitivité des PME à travers le respect des normes et des standards de qualité, afin de faire de la Petite et Moyenne Entreprise le socle de la croissance et un levier puissant du secteur privé.



14

### AXE1: SENSIBILISATION ET INCITATION DES PME LOCALES À S'APPROPRIER LES NORMES NÉCESSAIRES À L'AMÉLIORATION DE LEUR COMPÉTITIVITÉ

#### Objectifs :

- Améliorer les connaissances des responsables de PME sur les exigences normatives des marchés nationaux et internationaux.
- Identifier les besoins en normes des principaux secteurs d'activités des PME locales.
- Préparer un accompagnement approprié à la maîtrise de la démarche qualité.

#### Secteurs des PME cibles :

Agro-alimentaire, Agro-foresterie et produits du bois, Bâtiment et Travaux Publics, métallurgie et matériaux de construction, Secteur de l'industrie textile et confection du cuir

**Domaine d'intervention :**  
Sensibilisation aux normes et à la qualité.

**Acteurs sollicités pour les synergies :** L'Agence de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME)

15

## AXE 2 : DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DES RESPONSABLES DES PME EN MATIÈRE DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ, MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

### Objectifs :

- Former des experts accompagnateurs aux normes ISO 9001, ISO 14001, ISO 22000 et ISO 18001, ISO 8402.
- Former des auditeurs systèmes aux normes ISO 9001, ISO 14001, ISO 22000, ISO 18001, ISO 8402.
- Former les responsables des PME à la maîtrise des lignes directrices des normes relatives à leurs différents domaines d'activités.
- Former les responsables des PME aux exigences des normes ISO 9001, ISO 14001, ISO 22000, ISO 8402, OHSAS 18001.

### Secteurs des PME cibles :

- Tous

**Domaine d'intervention :**  
Formation et renforcement des capacités.

**Acteurs sollicités pour les synergies:** MinPMEESA, GECAM, APME

16

## AXE 3 : FACILITATION DE L'ARRIMAGE DES PME À LA DÉMARCHE QUALITÉ

### Objectifs :

- Élaborer un guide d'accompagnement à la démarche qualité.
- Permettre aux PME de répondre de manière flexible aux exigences de la norme ISO 9001:2015/NC 484:2014 relative au système de management de la qualité.

### Secteurs des PME cibles :

- Tous

**Domaine d'intervention :**  
Formation et renforcement des capacités.

**Acteurs sollicités pour les synergies:** MinPMEESA, GECAM, APME

17

## AXE 4 : FACILITATION À L'ACCÈS AUX PRODUITS DE CERTIFICATION

### Objectifs :

- Développer un programme de certification mutualisé.
- Permettre aux PME de s'inscrire durablement dans la démarche qualité.
- Disposer d'un répertoire de PME performantes et fiables en matière de gestion axée sur les résultats, de maîtriser des normes pouvant être aisément sollicitées par des clients nationaux et étrangers.

### Secteurs des PME cibles :

- Tous

### Difficultés dans la mise en œuvre :

peut s'avérer complexe et onéreux pour la plupart des PME et TPE.

**Acteurs sollicités pour les synergies:** MinPMEESA, GECAM, APME, BPME.

18



**CELLULE FEMMES, JEUNES ET NORMALISATION**

19

## CELLULE FEMMES, JEUNES ET NORMALISATION (CFJN)

### OBJECTIFS

- Vulgarisation des normes;
- Formations aux bonnes pratiques de fabrication ;
- Intégration des exigences normatives dans le processus de fabrication;

### Cibles:

Femmes et jeunes entrepreneurs, TPME et PME

### Statistiques enregistrées de 2021 à 2023

- **07** formations en présentielles réalisées;
- **25** sensibilisations organisées;
- **1552** femmes entrepreneurs sensibilisées;
- **618** femmes et jeunes formés
- **1800** femmes et jeunes entrepreneurs enregistrés dans la base de données CFJN

20

## CONCLUSION

La qualité est un outil idéal de compétitivité et un gage de la bonne santé d'une PME qui se veut pérenne. Ainsi, L'ANOR met de manière permanente au profil des PME des stratégies d'accompagnement afin de les aider à survivre dans un environnement hautement concurrentiel.

21

22



Thank  
You!

"La qualité n'est jamais un accident ;  
c'est toujours le résultat d'un effort  
intelligent."

John Ruskin.

---

 [contact@anor.cm](mailto:contact@anor.cm)

 [www.anor.cm](http://www.anor.cm)



# 5. INITIATIVES DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS EN FAVEUR DES PME





« S'organiser pour innover »

## FORUM DES PME DU GECAM

Développer des synergies entre les Acteurs pour Accroître les Performances des PME au Cameroun

DOUALA, LE 11 OCTOBRE 2024

OPPORTUNITÉS DES MARCHÉS FINANCIERS  
POUR LES PME

« Une régulation forte, au service d'un marché financier moderne et dynamique »

## SOMMAIRE



## I-Propos introductif



## I- Domaine du Marché Financier Régional



La convention (révisée) régissant l'UMAC dispose en son article 31 que « ...La régulation et le contrôle des opérations d'appel public à l'épargne relèvent de la compétence de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale, conformément aux dispositions des textes qui la régissent ... »

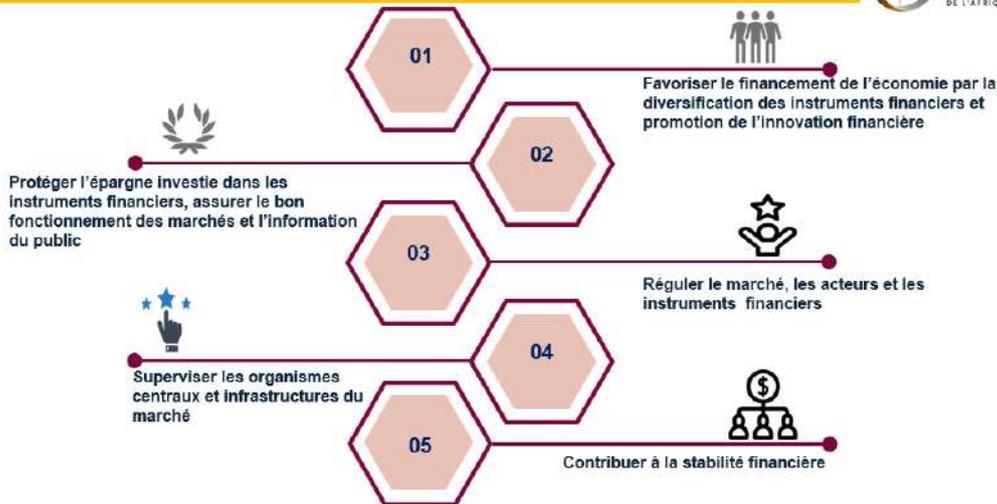
Le marché financier s'entend:

- ❑ Tous produits et instruments financiers de placement (non bancaire) offerts au public ou mis à la disposition des opérateurs économiques et faisant appel public à l'épargne sur le territoire des Etats membres de la CEMAC;
- ❑ Toutes transactions effectuées sur ou eu égard à ces produits et services;
- ❑ Toutes personnes publiques ou privées chargées d'animer de réguler, ou de veiller à l'exécution desdites transactions

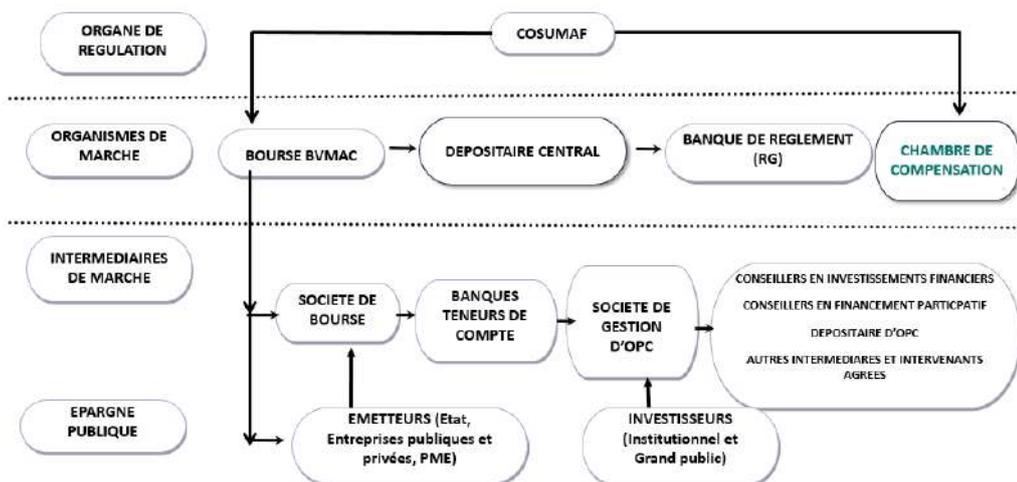
Est **Emetteur**, toute personne morale publique ou privée offrant au public, des valeurs instruments financiers.

Les PME entrent dans le champ de compétence de la COSUMAF que lorsqu'elles font appel public à l'épargne ou lorsqu'elles sont cotées.

## I- Compétences de la COSUMAF



## I- Structure organisationnelle du Marché Financier Régional



### I- Acteurs du marché financier de l'Afrique Centrale



- ✓ Société de bourse
- ✓ Société de gestion d'OPC (OPCVM et FIA)
- ✓ Dépositaire d'OPC
- ✓ Banque Teneurs de Compte
- ✓ Conseiller en Investissements Financiers et en Financement Participatif
- ✓ Garants
- ✓ Agences de notation
- ✓ Prestataire de Services sur Actifs Numériques
- ✓ Autres intervenants agréés

	<b>24</b> SOCIETES DE BOURSE		<b>13</b> COMMISSAIRES AUX COMPTES
	<b>15</b> SOCIETES DE GESTION DE D'OPC		<b>11</b> DEPOSITAIRES D'OPC
	<b>18</b> CONSEILLERS EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS		<b>02</b> BANQUES TENEURS DE COMPTE GARANTS

### I- Le Marché Financier en Chiffres au 31 Juin 2024



**06 pays de la CEMAC**

<b>1 701,66</b> Milliards de FCFA levés depuis la fusion	<b>+655</b> Milliards de FCFA d'actifs sous gestion	
<b>450</b> Milliards de FCFA de capitalisation boursière	<b>35 248</b> Actions transigées	<b>14,4</b> Milliards de FCFA transigées
<b>999,39</b> points BVMAC All Share	<b>1 569 149</b> Obligations transigées	

### I- Le Marché Financier en Chiffres au 30 juin 2024



**Actions**



<p><b>Obligations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Afriland Bank % net 2016-2023</li> <li>Alios Finance 5,25% net 2018-2023</li> <li>SAF1 6,0% HT 2019-2022</li> <li>Alios Finance 5,4% net 2021-2025</li> <li>BDEACS,45% net 2020-2027</li> <li>BDEAC 5,60% net 2021-2028</li> <li>BDEAC 6% net 2022-2029</li> <li>EOFMCT 7,3% net 21/26</li> <li>EOFMCT 7,5% net 21/26</li> <li>Alios 3 6,5% BRUT 2023-2028</li> <li>Alios 4 6% BRUT 2023-2026</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>EOG 6% NET 2022-2028</li> <li>EOG - PP 5% Net 2023 - 2027</li> <li>EOG 6,5% 2017-2022</li> <li>EOG 6,25% 2019-2024</li> <li>EOG 6,25% 2021-2026</li> <li>Etat du Cameroun 5,6% net 2018- 2023</li> <li>Etat du Cameroun 6,25% net 2022- 2029</li> <li>Etat du Cameroun 5,80% net 2023- 2026</li> <li>EOCG 6,25% 2021-2026</li> <li>EOTD 6,3% Net 2022 - 2027</li> </ul>
---	--

## II- Etat des lieux du Marché Financier Régional (1/3)



### ✓ Un élément clé du système financier de la Région CEMAC

#### Défis spécifiques:

- Taille relativement modeste par rapport aux autres régions de l'Afrique et du monde
- Le caractère juvénile des marchés financiers de la CEMAC
- Faible capitalisation boursière
- Faible profondeur des marchés financiers
- Faible niveau de financement et allocation des ressources
- Gestion opaque de l'information financière des agents économiques
- Cadre réglementaire et institutionnel
- L'arbitrage des entrepreneurs pour les sources de financement par le marché n'est pas acquis

#### Un buzz négatif

10

## II- Etat des lieux du Marché Financier Régional (2/3)



### Emetteurs et PME: Un constat en demi-teinte

- ✓ Faible culture boursière (entreprises qui se tiennent éloignées du Marché Financier);
- ✓ Emetteurs peu nombreux et peu sensibilisés aux opportunités de financement et d'investissement apportées par le Marché Financier Régional;
- ✓ Investisseurs peu nombreux (qui hésitent à s'engager sur les valeurs des entreprises moyennes);
- ✓ Déficit de culture et de compétence financière lié au faible volume de transactions pour les intermédiaires de marché;
- ✓ Non connaissance des différents avantages liés au Marché Financier Régional.

Fragilités qui concernent toute la chaîne de valeurs des clients, investisseurs et les entreprises

Le marché financier des PME est demeuré très marginal quant à son poids économique, au nombre d'entreprises qu'il regroupe et à ses performances

11

## II- Les résistances au marché financier (3/3)



#### Les entrepreneurs

(Actionnaires/Dirigeants): Réticence au marché compte tenu de la transparence, de la réglementation et des coûts.

Les ménages: insuffisamment informés des opportunités du marché, malgré les dispositions fiscales stimulantes.

Les institutions: Réticence au marché compte tenu des risques de liquidité et des coûts rapportés au gain.

L'intermédiation bancaire: Financement massif des entreprises.

Capital investissement : peu encore connu et développé.

#### Le marché:

- Visibilité, praticité et crédibilité perfectible
- Un fort encadrement réglementaire insuffisamment compensé par le dynamisme commercial

12

### III-Dispositif réglementaire aux besoins de financement



- Relèvement du capital des Petites et Moyennes Entreprises
- Problématique de croissance et de notoriété



- Lever des capitaux pour financer la croissance de l'entreprise.
- Renforcer la visibilité de l'entreprise localement et à l'international.
- Valoriser la notoriété et la crédibilité de l'entreprise auprès de tous ses interlocuteurs.
- Meilleure qualité de l'information financière
- Créer une opportunité de sortie pour les investisseurs historiques.
- Avoir un gain fiscal

Réunion COSUMAF BEAC 13

### III- Opportunités du MFR pour les PME



#### ✓ Accès à des sources de financements diversifiées

- **Emission d'actions:** les PME peuvent lever des fonds en émettant des actions pour attirer des investisseurs, ce qui offre une alternative aux financements traditionnels
- **Emission d'obligations:** la possibilité d'émettre des obligations permet aux PME de se financer à long terme avec des taux d'intérêt souvent plus favorables que ceux bancaires

#### ✓ Visibilité et notoriété accrues

- **Renforcement de l'image:** Se coter sur un marché financier améliore la visibilité de l'entreprise, ce qui peut attirer des clients, des partenaires et des talents.
- **Confiance des investisseurs:** Une cotation renforce la crédibilité de l'entreprise, incitant les investisseurs à s'engager.

#### ✓ Opportunités de croissance

- **Financement de Projets d'Expansion:** Les fonds levés peuvent être utilisés pour financer de nouveaux projets, l'extension des opérations ou l'entrée sur de nouveaux marchés.
- **Innovation et R&D:** Les ressources financières peuvent être allouées à la recherche et au développement, permettant d'innover et de rester compétitif.

14

### III- Opportunités du MFR pour les PME



#### ✓ Partenariats Stratégiques

- **Attraction d'Investisseurs Stratégiques:** En accédant aux marchés financiers, les PME peuvent attirer des investisseurs qui offrent également des conseils et des opportunités de collaboration.
- **Synergies avec d'Autres Entreprises:** La présence sur le marché peut faciliter des partenariats avec d'autres entreprises du secteur.

#### ✓ Amélioration de la Gestion Financière

- **Transparence et Responsabilité:** La nécessité de se conformer à des normes de reporting financier renforce la discipline financière et la gestion.
- **Evaluation de la performance:** La cotation permet une évaluation continue de la performance de l'entreprise par le marché.

#### ✓ Accès à des instruments financiers innovants

- **Fonds d'investissement:** Les PME peuvent bénéficier de l'intérêt croissant pour les fonds d'investissement qui cherchent à soutenir des entreprises en phase de croissance.
- **Crowdfunding et Financement Participatif:** Les plateformes de financement participatif offrent une alternative pour lever des fonds tout en engageant la communauté.

15

## Opportunités du Marché Financier Régional



- ✓ **L'adaptation du cadre législatif et réglementaire**
  - Nouveaux textes réglementaires
  - Développement de l'analyse financière
  - Développement des listing sponsors (les accompagnateurs tels que les cabinets d'expertises comptables et les cabinets d'avocats)
- ✓ **La nécessité d'améliorer l'attractivité et l'offre du marché financier en direction des PME**
  - La question de substitution partielle des financements de marché aux sources actuelles de financement
  - L'accroissement des exigences de fonds propres, les nouvelles contraintes sur la liquidité et la transformation
  - Nouvelles contraintes pour les assureurs
- ✓ **De nouveaux instruments financiers**
  - Fonds d'Investissements Alternatifs
  - Possibilité de sortie par le marché financier

## III- Opérations sur le Marché Financier Régional



### Appel public à l'épargne (APE)

- ✓ Emission des titres financiers
  - ✓ Offre à un large public
- ✓ Diffusion du document ou du prospectus dans le public
- ✓ Regroupement des capitaux
- ✓ Obligation de publication du prospectus ou du document d'information

### Placement Privé (PP)

- ✓ Emission des titres destinés à un public ciblé
- ✓ Investisseurs ciblés et qualifiés
- ✓ Formalités réglementaires moins contraignantes
- ✓ Conditions de confidentialité
- ✓ Délai court de l'opération

### Offre publique

- ✓ Emission offerte à un public plus large
- ✓ Transparence et information
- ✓ Accès au marché réglementé
- ✓ Typologie de l'offre (vente, achat et échange)
- ✓ Reprend les caractéristiques de l'APE

## III- Produits du Marché Financier Régional



### Les titres financiers

Les Valeurs Mobilières (actions, obligations, parts d'OPC, ...)

Les effets publics négociables issus de la titrisation de la dette intérieure d'un ou de plusieurs Etats membres de la CEMAC

Les titres de créance négociables supervisés par la BEAC

Les sukuk et les titres financiers assimilés (crypto actifs, ...)

### Les contrats financiers ou instruments à terme

Les contrats financiers comprennent:

- Contrat à terme ferme
- Contrat d'options
- Contrat d'échange
- Accords de taux futurs
- Autres contrats à terme qui peuvent être réglés par une livraison physique ou en espèces, négociés ou non sur le Marché Financier Régional et portant sur des actifs, des droits et des obligations.

## Réformes concernant les émetteurs



### Réduction du capital social minimum

Dans l'espace OHADA, le capital social minimum des entreprises admises en bourse est fixé à cent millions (100 000 000) de F.CFA.

Par dérogation, le capital minimum est réduit à dix millions (10 000 000) de F.CFA pour les sociétés cotées.

Mesure visant à favoriser l'émergence d'un compartiment alternatif et l'introduction en bourse de petites et moyennes entreprises, notamment celles à fort potentiel de croissance.

### Notation des émetteurs

Fixation du principe d'agrément des agences de notation.

Mesures incitatives pour les émetteurs justifiant d'une notation (taux d'intérêt avantageux, réduction du montant des commissions de visa).

10

## Réformes concernant les émetteurs



### Emetteurs d'obligations vertes, sociales et durables

Ce dispositif concerne les émissions d'obligations intégrant des préoccupations d'ordre social et environnemental.

Ce régime sera assorti d'incitations fiscales.

D'autres incitations porteront sur la réduction des coûts de sorti et du montant des commissions de visa.

### Emetteurs de Sukuks et autres produits de la finance islamique

Ce dispositif vise à consacrer une source alternative pour le financement de grands projets sectoriels dans les pays de la CEMAC.

Ce dispositif vise à attirer de nouvelles catégories d'investisseurs sur le marché financier régional.

Ce régime sera assorti d'incitations fiscales.

20

## Réformes concernant les émetteurs



### Extension des règles de l'appel public à l'épargne au placement de jetons numériques ou crypto-actifs

Les émissions de crypto-actifs et leur placement dans les pays de la CEMAC relèvent du régime de l'appel public à l'épargne et sont soumises au visa de la COSUMAF.

Impératif de protection de l'épargne publique.

Ce dispositif vise à encadrer les modalités d'offre au public de la CEMAC de ces actifs numériques.

### Réduction de la tarification applicable aux émetteurs

Réduction significative des coûts de sorti à travers la tarification de juillet

Accompagnement de la BAD à travers le financement des demandes d'introduction en bourse, notamment la Commission de visa de la COSUMAF, la Commission d'introduction en bourse de la BVMAC, les frais de Conseil Juridique ayant signé le document d'information, les frais du Commissaire aux Comptes ayant certifié mes comptes présentés dans le document d'information.

21

## Réformes concernant les investisseurs (placement)



Apparition des Fonds d'Investissement Alternatif (FIA)

Les organismes de titrisation

Les Organismes professionnel d'investissement à long terme

Les Organismes de placement collectif immobilier

Les organismes de capital investissement

22

## Réformes concernant les investisseurs (qualité d'un bon placement)



Quand je fais un bon placement sur le marché financier de la CEMAC, en plus du gain fiscal ...



Conformité à la réglementation applicable

Amélioration de la qualité des actifs

Actifs sûrs, liquides et supervisés

Correcte valorisation à la clôture des comptes

Meilleure rentabilité avec un niveau de risque acceptable

23

## IV- Perspectives de dynamisation du marché financier



- ✓ Promouvoir les instruments financiers innovants
- ✓ Créer un écosystème pour chaque type d'instruments financiers
- ✓ Mise en place d'un compartiment dédié au PME et TPE sur la BVMAC
- ✓ Promouvoir l'offre de titres
- ✓ Elaborer un cadre fiscal spécifique aux activités du Marché Financier



Réunion COSUMAF BEAC 24

## IV- Avantage fiscal du marché financier

### Retenue à la source de l'impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières

Le taux de la retenue à la source sur les dividendes, intérêts des obligations à moins de cinq (5) ans de maturité et autres rémunérations provenant des valeurs mobilières privées admises à la cote est fixé à 10%. Ce taux est fixé à 5% pour les rémunérations des obligations des sociétés privées ou publiques à échéance de cinq (5) années ou plus.

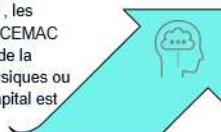


### Exonérations des droits d'enregistrement et de timbre

Sont exemptées des Droits d'enregistrement et des Droits de timbre, les cessions de valeurs mobilières admises à la cote.

### Exonération de l'impôt sur les Sociétés et de l'impôt sur les Revenus des Valeurs Mobilières

Cette exonération concerne les intérêts des obligations des Etats de la CEMAC émis sur le marché de la BVMAC, les intérêts des obligations des collectivités locales de la CEMAC émis sur le marché, les plus-values réalisées au titre de la cession des valeurs mobilières par les personnes physiques ou morales investissant en valeur mobilière ou dont le capital est admis à la BVMAC.



### Impôts sur les bénéfices des sociétés admises à la cote de la bourse

Les taux de l'impôt sur les Sociétés admises à la cote sont les suivants :

- Taux de 20%, pendant trois ans, pour les augmentations de capital représentant au moins 20% du capital social ;
- Taux de 25% pendant trois (03) ans, pour les cessions d'actions représentant au moins 20% du capital social ;
- En deçà du seuil de 20% du capital social, le taux de l'impôt sur les Sociétés est de 28% pendant trois ans à partir de la date d'admission ;
- Dans le cas où le taux de détention de 20% des titres ne serait pas atteint lors de la première introduction en bourse, mais serait atteint au cours de la période de trois (03) ans, les réductions visées ci-dessus s'appliqueraient pour la durée résiduelle de ladite période.





1

# Forum des PME du GECAM

Financement  
des Micro, Petites & Moyennes  
Entreprises (MPME)  
au Cameroun



11 octobre 2024  
Douala



*Creating Markets, Creating Opportunities*

2

IFC, membre du Groupe de la Banque mondiale est la plus grande institution mondiale de développement axée sur le secteur privé

La nouvelle vision et mission du Groupe s'appuie sur sa "feuille de route pour l'évolution"



## IFC, membre du Groupe de la Banque mondiale est la plus grande institution mondiale de développement axée sur le secteur privé



## SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)

PRINCIPAL MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ AU SEIN DE LA BANQUE MONDIALE

- ❑ **Principale institution de développement** axée sur le secteur privé dans les pays émergents (+100 pays)
- ❑ **Bureau régional au Cameroun qui couvre 5 pays** (Cameroun, Centrafrique, Gabon, Guinée Equatoriale, et Sao Tome et Principe)
- ❑ **La stratégie actuelle d'IFC (3.0)** priorise les MPMEs (particulièrement femmes) et se concentre sur:
  1. le rôle « en amont » de l'IFC pour susciter des opportunités d'investissement
  2. la mobilisation de capitaux privés à des fins de développement
- ❑ **Engagement record** de l'IFC de 56 milliards USD au cours de l'exercice 2024 dont 16 milliards en Afrique et 239 millions au Cameroun.

# 5

## SECTEURS ET DOMAINES D'INTERVENTION

### INDUSTRIES

#### Institutions financières (FIG) :

Travailler avec les institutions financières pour fournir un accès indispensable au financement à des millions de particuliers et de TPME

#### Industrie manufacturière, agro-ali. et services (MAS) :

Soutenir les entreprises privées commercialement viables dans les secteurs de la fabrication, de l'agroalimentaire, de la foresterie, de la consommation et des services

#### Infrastructures et ressources naturelles (INR) :

Améliorer l'accès à l'énergie, aux transports et aux infrastructures municipales, et canaliser les investissements vers des entreprises privées qui construisent des infrastructures de communication.

#### Technologies de rupture et capital-risque (CDF) :

Soutient les entreprises en phase de démarrage dans les pays en développement qui créent de nouveaux marchés, transforment les industries et stimulent une croissance inclusive tout en réalisant de solides rendements

5

### PRODUITS

#### INVESTISSEMENTS:

- Ligne de crédits
- Fonds propres
- Financement du commerce internationale
- Syndications
- Financements dérivés et structurés
- Financements mixtes

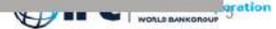
#### UPSTREAM:

- Diagnostic
- Collaboration pour explorer des nouvelles opportunités d'investissements

#### SERVICES CONSEILS :

Expertise à valeur ajoutée:

- Financement MPME
- Services Financiers Numériques
- Gestion des Risques
- Financement de la Chaîne de Valeur y compris la Chaîne d'Approvisionnement
- Thématiques (crédit-bail, logement, Agri, Climat, Genre)



# 6

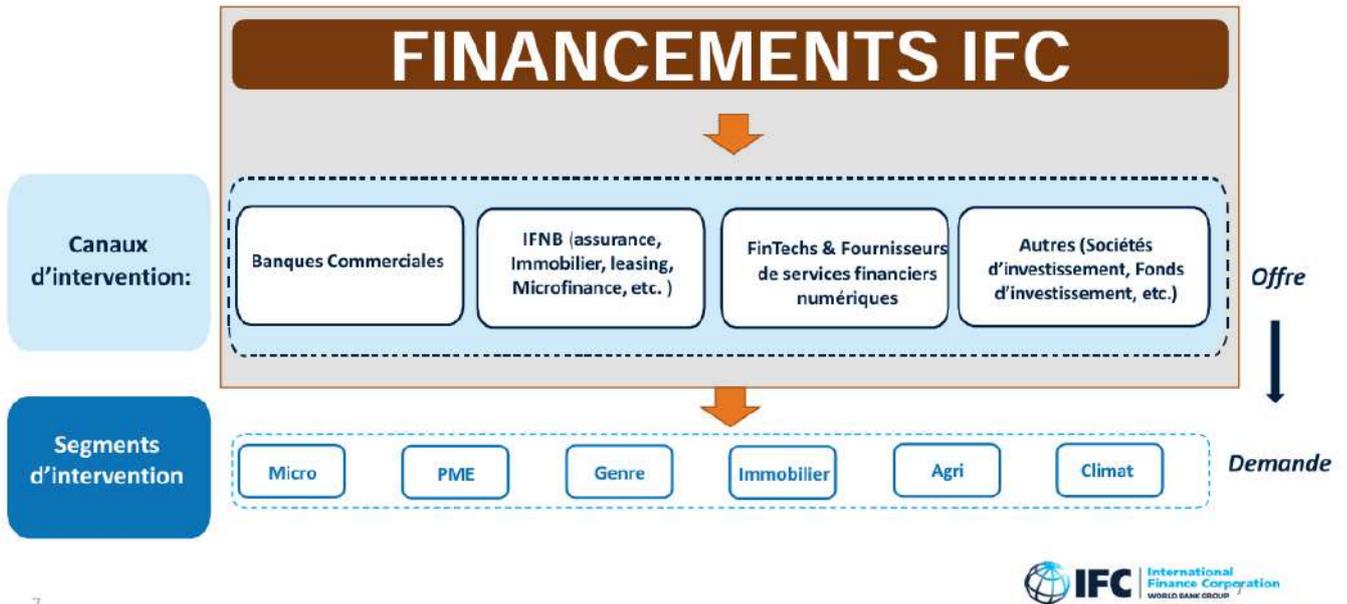


## NOS MODÈLES D'INTERVENTION POUR FAVORISER L'ACCÈS AU FINANCEMENT DES MPME

6



## I: À TRAVERS LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES



## II: MODÈLES D'INTERVENTION DIRECTS

### Enterprises:

- IFC finance généralement des projets **d'expansion** plutôt que des projets entièrement nouveaux
- IFC peut soutenir des **projets entièrement nouveaux (greenfield)** si les promoteurs ont une **expérience substantielle** de l'industrie & une certaine solidité sur le plan financier nécessaire pour lancer et opérationnaliser le projet
- Obtenir un impact mesurable sur le développement du pays et durable sur le plan environnemental et social.

### Entrepreneurs Tech:





## EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS DE L'IFC AU CAMEROUN DESTINÉS AUX MPME



9

### NOS PARTENARIATS EN COURS...

#### CCA BANK– 2023

- 1-Ligne de Crédit
- 2-Facilité de financement du commerce
- 3-Conseils

- Un prêt pour soutenir CCA Bank à accroître sa capacité de financement en faveur des MPME, particulièrement celles détenues par des femmes.
- Au moins 25 % de ce financement est spécifiquement destiné aux entreprises détenues et dirigées par des femmes.
- IFC fournit aussi des services-conseils à CCA Bank afin de soutenir ses ambitieux plans de développement.



10

#### La Régionale Bank– 2023

- 1-Ligne de Crédit
- 2-Conseils

- Un prêt pour soutenir La Regionale Bank à octroyer davantage de prêts aux particuliers et aux MPME, avec un accent tout particulier mis sur les femmes et les PME détenues par des femmes.
- Au moins 25 % du financement accordé est spécifiquement destiné aux femmes et aux entreprises dirigées par des femmes.
- IFC soutient également la Regionale avec des services-conseils pour renforcer le cadre de gestion des risques de La Regionale.



#### SCE– 2022

- 1-Ligne de Crédit
- 2-Conseils

- Un prêt pour soutenir la SCE à accroître le financement du crédit-bail et le soutien aux PME dans différents secteurs, favorisant ainsi l'inclusion financière et la croissance économique au Cameroun.
- Ce partenariat comprend également des services-conseils à la SCE pour l'aider à renforcer sa gouvernance d'entreprise ainsi que sa capacité de gestion des risques, notamment les risques environnementaux et sociaux.



## NOS PARTENARIATS EN COURS

### BOCOM PETROLEUM 2022

**1-Ligne de Crédit**  
**2-Conseils**

- To boost access to cleaner and more reliable cooking fuel in Cameroon, especially for the country's underserved rural households. Under the partnership, IFC help BOCOM expand access to liquified petroleum gas (LPG) in Cameroon, helping displace the use of dirtier fuels including kerosene, charcoal, firewood, and sawdust that drive deforestation and affect household air quality.



11

### NHPC– 2017

**1-Ligne de Crédit**  
**2-Conseils**

- The Nachtigal-amont project is a greenfield 420 MW run-of-river hydropower project located on the Sanaga river near Yaoundé, Cameroon (the "Project", "Nachtigal") and developed as an Independent Power Producer ("IPP").
- As of April 2017, the plant is estimated to achieve full commercial operations by 2022. This would make it the first IPP to be built on the Sanaga river benefiting from the upstream Lom Pangar regulating dam. The Project benefits from the full support of the Republic of Cameroon who just signed and granted the 35-year concession to the project company.



## QUELQUES EXEMPLES D'INTERVENTIONS À TRAVERS LES FONDS D'INVESTISSEMENT

### FONDS D'INVESTISSEMENT

**Joliba Capital, Sept 2023:**

- **Prise de participation de US\$ 15 millions d'IFC** dans le **fonds Joliba Fund** qui investit dans les PME dans plusieurs d'Afrique dont le **Cameroun**.
- Les investissements cibleront des PME dans des secteurs tels que les **agroalimentaire, transport, services financiers, transport, logistiques, santé, éducation**.



**Vantage Capital, July 2021:**

- **Prise de participation de US\$ 25 millions** dans le **fonds Vantage Mezzanine IV** pour les PME en Afrique dans les domaines de la **santé, tourisme, technologies de information et de la communication (TIC), etc.**



12

13

Merci !



13



14



13



Contact:

Société Financière  
Internationale (IFC)  
Bureau Régional – Afrique  
Centrale

96 Flatters Street  
Douala, Cameroun

Email: [mdeen@ifc.org](mailto:mdeen@ifc.org)  
Tel: +237 2 33 50 40 00

14





Projets & Initiatives de l'entrepreneuriat, de la transformation numérique et de l'appui au secteur privé de la **GIZ CAMEROUN**

## Hub Digitalisation et promotion du secteur privé au Cameroun

Objectifs du **Hub Digitalisation et promotion du secteur privé au Cameroun** (GIZ)

**Promouvoir l'entrepreneuriat, la transformation numérique et l'appui au secteur privé**

à travers une coordination améliorée des différents projets orientés vers ces thématiques et portés par la GIZ.

2 - données de oct. 2024

giz

## Secteurs des PME cibles



3 - données de oct. 2024

giz

## Les domaines d'intervention

1

### AWE

#### Accompagnement de l'entreprenariat

Renforcer la coopération entre les entreprises allemandes / européennes, camerounaises et la coop. Du développement. Réalisé par un "Business scout pour le développement" à Yaoundé

3

### DTC

#### Digital transformation center

Appuyer les initiatives numériques & Appui au secteur privé

5

### ProDEF

#### Bridging the digital gender divide

Promouvoir des services de soutien axés sur les besoins des micro-entrepreneurs. Améliorer des processus de dialogue sur les barrières socioculturelles. Améliorer l'accès aux données et aux preuves de l'écart numérique entre les sexes

2

### MEG

#### Business Ideas for Development

Accompagnement de la diaspora entrepreneuriale  
Promouvoir une migration axée sur le développement

4

### IYBA - WE4A

#### Femmes Entrepreneures en Afrique

Accompagner les initiatives entrepreneuriales portées par les femmes ainsi que les initiatives tournées vers l'économie verte

6

### WIDU.africa

#### Promotion des petites entreprises en coopération avec la diaspora

Coaching professionnel personnalisé pour améliorer les capacités entrepreneuriales et commerciales.

4 - données de oct. 2024

giz

## Zones d'intervention



Tout le Cameroun

5 - données de oct. 2024

giz

## Hub Digitalisation et promotion du secteur privé au Cameroun

### Critères d'accès au programme

Chaque projet par sa spécificité peut définir de manière plus stratégique des critères particuliers mais de manière générale, la GIZ a une politique inclusive non discriminatoire qui permet la participation de tous (jeunes, vieux, hommes, femmes etc.)

### Robert Stuedemann

Coordinateur du HUB  
robert.stuedemann@giz.de

6 - données de oct. 2024

giz

### Difficultés dans la mise en œuvre

- L'insuffisance de synergie entre les différentes parties prenantes de l'écosystème digital
- Accès aux données et aux informations
- Les difficultés logistiques quant à la facilitation de l'accès au digital
- Le suivi de la continuité de l'action après la période du projet...

### Acteurs sollicités pour les synergies

- Acteurs institutionnels : **MINPMEESA, MINPOSTEL**, , ...
- Organisations de soutien aux entreprises
- Organisations féministes ou de promotion des droits des femmes
- Secteur privé ...

7 - données de oct. 2024

giz



# Agence AFD Cameroun

Septembre 2024

#MondeEnCommun  
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

# PLAN DE PRESENTATION

## I- AFD au CAMEROUN

## II- PROGRAMMES DEDIES A L'ENTREPRENEURIAT

## III- TRANSFAGRI

## IV- SECAL

# I-AFD au CAMEROUN 1/2

Cette présentation concerne l'AFD mais le Groupe AFD, c'est aussi [Proparco](#), [Expertise France](#) et [Digital Africa](#):

- L'AFD est en charge du financement du secteur public et des ONG ;
- PROPARCO est la filiale dédiée au financement du secteur privé,
- Expertise France est la filiale dédiée à l'assistance technique aux entités privées et publiques;
- [Digital Africa](#) est la filiale dédiée à l'accompagnement des start-ups numériques à fort potentiel d'impact

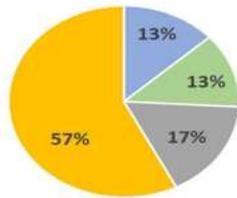
**L'AFD au Cameroun:**

- 65 projets en exécution pour un montant total de 1,33 Md €;
- Auxquels il faut ajouter 22 projets multi-pays (20,5 M€ et 9,3 M€ ) - 32 projets ONG (51,6 M€).

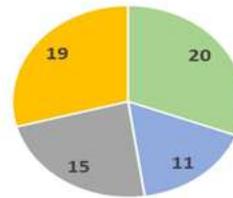
## I-AFD au CAMEROUN 2/2

### Engagements par secteurs

Répartition en montant



Nombre de projets



	Agriculture, sécurité alimentaire, climat et environnement	Santé, éducation, formation, insertion, secteur productif	Gouvernance	Infrastructures et développement urbain
Nombre de projets	20	11	15	19
% du montant	13%	13%	17%	57%

## II- Programmes dédiés à l'entrepreneuriat

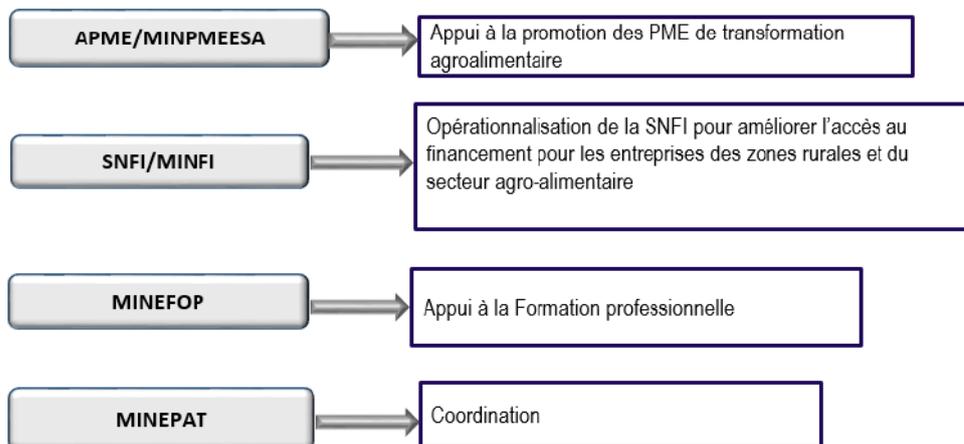
- **TRANSFAGRI:** Programme d'appui à la valorisation et à la transformation des produits agricoles et agroalimentaires
- **SECAL:** Programme d'appui à la Sécurité alimentaire dans les territoires ruraux

### III- TRANSFAGRI: Programme d'appui à la valorisation et à la transformation des produits agricoles et agroalimentaires (2019-2024) 1/2

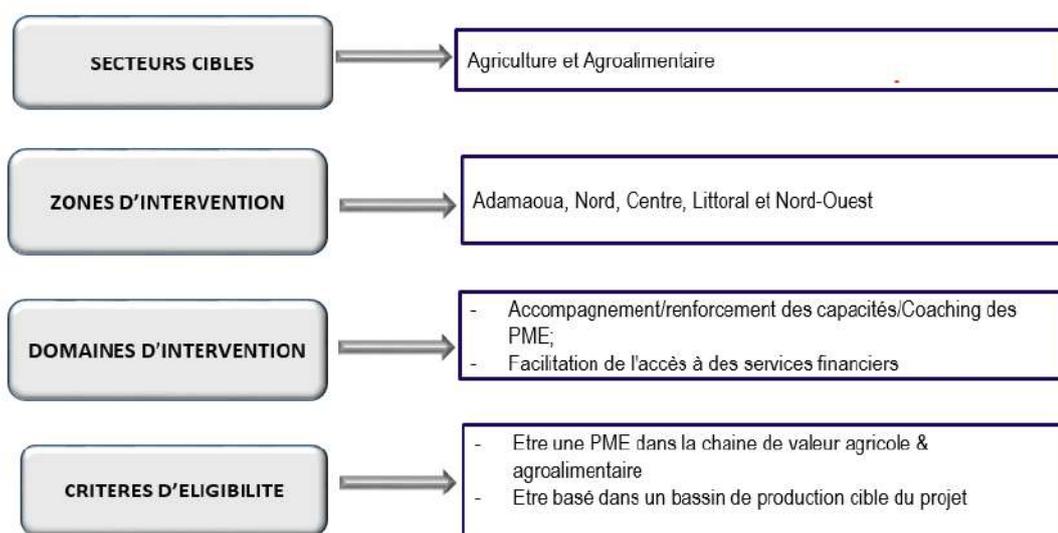
#### OBJECTIF

Dynamiser les secteurs agricole et agroalimentaire grâce au développement et à la pérennisation d'un écosystème de services au bénéfice des acteurs économiques locaux (PME et GIC/coopératives)

#### Composantes



### III- TRANSFAGRI: Programme d'appui à la valorisation et à la transformation des produits agricoles et agroalimentaires (2019-2024) 2/2



## IV- SECAL: Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les territoires ruraux (2024-2028) 1/3

### OBJECTIF

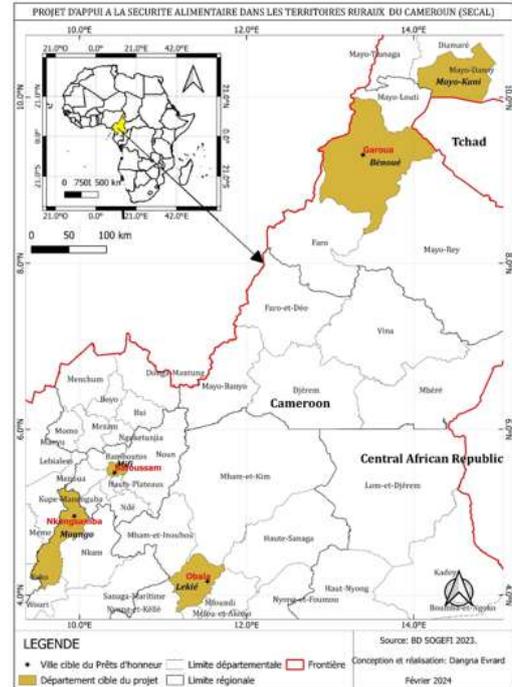
Contribuer durablement à la création d'emplois, à la croissance inclusive et à la sécurité alimentaire à travers l'amélioration de l'écosystème des entreprises rurales

#### ZONES D'INTERVENTION:

Extrême-Nord (Mayo-Kani)  
Nord (Bénoué)  
Centre (Lekié)  
Ouest (Mifi)  
Littoral (Moungo)  
Sud-Ouest (Fako)

#### SECTEURS CIBLES:

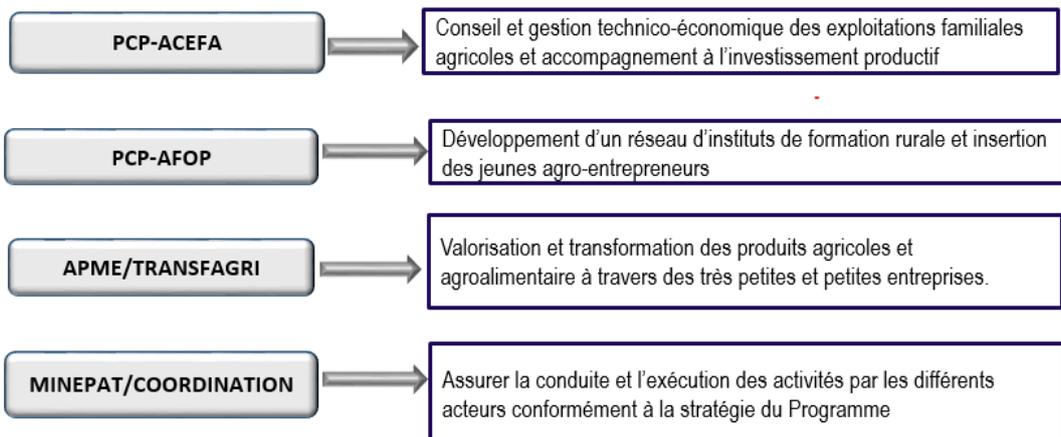
Agriculture  
Agroalimentaire



AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT 8

## IV- SECAL: Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les territoires ruraux (2024-2028) 2/3

Composantes



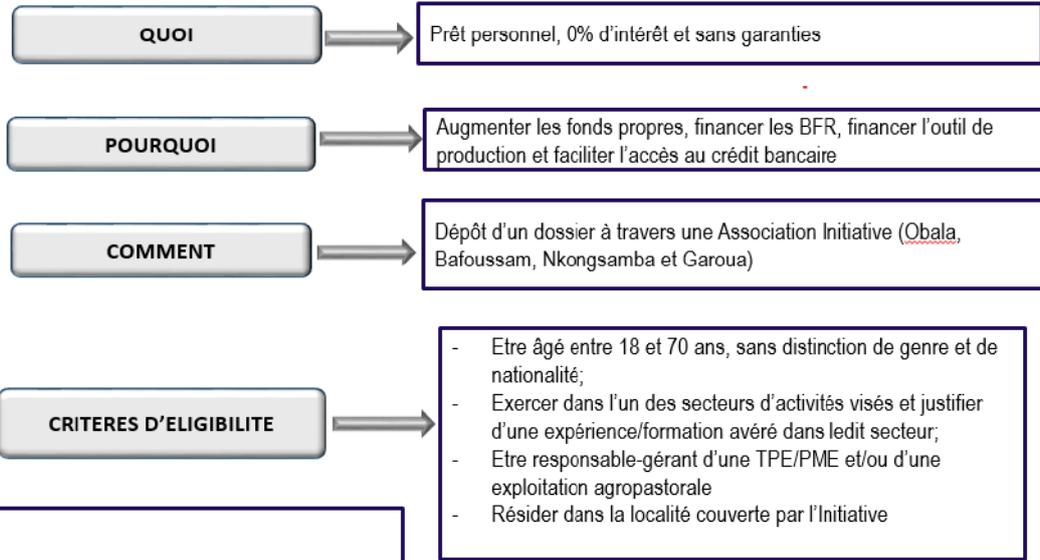
Domaines d'intervention

- Renforcement des capacités des accompagnants pour répondre aux enjeux de sécurité alimentaire
- Accompagnement de l'entreprise rurale à l'identification, l'élaboration et la mise en œuvre de son projet au plan technique, managérial et organisationnel;
- Facilitation de l'accès à des services financiers adaptés aux entrepreneurs ruraux

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT 9

## IV-SECAL: Projet d'appui à la sécurité alimentaire dans les territoires ruraux (2024-2028) 3/3

### PRETS D'HONNEUR



#### Contacts:

- **Bafoussam:** [initiative.bafoussam@gmail.com](mailto:initiative.bafoussam@gmail.com), 693 619 782/697 722 275/ 670 701 292
- **Obala:** [initiativeobala@gmail.com](mailto:initiativeobala@gmail.com), 677 548 294/695 149 528/695 085 100
- **Nkongsamba et Garoua**, pas encore opérationnel

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT 10



## REMERCIEMENTS

[afd.fr](http://afd.fr)

#MondeEnCommun  
AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT





**OSSP-CMR**

OPÉRATION DE SOUTIEN AU SECTEUR  
PRIVÉ CAMEROUNAIS



**RENFORCER LA RESILIENCE DES ENTREPRISES POUR BÂTIR  
UNE CROISSANCE DURABLE ET INCLUSIVE  
FINANCEMENT INNOVANTS POUR LES PME PORTEES PAR LES  
FEMMES, LES JEUNES ENTREPRENEURS, LES STARTUPS  
PARTICIPATION AU FORUM DES PME DU GECAM  
11 OCT. 2024, DOUALA**

*Par El Allassane BAGUIA*

**BREF RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS**

- Continuité des réponses aux effets des crises sanitaire (COVID-19), sécuritaire (conflit en Ukraine et au Sahel) et aux autres chocs (changement climatique, inflations, etc.)
- Accélération du relèvement et du renforcement de la résilience des très petites (TP), petites (PE) et moyennes entreprises (PME) du Cameroun
- Défis auxquels font face les (T)PME dans un environnement caractérisé par une grande vulnérabilité face aux chocs
  - Difficile accès au financement non adapté aux besoins des entrepreneurs(res)
  - Faiblesse des capacités managériales techniques et de gestion financières des entreprises
  - Climat des affaires souvent en inadéquation avec les opportunités et défis régionaux
  - Faible productivité
  - Faible compétitivité des PME
  - Accès limité au marché et aux nouvelles technologies, etc.
  - Fermeture des entreprises à 24 mois de leur création
  - Faible formalisation en vue de bénéficier d'avantages
  - Méconnaissance des dispositifs nationaux et régionaux d'information d'accompagnement technique et financier

2

## CIBLES PRIORITAIRES

**Equité dans l'appui aux bénéficiaires y compris la promotion des femmes entrepreneures :**

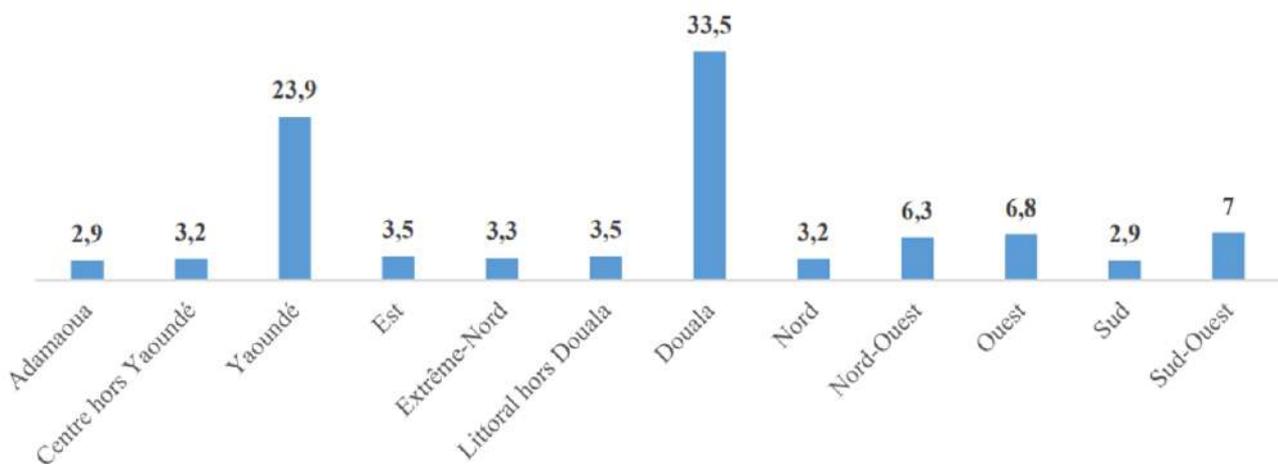
- **Très petites entreprises** – au plus 05 employés (CA annuel < **15 millions FCFA HT**)
- **Petites entreprises** – entre 06 et 20 employés (15 millions < CA annuel < **250 millions FCFA HT**)
- **Moyennes entreprises** – entre 21 et 100 employés (250 millions < CA annuel < **3 milliards FCFA HT**)
- **Start-ups du numérique**

*Loi N°2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des Petites et Moyennes Entreprises au Cameroun modifiée par la Loi N°2015/010 du 16 juillet 2015*

3

## QUELQUES DONNEES

Répartition des PME par Région au Cameroun

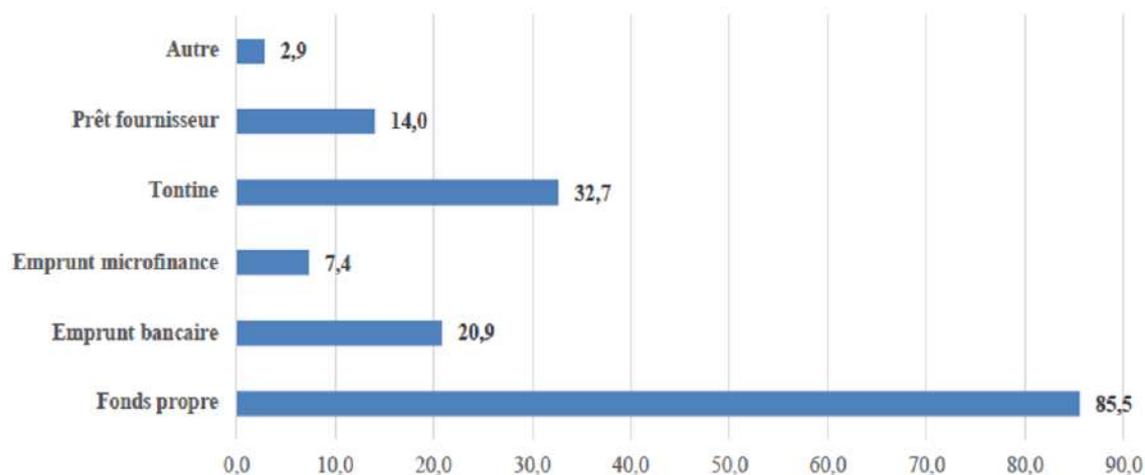


*Source : Annuaire Statistique 2022 sur les PMEESA, MINPMEESA*

4

## QUELQUES DONNEES

Répartition des entreprises (%) selon la source de financement des activités

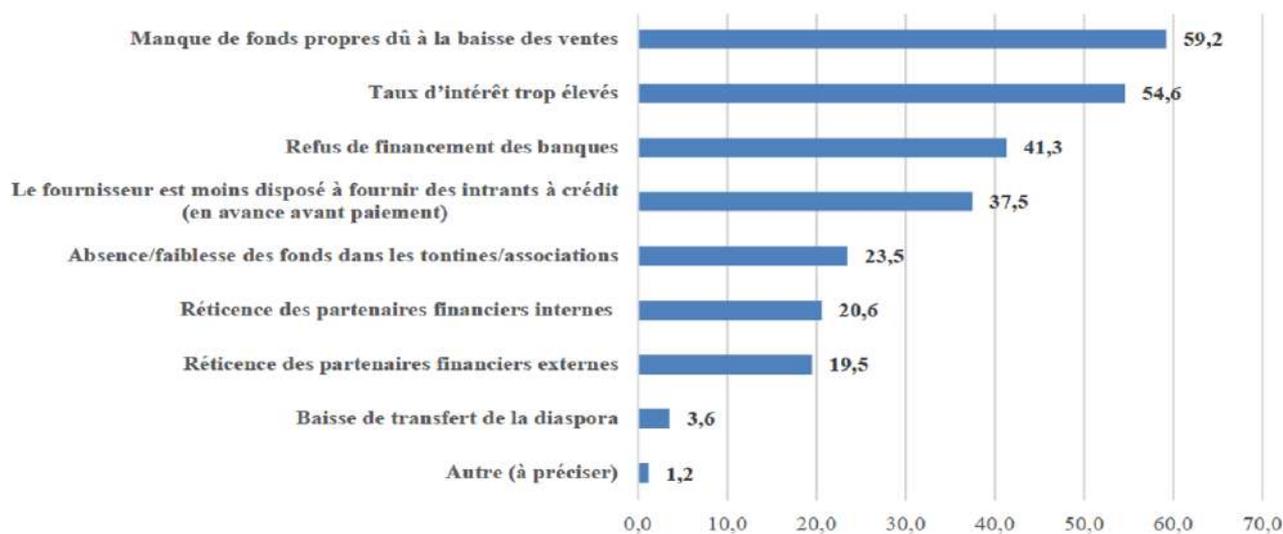


Source : Enquête Déc. 2023 (INS/MINEPAT-Projet OSSP-CMR)

5

## QUELQUES DONNEES

Contraintes majeures au financement selon les promoteurs de PME



Source : Enquête Déc. 2023 (INS/MINEPAT-Projet OSSP-CMR)

6

## OPERATION DU SOUTIEN AU SECTEUR PRIVE AFFECTEE PAR LES CHOCES EXTERNES ET INTERNES



BADEA : 18,9 millions \$US (12 millions \$US de lignes de crédits 1/3 et subventions 2/3)

Gouvernement : 1,05 millions \$US

PNUD : 1,05 millions \$US

**Zones d'interventions :** Les régions du **Littoral**, du **Centre**, de l'**Ouest** et les zones économiquement sinistrées (**Nord-Ouest, Sud-Ouest, Extrême-Nord**)

- Intégration de l'égalité des sexes (genre), Ciblage considérant les PME portées par les jeunes et les femmes

### Secteurs d'activités concernées

- **Agriculture** (y compris **élevage**, **pisciculture** et **pêche**), transformation agropastorale et bois, **numérique** particulièrement pour les start-ups

**AXE 1**  
Diagnostic et cartographie des opportunités

**AXE 2**  
Amélioration de la survie des PME et compétitivité des entreprises

**AXE 3**  
Accroissement de la productivité et de la résilience des PME

**AXE 4**  
Accompagnement financier adapté aux besoins des PME et Start-ups innovantes

**AXE 1**  
**Diagnostic et cartographie des opportunités**

Etude sur la situation de référence de l'impact socioéconomique de la pandémie de la covid-19 et du conflit en Ukraine sur les très petites, petites et moyennes entreprises au Cameroun.

Cartographie des opportunités des PME, start-ups et entreprises innovantes sur le plan de l'approvisionnement, des débouchés, et financement/accompagnement, etc.

Cartographie des opportunités entrepreneuriales au niveau national

Cartographie des besoins de renforcement des capacités et d'accompagnement financier des PME, start-ups et entreprises innovantes.

**AXE 2**  
**Amélioration de la survie des PME et compétitivité des entreprises**

Cartographie des besoins d'accompagnement et mapping des opportunités.

1.500 PME et start-ups dirigées par les femmes et les jeunes cibles.

Mise en œuvre de plan de réponse opérationnel dans neuf (9) collectivités territoriales décentralisées (CTD).

Certification et normes de qualité des systèmes et des produits.

Partenariat avec les fédérations, les groupements, les associations du secteur privé, des femmes et des jeunes entrepreneurs.

Coopération avec les incubateurs et les centres de formation technique, professionnelle et universitaires.

**AXE 3**  
**Accroissement de la productivité et de la résilience des PME**

Accroissement de la productivité et de la résilience des PME

Developpement des capacités: managériale, technologique, digitale, entrepreneuriale, branding, etc.

Mise à disposition d'intrants, d'équipements et d'outils de production.

Soutien à l'organisation et à la participation des forums au niveau national, régional et international

Identification de nouvelles opportunités d'accès au marché.

**AXE 4**  
**Accompagnement financier adapté aux besoins des PME et Start-ups innovantes**

Accompagnement financier adapté aux besoins des PME et Start-ups innovantes

Education financière et facilitation à la digitalisation des services et des produits financiers.

Accès à des lignes de crédits à taux bonifié à travers les EMF et les banques.

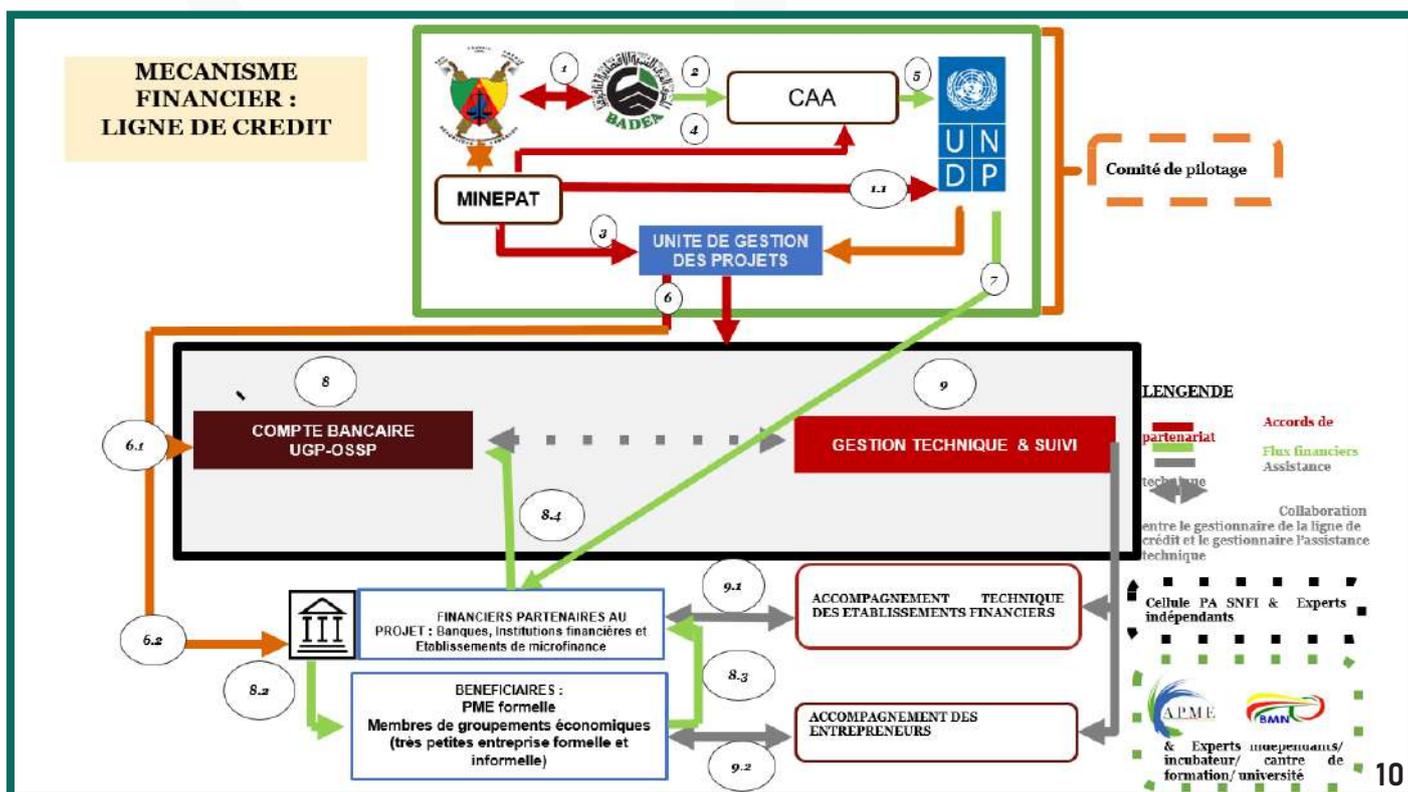
Accès à des subventions: Start-ups et entreprises innovantes portées par les femmes et jeunes.

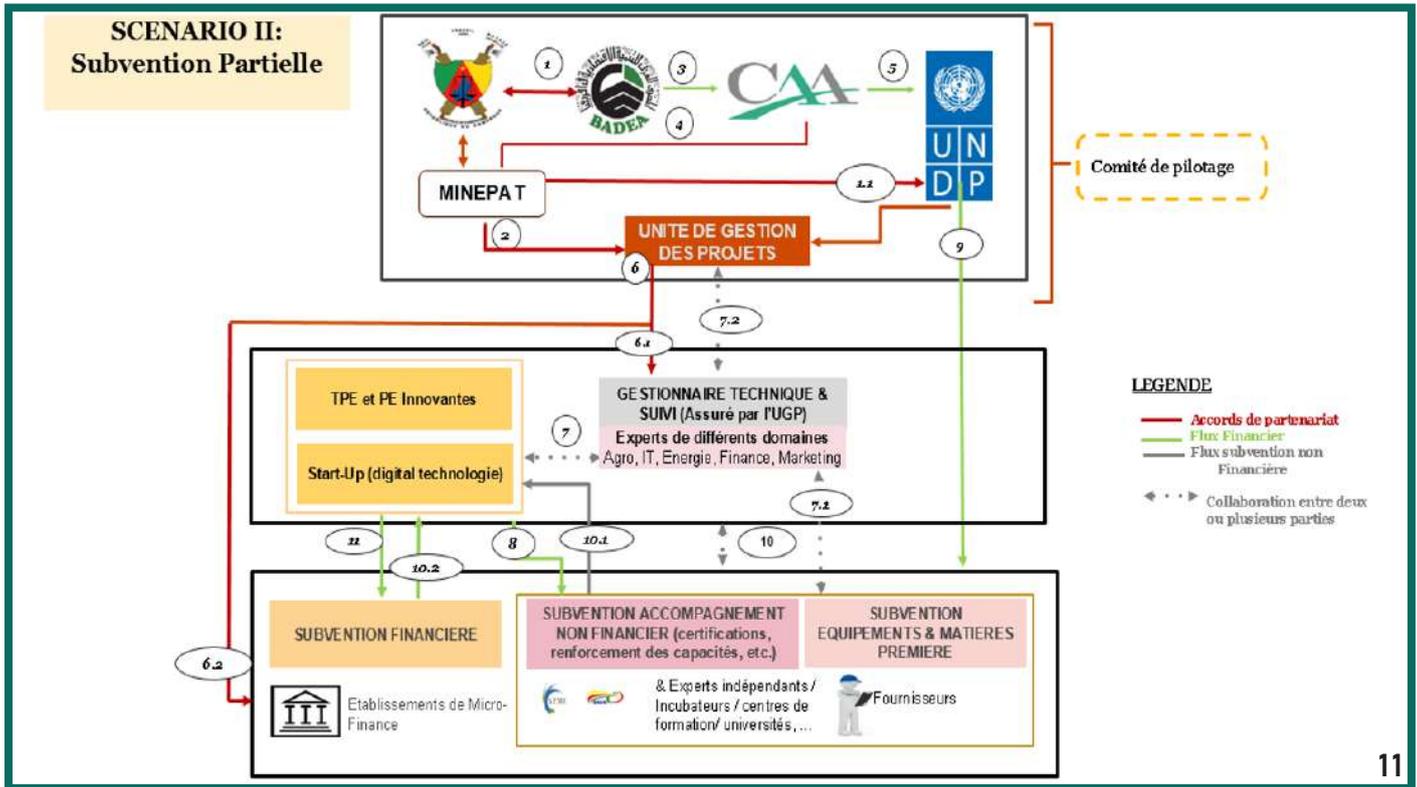
## MECANISME D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER

Plafonds de subvention et ligne de credit et apport personnel en capitaux propres ou après une évaluation en nature :

Catégorie	Plafond de la subvention (FCFA/XAF)	Plafond de ligne de crédit (FCFA/XAF) (Taux bonifié TTC : 6%)	Pourcentage d'apport personnel (%)
Moyenne Entreprise (ME)	-	50 000 000	15% en moy.
Petites Entreprises (PE)	8 000 000	50 000 000	15% en moy.
Très Petites Entreprises (TPE)	8 000 000	8 000 000	15% en moy.
Start up	8 000 000	-	15% en moy.

9





## PERSPECTIVES 2024

- Mission d'ici fin octobre/début novembre dans les six régions pour l'établissement de partenariats avec les organisations intermédiaires du secteur privé comme relais pour le soutien aux PME, startups, femmes et jeunes entrepreneurs
- Lancement d'ici 14 jours d'un appel à candidatures pour la sélection d'une 1<sup>ère</sup> cohorte de 100 PME et startups dans l'agriculture, l'élevage, la pêche, la transformation
- Organisation des sessions de pitchs, des visites auprès des PME pour les vérifications d'existence réelle, une formation/incubation spécifique en fonction des besoins, Due diligence d'accord de soutien
- Evaluation des besoins complémentaires en intrants et en équipements de production
- Mise en relation avec les 2 banques et les 4 microfinances partenaires pour les subventions et les ligne de crédits
- Cycle de suivi et évaluation (avant-pendant-après) continu
- Accord en cours de formalisation avec ANOR, APME, Incubateurs et centres techniques, professionnels et universitaires
- **Accompagnement technique et consolidation/développement du leadership entrepreneurial**
  - Concertation avec les structures (centres parapublique, privé, collectivités) partenaires pour l'accompagnement
  - Soutien aux opportunités d'investissement dans les régions
  - Renforcement des capacités (éducation financières, formalisation, expertise métier, etc.)
  - Soutien à la certification de conformité des produits comme levier commercial (microfinancement)
  - Conquête des marchés et Fiscalité pour le développement durable
- **Plateforme numérique pour le tracking des bénéficiaires et formalisation au sein des faitières du secteur privé en cours avec le Mountain Hub du Mountain Silicon de Buea**
  - Suivi permanent des résultats / Impact/effets transformationnels sur l'emploi

## PRINCIPAUX PARTENAIRES

Partenaires	Rôles	Responsabilités
Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire	Tutelle technique et institutionnelle	Soumission officielle de la proposition à la BADEA. Coordination et suivi de la mise en œuvre de l'Opération (préside le Comité de pilotage et assure la Direction Nationale du Projet)
Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat	Partenaire technique et institutionnelle de mise en œuvre	Contribution pour les questions d'identification des PME et de renforcement de capacités notamment à travers l'Agence des Petites et Moyenne Entreprises (en charge de la réalisation de plusieurs activités du projet)
Ministère des Finances	Tutelle financière	Appui à la coordination et au suivi financier du projet, ainsi qu'à la sélection des établissements financiers partenaires (banques et microfinances)
Autres départements ministériels (MINADER, MINEPIA, MINMIDT, MINJEC, MINSUP, etc...)	Partenaires techniques de mise en œuvre	Interviennent sur les aspects méthodologiques et de contrôle qualité pour toutes les activités relevant de leurs compétences
Caisse Autonome d'Amortissement	Contrôle financier	Appels de fonds, contrôle de l'exécution physico-financière du projet (avec le MINEPAT), décaissements
Incubateurs et autres institutions de renforcement des capacités	Partenaires techniques de mise en œuvre	Aide à la sélection et au renforcement des capacités des PME et start-ups dans le cadre du projet
Banques et EMF sélectionnés	Partenaires techniques de mise en œuvre	Accompagnement à la mise en œuvre par l'octroi des crédits aux PME à travers le fond de stabilisation et de relance économique COVID-19
Chambres de commerce et d'Agriculture	Partenaires techniques de mise en œuvre	Accompagnement dans la mise en œuvre à travers la sélection des PME
Faitières du secteur privé (GECAM, MECAM, GEFAC, ...)	Partenaires techniques de mise en œuvre	Dialogue pour l'identification des profils des bénéficiaires, des opportunités, des besoins prioritaires, etc.
PNUD Cameroun	Agence d'exécution	Assure l'accompagnement technique et financier du projet, met en œuvre directement certaines activités sous l'accord du Comité de pilotage. Le PNUD s'appuiera sur certains projets déjà en cours aussi bien au niveau du Gouvernement que des autres PTF
PTF	Bilatéraux, multilatéraux, Nations Unies	Capitalisation/mutualisation des acquis, Renforcement des synergies et complémentarités, collaboration pour une meilleure efficacité des interventions

13



### Zone d'intervention

Régions du Centre, du Littoral, de l'Ouest et les zones économiquement sinistrées (Nord-Ouest, Sud-Ouest, et Extrême-Nord)



14



# 6. Communiqué CONJOINT GECAM – MINPMEESA



Groupement  
des **Entreprises**  
du **Cameroun**



## COMMUNIQUE CONJOINT MINPMEESA - GECAM

Le Groupement des Entreprises du Cameroun, en partenariat avec le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, a organisé le 11 octobre 2024 en son siège à Douala, le Forum des PME sous le thème : « **Développer des synergies entre les acteurs pour accroître les performances des PME** ».

Présidé par Son Excellence Monsieur Achille BASSILEKIN III, Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, ce Forum s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route MINPMEESA-GECAM, dont l'objectif est de booster l'écosystème entrepreneurial camerounais en vue d'assurer sa contribution optimale dans le Produit Intérieur Brut du Cameroun.

Etaient présents à cette rencontre, les représentants du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat, du Ministère des Finances et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ; les Directeurs Généraux et les représentants des structures publiques d'encadrement des PME ; la Présidente de la COSUMAF ; les représentants des partenaires au développement ci-après : AFD, Banque mondiale, BIT, GIZ, IFC, ONUDI, PNUD et Union européenne ; les Chefs d'entreprises, les promoteurs économiques, et les directeurs généraux des entreprises.

A l'issue de ce Forum, le MINPMEESA et le GECAM :

### Sur les partenariats pour le développement des PME,

- saluent toutes les actions menées par l'ensemble des acteurs de l'écosystème entrepreneurial pour l'accompagnement technique, technologique et l'accès au financement des PME ;
- encouragent la mise en place des synergies d'actions entre les institutions développant des programmes dédiés aux PME pour accroître leur compétitivité et leur pérennité ;
- encouragent les PME à s'approprier et à tirer parti des programmes mis en place par les pouvoirs publics et les partenaires au développement pour accroître leurs performances ;
- encouragent la formulation des réformes qui favorisent les conditions essentielles pour un climat des affaires plus attractif et plus stimulant pour le secteur privé en général et les PME en particulier.

#### Sur l'amélioration de l'accès au financement des PME,

- encouragent l'opérationnalisation rapide du Fonds de promotion des PME prévu par la loi n° 2010/001 du 13 avril 2010 portant promotion des PME au Cameroun, modifiée et complétée par la loi n° 2015/010 du 16 juillet 2015, afin de soutenir le financement des opérations d'appui à la création et au développement des PME ;
- encouragent fortement la mise en place du Fonds spécial d'appui à la certification des produits des PME ;
- sont favorables à la création et l'opérationnalisation de la Société de gestion des Fonds de garanties des crédits en faveur des PME ;
- sont favorables pour la mise en place des dispositifs légaux et réglementaires pour l'opérationnalisation des mécanismes des financements innovants et verts ;
- sont favorables à la formulation et à la mise en œuvre des réformes et des mécanismes mieux adaptés au financement des PME.

#### Sur l'amélioration du système fiscal en faveur des PME,

- sont favorables à la mise en place d'une fiscalité plus équitable et plus incitative, afin de favoriser notamment les investissements, d'élargir l'assiette fiscale et d'accroître les ressources budgétaires de l'Etat ;
- encouragent les PME à faire bon usage des exonérations et des incitations fiscales mises en place par le Gouvernement pour moderniser leur système de production.

#### Sur l'amélioration de l'accès aux marchés des PME,

- encouragent fortement l'adoption et la promulgation de la Loi régissant la sous-traitance au Cameroun et de ses textes subséquents ;
- sont favorables pour l'orientation d'au moins 60 % de la commande publique vers les PME locales ;
- plaident pour le respect des délais de paiement par les pouvoirs publics, les collectivités territoriales décentralisées et les grandes entreprises des prestations opérées par les PME.

Fait à Douala, le 11 octobre 2024

POUR LE GROUPEMENT DES ENTREPRISES  
DU CAMEROUN (GECAM),



M. Célestin TAWAMBA  
Président

POUR LE MINISTERE DES PETITES ET  
MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ECONOMIE  
SOCIALE ET DE L'ARTISANAT,



S.E. Achille BASSILEKIN III  
Ministre

2

## JOINT PRESS RELEASE MINPMEESA - GECAM

The Cameroon Employer's Organization (GECAM), in partnership with the Ministry of Small and Medium-Sized Enterprises, Social Economy and Handicrafts, organised the SME Forum on October 11, 2024, at its headquarters in Douala, under the theme: **"Developing Synergies Among Stakeholders to increase SME Performance"**.

Presided over by His Excellency Mr. Achille BASSILEKIN III, Minister of Small and Medium-Sized Enterprises, Social Economy and Handicrafts, this Forum is part of the implementation of the MINPMEESA-GECAM roadmap, aimed at boosting the Cameroonian entrepreneurial ecosystem to ensure its optimal contribution to the country's Gross Domestic Product.

Present at this meeting were representatives from the Ministry of Small and Medium-Sized Enterprises, Social Economy and Handicrafts, the Ministry of Finance, and the Ministry of Economy, Planning, and Regional Development; General Managers and representatives of public organisations supporting SMEs; the Chairperson of COSUMAF; representatives of development partners including AFD, the World Bank, ILO, GIZ, IFC, UNIDO, UNDP, and the European Union; as well as business leaders and economic promoters.

At the end of this Forum, MINPMEESA and GECAM agree upon the following:

### Regarding Partnerships for SME Development:

- They commend all actions taken by actors in the entrepreneurial ecosystem to provide technical, technological, and financial support to SMEs;
- They encourage the establishment of synergies among institutions developing programmes dedicated to SMEs to enhance their competitiveness and sustainability;
- They urge SMEs to take ownership of and benefit from programmes established by public authorities and development partners to improve their performance;
- They promote the formulation of reforms that create essential conditions for a more attractive and stimulating business climate for the private sector in general and SMEs in particular.

### On Improving Access to Financing for SMEs:

- They encourage the rapid operationalisation of the SME Promotion Fund established by Law No. 2010/001 of April 13, 2010, on the promotion of SMEs in Cameroon, as amended and supplemented by Law No. 2015/010 of July 16, 2015, in order to support financing for initiatives aimed at the creation and development of SMEs;




- They strongly advocate for the setting up of a special Fund to support the certification of SME products;
- They support the creation and operationalization of a Credit Guarantee Fund Management Company for the benefit of SMEs;
- They favour the establishment of legal and regulatory frameworks for the operationalization of innovative and green financing mechanisms;
- They are in favor of formulating and implementing reforms and mechanisms that are better suited to financing SMEs.

#### **On Improving the Fiscal System for SMEs:**

- They support the establishment of a more equitable and incentivizing tax system to promote investments, broaden the tax base, and increase state budget resources;
- They encourage SMEs to make good use of the tax exemptions and incentives provided by the Government to modernize their production systems.

#### **On Improving Market Access for SMEs:**

- They strongly advocate for the adoption and promulgation of the Law governing subcontracting in Cameroon and its subsequent texts;
- They support directing at least 60% of public procurement towards local SMEs;
- They call for adherence to payment deadlines by public authorities, Regional and Local Authorities, and large companies for services provided by SMEs.

Done in Douala, on 11 October 2024.

**FOR THE CAMEROON EMPLOYERS  
ORGANIZATION (GECAM),**



**Mr Célestin TAWAMBA**  
Chairperson

**FOR THE MINISTRY OF SMALL AND  
MEDIUM-SIZED ENTERPRISES, SOCIAL  
ECONOMY AND HANDICRAFTS,**



**H.E. Achille BASSILEKIN III**  
Minister

# 7. COMPTE RENDU DES RENCONTRES B2B DU FORUM DES PME

# Date : Vendredi 11 Octobre 2024

## Lieu : Siège du GECAM à Douala

### Organisateur : GECAM

#### INTRODUCTION

Les sessions B2B du Forum de la PME ont eu lieu dans le cadre du soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) afin de les aider à nouer des partenariats et à développer des opportunités d'affaires et des synergies avec des grandes entreprises, des investisseurs et des partenaires stratégiques. Ces rencontres ont permis aux entreprises participantes de présenter leurs entreprises, d'échanger sur leurs besoins et d'explorer des pistes de collaboration.

#### OBJECTIFS DES SESSIONS B2B

- Favoriser la mise en relation entre les PME; les grandes entreprises ; les partenaires financiers, les administrations privés et publics ;
- Encourager des partenariats commerciaux et des collaborations stratégiques.
- Explorer des opportunités de financement et de soutien technique.

#### PARTICIPANTS

- PME participantes : 20
- Entreprise Privée présente : DTOCHS
- Partenaires financiers : AFD, BICEC, ELITE CAPITAL
- Administration publique : ANOR, MINPMEESA, GIZ

#### DÉROULEMENT DES SESSIONS

- Rencontres individuelles : Des sessions de rencontres en tête-à-tête ont été organisées

entre les PME ; les grandes entreprises ; les partenaires financiers, les administrations privées et publiques ; leur permettant d'échanger de manière plus approfondie sur des opportunités de collaboration spécifiques.

#### POINTS FORTS

- Forte participation des PME, qui ont exprimé un réel intérêt pour rencontrer les grandes entreprises ; les partenaires financiers, les administrations privés et publics présentent.
- Organisation des rencontres en tête-à-tête bien dans l'ensemble, facilitant les échanges directs et personnalisés.

#### POINTS À AMÉLIORER

- Augmenter la durée des rencontres individuelles pour permettre des discussions plus approfondies.
- Sélectionner et valider à l'avance une liste des grandes entreprises ; des partenaires financiers et des administrations privés et publics qui prendront part aux B2B. leur participation est plus qu'importante pour la réussite de ces B2B.
- Renforcer la préparation avant les rencontres pour mieux répondre aux attentes des participants.

#### CONCLUSION

Les sessions B2B du Forum de la PME ont été un succès dans l'ensemble, permettant à nombreuses PME de se connecter à des grandes entreprises ; des partenaires financiers et des administrations privés et publics et de poser les bases de collaborations futures.

# 8. ALBUM PHOTO DU FORUM DES PME DU GECAM













Groupement  
des **Entreprises**  
du **Cameroun**